21e ANNÉE (3e SÉRIE) — N° 31 — 3 AOUT 1899
(CE NUMÉRO A UN SUPPLÉMENT DE 16 PAGES)

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION, CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF : F. PERRIOT
ANCIEN SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE LANGRES

Paraît à Langres, tous les jeudis

L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 fr. avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL, *de 10 francs sans le Supplément*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison Saint-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne)

CAUSERIES AVEC UN JEUNE CURÉ

LXXXIII

LE LUXE

§ 1er. *Le luxe au point de vue social.* — § 2. *Le luxe devant la morale.*

SOMMAIRE : I. *Le luxe au point de vue social.* — A. Le luxe *blâmable :* — Sa définition d'après — Paul Leroy-Beaulieu, — Jean-Baptiste Say, — Liberatore, — Soderini. — Ses dangers : — il conduit à la misère, — sème la division dans la société, — suscite l'anarchisme, — entraîne les consciences à toutes les compromissions : — dans la justice, — la vie politique. — Sentiment de Jean-Baptiste Say sur ce sujet. — Remèdes : — les lois somptuaires : — dans l'antiquité, les Douze tables, — la loi Oppia, — la loi Orchia ; — absence d'effets sérieux : — l'almanach de la toilette à Sibaris ; — les lois somptuaires dans les états modernes ; — contemporains : les impôts indirects et ceux sur la fortune.
B. Le luxe *honnête et utile.* — Sa définition ; — exemples : — le sucre, — la viande, — les montres, — les gants, — la chaussure élégante, — le complet à bon marché, — les meubles propres, — la vaisselle, — le linge. — Tout individu est producteur et consommateur. — Avantages pour la société de l'abondance de la consommation.
II. *Le luxe devant la morale.* — Le vêtement a pour but : — 1° de protéger le corps ; — 2° de garder le rang : — on peut suivre les personnes raisonnables de même condition, — les dépasser est seulement véniel ; — 3° d'augmenter la beauté ; — cela est permis : — aux personnes mariées ou à marier, — et aux autres, si c'est la coutume ; — le faire sans motif est péché véniel ; — le fard, — les cheveux postiches, — nu-tête ; — 4° de couvrir le corps. — Circonstances où le décolletage est péché mortel, — péché véniel. — Les vêtements trop étroits sont-ils défendus ?

Parmi les abus qu'il nous faut combattre, le luxe exige une étude plus à fond, afin d'en bien comprendre la nature et les excès. Tout n'est pas à condamner ici, et c'est faute de notions précises sur ce qui est mal et sur ce qu'on peut tolérer, que certains curés se sont trop avancés et ont fini par échouer. Ici comme partout : *Ne quid nimis.* Nous étudierons le luxe au triple point de vue social, moral et paroissial.

§ 1er. — *Le luxe au point de vue social*

Au point de vue social, c'est-à-dire au point de vue des intérêts de la société, il y a luxe et luxe. L'un blâmable et profondément vicieux, est cause d'un grand nombre de maux ; l'autre ne mérite aucun reproche, il sert même à stimuler puissamment l'activité humaine.

I. LE LUXE BLAMABLE ET CONTRAIRE AUX INTÉRÊTS TEMPORELS DE LA SOCIÉTÉ. — On en a donné plusieurs définitions. 1° D'après Paul Leroy-Beaulieu, il consiste « en cette partie du superflu qui dépasse ce que la généralité des habitants d'un pays considère comme nécessaire non seulement aux besoins de l'existence, mais encore à ce qui la rend facile et agréable [1]. »

2° Pour Jean-Baptiste Say, « le luxe est l'usage des choses qui coûtent cher, » et pour mieux expliquer sa pensée, il ajoute : « Le mot de luxe parmi nous éveille une idée d'ostentation plutôt que de sensualité. Le luxe des habits n'indique pas que les habits sont plus commodes pour ceux qui les portent, mais qu'ils sont faits pour frapper les yeux de ceux qui les regardent... [2] »

3° Liberatore définit le luxe : « L'emploi de choses rares et de grand prix pour un usage privé dans un but d'ostentation ou de sensualité. »

4° Enfin Soderini résumant les trois définitions pense qu'on doit entendre par luxe proprement dit, « non seulement les dépenses qui ne sont pas en rapport avec les ressources de celui qui les fait, mais encore tout emploi de fortune *inutile* et qui sert à acquérir des choses frivoles qui resteront toujours telles et ne serviront jamais à

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1er nov. 1894.
[2] J.-B. Say, *Traité d'économie politique*, liv. III, ch. 5.

accroître le véritable bien-être de personne, c'est-à-dire qui ne sont d'aucune efficacité pour rendre la société plus distinguée, plus cultivée, plus élevée, soit dans son mode de vivre, soit dans son éducation morale [1]. »

Les Romains de la décadence ont donné plus d'un exemple de ce luxe, emprunté à l'Orient où il a continué de sévir jusqu'à nos jours. Quant à l'Occident, il suffit de rappeler l'énorme quantité de serviteurs, d'équipages, de chevaux, de chiens, que possédait tout homme de qualité à une époque encore peu éloignée de nous.

Aujourd'hui, on ne voit plus guère ce faste s'étaler en public ; mais ce qu'on rencontre assez souvent, ce sont les dépenses exagérées et nullement en rapport avec la fortune de celui qui les fait.

Il y a là un mal, même en se plaçant au simple point de vue de l'économie sociale et de l'intérêt de la société. En voici les preuves.

1° Le luxe ainsi entendu *conduit à la misère*. — Quand l'homme ne consomme ni pour réparer ses forces, ni pour se rendre capable d'une nouvelle production, il détruit alors pour détruire. On détruit donc ainsi les sources de la productivité ; le capital disparaît et avec le capital le travail ; les salaires disparaissent par là-même, ainsi que tout le superflu qui était destiné, sous telle ou telle forme, à tourner à l'avantage même de ceux qui sont le moins aisés, et la misère en sera la conséquence inévitable.

2° *Il sème la division parmi la société*. — « Un riche fastueux, dit Say, emploie en somptueux banquets..., en chiens, en chevaux, etc., des valeurs qui employées productivement, auraient procuré des habits solides, une nourriture fortifiante, des meubles commodes, à une infinité d'hommes laborieux, condamnés à rester oisifs et misérables. Aussi voit-on le riche porter des boucles d'or, tandis que le pauvre manque de souliers ; le riche est habillé de velours, tandis que le pauvre n'a pas de chemise. » De là une haine de plus en plus profonde du pauvre contre le riche, au lieu de l'union et de la charité prêchées par Jésus-Christ.

3° *L'anarchisme trouve un appui formidable* dans ces dépenses exagérées de la classe bourgeoise, pour inculquer ses doctrines subversives. De fait, ce luxe criminel et égoïste, par ses apparences mensongères, exerce une fascination irrésistible sur le grand nombre et allume une telle soif de jouissances que la société prend l'aspect d'un véritable champ de bataille, chacun voulant sa part des plaisirs de la vie.

4° Enfin les besoins créés par le luxe entraînent *à toutes les compromissions de la conscience*. Pour ne pas nous hasarder dans le domaine dangereux des allusions à des faits contemporains, je vous citerai encore ce mot de Say : « Alors, dit-il, les hommes sans conscience mettent en œuvre toutes les ressources de leur misérable esprit, le chicaneur profite de l'obscurité des lois, l'homme au pouvoir vend à la sottise et à l'iniquité la protection qu'il devrait accorder au mérite et au bon droit. J'ai vu dans un souper, dit Pline, Pauline couverte d'un tissu de perles et d'émeraudes qui, comme elle affirmait le pouvoir prouver par ses registres, valait quarante millions de sesterces ; elle le devait aux rapines de ses ancêtres. »

Contre la source de tant de maux, la société a le droit de se prémunir. Aussi de bonne heure on trouve des lois pour réprimer le luxe. Ainsi, à Rome, la loi des Douze tables restreignit les frais des funérailles en limitant à dix le nombre des joueurs de flûte, en défendant de montrer d'autres couronnes que celles que le défunt avait reçues en récompense, de travailler ou de polir le bois qui devait servir au bûcher : « Rogum ascia ne polito. »

La loi Oppia interdisait aux matrones l'usage des robes bigarrées, la trop grande quantité de parures d'or, et l'emploi de chars dans les rues de la ville.

Enfin la loi Orchia fixa quelles devaient être les dépenses des banquets et le nombre des invités.

On ne saurait guère soutenir que l'obéissance des citoyens ait répondu aux sages dispositions de la loi. Les fouilles faites dans les débris des anciennes cités mettent au jour la vanité des femmes de ce temps. A Pompéi, les découvertes nous montrent des femmes vêtues de leurs plus riches atours. Jusqu'en Lithuanie, on a retrouvé des corps de femmes ornés de débris de riches tissus et de plusieurs bracelets précieux.

Dans d'autres endroits, les pouvoirs publics, loin de réprimer le luxe, ne faisaient que l'encourager. A Sibaris, on rendit un édit par lequel on décida de prévenir les femmes un an d'avance de la date des fêtes publiques, pour qu'elles eussent le temps de préparer leurs toilettes.

— Voilà un peuple à précaution, qui a devancé nos almanachs !

— Dans les temps modernes, les lois somptuaires n'ont pas été inconnues; mais on ne peut pas dire qu'elles aient produit de sérieux résultats.

Les Etats contemporains ont gardé, mais sous une autre forme, les lois somptuaires : la loi des impôts indirects et celle de l'impôt sur la fortune. Ont-ils en cela eu pour but direct de moraliser les populations en rendant plus difficile l'acquisition des objets de luxe, ou bien ont-ils simplement spéculé sur la vanité en pensant qu'elle serait pour eux une source de revenus intarissable ? Au fond cela leur importe peu, pourvu que les impôts soient payés. Toutefois, il y a bien là une loi somptuaire, puisque, sous forme d'un impôt indirect qui tombe sur le consommateur, on fait payer à celui-ci une *amende* pour l'usage des choses de luxe. Prenez l'impôt sur l'alcool, sur les

[1] Soderini, *Socialisme et catholicisme*, p. 229.

voitures de luxe, les droits de douane sur les objets de toilette, etc. : vous y trouverez au fond une défense, mais avec laquelle il y a des accommodements (où n'y en a-t-il pas ?), moyennant une aumône à l'Etat. Comme l'Etat est la chose publique, toute aumône de ce genre devant (en principe) servir à l'acquit des charges publiques, est un bienfait pour l'ensemble de la société. Au fond, cette forme des lois somptuaires est plus juste que la forme antique, parce qu'elle ne frappe que ceux qui le veulent bien.

II. Le luxe honnête et utile a la société. — Ce luxe est productif et rémunérateur en ce sens que l'emploi du superflu devient utile en provoquant la production d'objets non frivoles, non inutiles, mais nécessaires et opportuns. Il vise plutôt à l'élégance qu'à la magnificence, à la jouissance artistique qu'à la somptuosité. Il ne s'agit pas de frivolités, mais de choses convenables à la plupart. Ce luxe, ou pour mieux dire, cette délicatesse de goût et de sentiment, se développe dans toutes les classes sociales et les pousse à créer des objets qui deviennent avec le temps d'un usage commun, à mesure que les connaissances techniques et les diverses inventions en rendent la production plus facile et moins coûteuse.

Ainsi le café, jusqu'au commencement de ce siècle, était généralement réservé pour la table des riches ; aujourd'hui, il est devenu une boisson commune. En 1734, on consommait en Angleterre annuellement et par personne environ 10 livres de sucre et de sucre médiocre ; en 1880, on en consommait de 50 à 60 livres par personne et de meilleure qualité, et cette progression continue. Aujourd'hui l'ouvrier mange plus de viande de boucherie en un mois que les producteurs n'en mangeaient dans une année, il y a cinquante ans. Autrefois peu de personnes possédaient des montres et celles-ci coûtèrent certainement fort cher à ceux qui se permirent les premiers cette fantaisie ; tandis qu'aujourd'hui il n'est personne qui s'en prive. De même l'usage des gants, qui semblait il n'y a pas longtemps une simple fantaisie de luxe, à présent est à peine un luxe pour le villageois. Et la chaussure élégante ? Mais c'est dans la confection du vêtement surtout que l'industrie moderne arrive à joindre le bon marché à l'élégance. Il est un fait avéré : c'est que l'on dépense beaucoup moins pour s'habiller à la dernière mode dans une maison de nouveautés qu'on ne dépensait autrefois avec des étoffes bien plus communes et... *en suivant la mode du moment*, car il y a toujours eu des modes, moins variables que celles d'aujourd'hui, mais enfin modes tout de même.

— Les étoffes avaient plus de durée qu'aujourd'hui.

— Par contre, elles coûtaient plus cher, ce qui revient au même.

L'ameublement a subi la même transformation. Quelle est la maison où il n'y ait des meubles nombreux et reluisants, une vaisselle de table convenable, une certaine quantité de linge et mille autres choses considérées à présent, et à juste titre, comme de simples et modestes objets d'usage courant ? La plus grande partie des choses que l'habitude nous rend indispensables, seraient un luxe chez les nations pauvres et auraient été regardées comme superfluité par nos pères.

Ce luxe est utile au point de vue de l'économie sociale, parce qu'il pousse à la production et au travail et qu'il améliore ainsi la situation d'un peuple sans épuiser ses ressources. Tout individu peut être regardé comme *producteur* et comme *consommateur*. Plus il consomme, plus il doit produire pour payer la consommation. D'autre part, il doit s'efforcer de diminuer le prix de sa production afin de la mettre plus facilement à la portée des autres consommateurs ; il n'y parviendra qu'à force d'intelligence et de travail. Ce qu'il fait lui-même, il doit l'attendre des autres producteurs auxquels il est obligé de s'adresser pour avoir ce qu'il ne peut produire par ses mains. De la sorte il existe une émulation entre toutes les classes de la société, toutes tendant à améliorer leur sort, mais aucune ne le faisant sans être utile à d'autres.

Voilà le véritable point de vue auquel il faut se placer pour apprécier sainement la situation actuelle relativement au luxe. Sans doute, il y a des abus à corriger, comme nous le dirons ; mais vouloir la ramener à cinquante ans en arrière serait s'exposer à bien des mécomptes, outre que ce serait travailler contre le bien de la société.

§ 2. — *Le luxe devant la morale*

Nous parlerons ici simplement du luxe du vêtement, assurément le plus répandu.

Le vêtement a pour but : 1° de protéger le corps contre les intempéries ; 2° de garder décemment le rang que la Providence a assigné à chacun ; 3° de développer la beauté naturelle ; 4° de couvrir le corps.

I. Inutile de s'arrêter à la première utilité du vêtement ; elle relève d'ailleurs de l'hygiène, et c'est bien celle à laquelle on pense le moins.

II. *Il est licite et honnête de suivre son rang*, c'est-à-dire de s'habiller comme le font communément les personnes *raisonnables* de la même condition, dans la contrée qu'on habite.

La distinction des classes de la société est d'institution divine, puisqu'il doit toujours y avoir des pauvres, au dire de Notre-Seigneur. Il va de soi que les personnes qui occupent un rang élevé dans la société se distinguent par des vêtements plus riches et plus élégants ; on l'a toujours vu à toutes les époques de l'histoire, et la conscience publique leur impose cette décence, sous peine de les vouer au mépris. L'opinion publique veut aussi que la classe ouvrière et laborieuse garde une certaine réserve dans le vêtement, comme distinction de classe.

La violation de cette loi constitue une faute, selon la parole de saint Augustin : *Turpis est enim omnis pars suo universo non congruens.* Il est difficile cependant d'y voir un péché mortel, à moins de circonstances *extérieures*, que nous expliquerons plus loin.

S'il n'y a pas de faute à suivre son rang, on peut cependant pécher *accidentellement* en se proposant une fin mauvaise ; en recherchant avec trop d'empressement ce que la loi de Dieu permet ; en consacrant un temps considérable à la toilette, au mépris des devoirs d'état, comme font un trop grand nombre de femmes et même de jeunes gens efféminés. En somme, il y a là des causes *accidentelles* de fautes qui dépendent des personnes, et non de la situation elle-même.

III. Une femme mariée et une jeune fille qui désire contracter mariage peuvent certainement se vêtir avec plus de soin : « Mulieres matrimonio junctæ vel ad illud aspirantes, possunt licite intendere ornatum pulchritudinis ut placeant viris quos habent aut habituræ sunt, atque ut eos ab aliis mulieribus retrahant, servata tamen moderamine rationis [1]. » Saint Paul a dit sans condamner : *Quæ nupta est, cogitat quæ sunt mundi, quomodo placeat viro* [2]. Or, ajoute Jaugey : « Id quo mulieres naturaliter et maxime placent viris, est pulchritudo, quam natura illis contulit ut illecebram et vinculum amoris atque officii conjugalis. »

Pour les femmes qui ne se trouvent pas dans les mêmes conditions, la recherche de la beauté par le luxe est défendue, parce qu'elle n'est pas justifiée. La gravité du péché dépend des motifs qui les font agir, *ita ut si ornent se ut viros ad concupiscentiam provocent, peccent mortaliter; si autem ex quadam levitate vel etiam vanitate, erit tantum peccatum veniale.*

L'excès dans le vêtement est *de sa nature* un péché *véniel*, parce que l'excès dans une chose qui est de soi indifférente, ne va jamais au péché mortel, à moins de circonstances extrinsèques.

Il peut même facilement être excusé par une coutume contraire ; quoiqu'elle ne soit pas louable en elle-même, on ne peut condamner ceux qui la suivent.

Les auteurs examinent encore plusieurs cas :

Est-il permis d'user de fard ? — Oui, répondent-ils, s'il s'agit de cacher les défauts ; — oui encore, pour augmenter la beauté chez les personnes qui peuvent le faire sans péché, comme les femmes mariées ou à marier ; — enfin oui aussi, même pour les personnes qui n'ont aucun motif, si c'est l'usage dans la contrée. Et quelles sont les contrées où ce n'est pas l'usage ?

Est-il permis de porter des cheveux postiches ? — « Non videtur culpandus vir vel mulier qui ex rationabili causa utitur coma adoptiva, seu capillis alienis simpliciter ad ornatum, eo modo quo utimur lana ovium [1]. »

Est-il permis aux femmes d'aller en cheveux ? — La coutume n'est pas à louer, dit saint Thomas ; mais où elle existe, on peut la suivre sans péché.

IV. Enfin le vêtement a pour but de couvrir le corps. Les théologiens posent à ce sujet deux règles que nous donnerons dans leur langue.

a) Quoad mulieres ubera nuda ostendentes, aut nonnisi levissimo velamine tegentes, non negat S. Liguor. illas quæ hunc morem alicubi introducerent, graviter peccare ; imo asserit denudationem pectoris ita posse esse immoderatam ut a gravi scandalo nequeat excusari. Sed si non sit adeo immodica et alicubi vigeat consuetudo taliter incedendi, hæc quidem, juxta ipsum, esset exprobanda, et quantum fieri posset extirpanda ; non omnino tamen damnanda de gravi culpa : quia consuetudo, etsi non det jus ad male agendum, facit tamen ut a tali visu viri minus ad concupiscentiam commoveantur, prout experientia satis compertum est.

b) « Mulieres autem quæ vestes ita constrictas gestant ut forma pectoris plane appareat, imo et illæ quæ fictas sibi turgentes addunt mammas, non nisi venialiter peccant, si id faciant ex vanitate solum, seclusis periculo libidinis et scandalo [2]. »

Il est juste d'ajouter que si la personne n'a d'autre intention que de suivre une mode universellement adoptée, elle ne commet aucune faute, parce qu'il n'y a aucun scandale.

Je résume :

1° La *denudatio pectoris* peut arriver au péché mortel, si elle est de nature à causer un grave scandale.

Il y a aussi péché mortel pour les femmes qui introduisent la coutume d'un décolletage immodéré, bien que moins grave que le précédent.

2° Pour toutes les autres questions de luxe, sauf des circonstances externes qui viendraient aggraver la faute, surtout le scandale, les théologiens n'y voient qu'une matière légère *in se*.

Nous nous arrêterons ici pour cette fois, la troisième question étant assez importante pour nous occuper à elle seule durant une *Causerie* tout entière.

(A suivre)

[1] Jaugey, *De virtutibus cardinalibus*, p. 663.
[2] I Corint., VII, 34.

[1] Jaugey, *Op. cit.*, p. 665.
[2] Craisson, *Notiones theologicæ...*, n° 233.

L'AMI DU CLERGÉ et les livres

Comptes rendus bibliographiques

Lettres apostoliques de Sa Sainteté Léon XIII. Texte latin avec la traduction française en regard. — Tome v, 330-xii p., 1 fr. — Paris, Maison de la Bonne Presse.

Ce tome V va de l'encyclique *Satis cognitum*, sur l'unité de l'Eglise (29 juin 1896), à la lettre *Testem benevolentiæ* au cardinal Gibbons sur l'Américanisme (22 janvier 1899). Il renferme, entre autres documents de première importance, la lettre *Apostolicæ curæ* sur les Ordinations anglicanes, la constitution *Officiorum ac munerum* sur l'Index, l'encyclique *Divinum illud munus* sur le Saint-Esprit, la lettre relative à la démission de Mgr Keane, recteur de l'Université de Washington, la lettre *Militantis Ecclesiæ* sur le Centenaire du Bienheureux Pierre Canisius (qui souleva tant d'orages parmi les protestants allemands), la Constitution *Felicitate quadam* sur le rétablissement de l'unité de l'Ordre des Frères Mineurs, l'encyclique *Affari vos* sur la question scolaire au Canada, diverses encycliques et la Constitution sur le Rosaire, etc. — Typographie soignée, disposition du texte très commode, et, pour terminer, la table générale des cinq volumes parus.

La poésie dans le Bréviaire romain. *Essai d'histoire critique et littéraire sur les hymnes*, par C. Albin, avec une introduction de M. Ulysse Chevalier. — Un vol. in-16 de xxxii 512 pages, 5 fr. — Lyon, Vitte.

Un hymnaire sur parchemin, conservé à la cathédrale de Sienne, nous montre, au début de chaque hymne, dans une lettrine d'or, un ange au milieu de fleurs : gracieuse image des charmes célestes et des beautés humaines que gardent ces chants du Bréviaire. A ces charmes et à ces beautés, le livre de M. Albin fournit une introduction pleine de poésie et de science. C'est à la fois un livre de travail et de méditation, un manuel indispensable d'études critiques et littéraires sur la partie poétique du bréviaire romain. Aucun ouvrage de ce genre n'existait encore en France. Il comprend :

1° Une introduction magistrale sur l'histoire, la métrique et la rythmique de l'hymnographie du bréviaire, par M. Ulysse Chevalier, le prince incontesté de l'érudition française en cette branche de la science ecclésiastique ;

2° Pour chacune des hymnes du Bréviaire et du supplément (y compris les plus récentes) : une notice historique, littéraire et critique sur les origines, l'auteur, l'objet, les divisions, la métrique de la pièce ; — le texte ancien et le texte nouveau comparés, avec les variantes les plus importantes des principaux manuscrits ; — des notes grammaticales, philologiques, mystiques, au bas de chaque texte ; — une traduction en vers français, d'après un auteur classique, Corneille, Racine, de Sacy, saint François de Sales, les Heures du moyen âge, etc., avec indication des sources, collection unique en son genre ; — une version inédite, en prose rythmique, d'après la méthode littérale-littéraire, si goûtée des modernes, travail non encore entrepris jusqu'ici ; — un répertoire bibliographique complet, tomes et pages, des études publiées sur chaque sujet dans les livres et revues de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne ;

3° Une table alphabétique et une table méthodique des matières, avec la bibliographie complète des ouvrages anciens et modernes qui ont trait au bréviaire et à sa poésie.

Ce travail a demandé plus de dix années de recherches et d'études, sous la haute direction de M. Ulysse Chevalier. Il présente toute la solidité d'un ouvrage d'érudition et tout l'intérêt d'une œuvre d'art. La typographie elle-même est de luxe : caractères elzéviriens, filets rouges à chaque page, couverture parcheminée blanc et or. Il figurera désormais dans toutes les bibliothèques sacerdotales.

Cursus scripturæ sacræ. — *Numeri*. — Un grand vol. in 8° raisin de 386 pages. — Paris, Lethielleux, 1899. — Prix : 7 fr.

La grande et monumentale collection du *Cursus scripturæ sacræ* édité à la librairie Lethielleux, vient de s'enrichir d'un nouveau volume comprenant le commentaire du livre des *Nombres*. Il est dû au P. Hummelauer. Plus encore peut-être que ses devanciers, il sera chaleureusement accueilli des exégètes ; car c'est là, on peut le dire, une œuvre nouvelle, et la première fois qu'il est fait une étude de fond, spéciale, et à tous points de vue complète, sur les *Nombres*. Les Pères de l'Eglise et la tradition sacrée ne nous ont, en effet, presque rien laissé là-dessus qui mérite d'être regardé comme un commentaire. Les modernes critiques s'en sont occupés davantage ; et pas assez cependant pour ne pas laisser au savant auteur de ce volume le mérite d'avoir fait une œuvre vraiment originale et personnelle qui restera, à ce titre, sans compter les autres que nous trouvons inutile de rappeler, une des plus précieuses contributions apportées par lui au grand édifice scripturaire du *Cursus*.

De divinis Scripturis earumque interpretatione brevis Institutio, *auctore P. Aloysio Sennepin, S. J., Script. Sacr. et Ling. Hebr. professore*. — In-8° de vii-212 pages. — Delhomme et Briguet. — Prix : 4 francs ; pour les Grands Séminaires, 3 francs.

Inutile de détailler le contenu de ce manuel d'Introduction générale à l'étude de l'Ecriture Sainte. Notions bibliographiques sur les Livres Saints ; leur autorité humaine ; leur autorité divine, inspiration, canon, Vulgate ; herméneutique, sa nature, ses règles ; archéologie biblique, géographie, chronologie, lieux saints, temps sacrés, personnes et choses sacrées, famille, vêtements, alimentation, monnaies et mesures : telles sont les matières que doit contenir un manuel d'Ecriture Sainte, et qui se trouvent au complet dans l'ouvrage du P. Sennepin.

Ce que nous louerons, ce sont les qualités qui font le mérite de ce manuel : un ordre parfait dans les détails aussi bien que dans l'ensemble, une grande clarté unie à la brièveté et à la précision dans l'exposé de la doctrine, réfutation solide et sobre des théories rationalistes.

L'auteur n'a pu viser dans son ouvrage les nouvelles théories qui se sont produites depuis qu'il est publié relativement à l'authenticité et à l'inspiration des Livres Saints. Mais, à en juger par son enseignement, on peut dire, à coup sûr, qu'il ne leur serait pas favorable : on trouverait même qu'il les a réfutées d'avance en établissant sur de bonnes raisons et sur d'excellents témoignages l'authenticité et l'inspiration telles qu'on les entend communément.

Quels que doivent être les progrès de la science scripturaire, il est des bases qui ne peuvent jamais être renversées, et plus se multiplient les investigations, plus il est nécessaire de s'ancrer solidement sur les principes. Un exégète formé à l'école du P. Sennepin, peut aborder sans danger des études scripturaires plus approfondies, qu'il est périlleux d'entreprendre sans une préparation suffisante.

Critique d'une nouvelle exégèse critique, par l'abbé Magnier. — Un vol. in-12 de 90 pages. — Paris, Lethielleux, 1899. — Prix : 1 fr.

M. Magnier redoute les turbulences de certaine école moderne d'exégèse tout à fait « nouveau jeu » ; nous aussi, sans partager cependant toutes les terreurs qu'elle lui inspire, ni approuver pleinement ses sévérités « conservatrices » à l'endroit des « jeunes. » C'est égal ; s'il n'a pas tout à fait raison, il n'a pas tout à fait tort non plus.

Nous aimons les pages de cette série d'articles critiques où il dit leur fait aux exagérés de l'exégèse casse-cou dont Léon XIII a dû refroidir les ardeurs audacieuses avec son Encyclique *Providentissimus Deus*. Il y avait là, et il y a là encore, aujourd'hui, un mouve-

ment d'avant-garde passablement périlleux, qu'il importe de ne pas laisser suivre au gros de l'armée.

Mais, pour parler franc, nous aimons moins les termes trop généraux dont se sert M. Magnier pour faire le procès aux savants critiques qui se montrent disposés à admettre un progrès très possible, nécessaire même, dans la bonne manière d'établir la lettre ou l'interprétation du texte sacré. Si nos jeunes en ont pris trop à l'aise, avec le Pentateuque par exemple, M. Magnier ne montre-t-il point, de son côté, des exigences bien étroites à propos du chapitre XVIII de saint Jean, qui motive occasionnellement l'ensemble des reproches qu'il adresse à la « nouvelle exégèse critique » ? Nous ne voyons pas bien clairement, pour notre part, en quoi l'œuvre du Saint-Esprit serait compromise, si on lisait comme saint Cyrille d'Alexandrie le ℣ 24 après le ℣ 14, les ℣ 26-28 après 15-18 ; et encore moins, le bien fondé de la thèse où M. Magnier s'efforce d'établir que l'inspiration doit tomber sur la composition et l'agencement des parties, aussi bien que sur les parties elles-mêmes.

Si l'écrivain sacré rédige cent versets ou parties de son récit sur cent feuilles différentes, ces cent versets cesseront-ils d'être inspirés parce qu'il lui arrivera, à lui ou à d'autres, accidentellement, de brouiller un peu l'ordre des feuilles ?

Malgré cette critique de la « Critique » de M. Magnier, nous tenons son petit volume pour intéressant à lire, et, dans le fond, inspiré par une crainte juste que nous partageons : la crainte de voir compromis par des novateurs par trop audacieux ou maladroits le dogme de l'inspiration de nos Livres saints. Il y a en tout cela un milieu à tenir ; et si M. Magnier ne nous semble pas s'y être placé bien exactement, nous trouvons cependant qu'il y a moins d'inconvénients à être de son côté que de l'autre.

Jésus-Christ dans l'Evangile, par le P. Thomas Pègues, O. P. — 2 vol. in-8° écu, de 350 et 400 pages. — Paris, Lethielleux, 1899. — Prix : 9 fr.

Les « Vies de Jésus » ou les « Concordances » ne se comptent plus. En Allemagne seulement, et dans le camp protestant ou rationaliste, il en paraît chaque année des multitudes. Parmi les catholiques, et en France, nous avons eu aussi, durant ces dernières années, des œuvres de marque et en grand nombre. Pourtant il s'est trouvé qu'aucun de ces travaux n'a pu encore totalement satisfaire tous les esprits. Il devait en être et en sera toujours ainsi ; l'œuvre de Dieu ne saurait être épuisée par le génie de l'homme. Malgré la perfection du travail fait déjà, il restera toujours à glaner dans le champ du Maître.

L'œuvre que le P. Pègues offre au public n'a pas grandes prétentions ; elle veut simplement faciliter et faire goûter la lecture de l'Evangile. Ce n'est ni un livre de savante exégèse, ni une simple vulgarisation ; entre les deux, et un peu des deux.

L'auteur fond en un seul tout le récit des quatre évangélistes, sans modifier le texte sacré, et, après chaque scène évangélique, il développe dans des notes les explications de tout genre, utiles pour la complète intelligence de la narration. Le P. Pègues se défend modestement d'attirer l'attention sur ces notes qu'il semble donner comme de peu d'importance. Tel n'est pas notre avis. Ces notes sont très précieuses, fort clairement rédigées ; on y trouve, en bon résumé, tout ce que la moderne critique historique et philologique a de plus solide au point de vue du commentaire évangélique. Avec un pareil guide on peut être savant à peu de frais, en fait d'Ecriture sainte ; et ce qui nous plaît, c'est que, quoi qu'on fasse, malgré l'intérêt de ces notes explicatives, la narration évangélique reste au premier plan dans l'impression produite par cette lecture. Est-ce l'art d'une heureuse disposition typographique, très étudiée et admirablement réussie, est-ce le soin apporté à la traduction du texte latin, est-ce encore l'habileté voulue des groupements synoptiques ? nous ne saurions guère le dire ; tout cela peut-être à la fois. Ce qui est certain, c'est qu'après beaucoup de lectures analogues, celle-là nous a plu infiniment ; c'est simple, c'est clair, c'est attachant et vraiment bon, au double point de vue de la piété et de la science. Nous souhaitons voir cette heureuse impression partagée par tous ceux qui liront le livre du P. Pègues ; à notre avis, il la mérite bien.

Leçons d'Ecriture sainte, par le P. Leroy, S. J. — Un vol. in-12 de 300 pages. — Paris, Briguet, 1899.

C'est, nous dit l'auteur, le sixième volume d'une série de *Leçons d'Ecriture sainte*, dont les cinq autres parties, donnant l'explication de l'Evangile, paraîtront plus tard, à raison d'un volume par an. Celui-ci, spécialement consacré à *Jésus-Christ, sa vie, son temps*, avait, dans l'esprit de l'auteur, sa raison de former un tout indépendant et de paraître avant les autres. Pas plus que lui nous ne voyons d'inconvénient à cette méthode, sauf peut-être celui de laisser le critique incertain sur le caractère général de l'œuvre ainsi annoncée. Nous devrons donc nous abstenir d'en parler autrement, quitte à y revenir en temps opportun.

A notre avis, il eût été préférable de choisir un titre plus exact. La *leçon* dit plus, et, en tout cas, autre chose que la *conférence*, le sermon. Or ce sont là dix *leçons prêchées* par le P. Leroy à Paris, donc dix sermons ou, si l'on veut, dix conférences. Le lecteur est prévenu de ce qu'il peut chercher et trouver dans ce volume où les exigences de l'art oratoire ne permettent pas le développement didactique d'une étude d'exégèse proprement dite sur la vie et le temps de Jésus-Christ. Comme conférences, d'ailleurs, et œuvre de vulgarisation, de solide instruction édifiante, c'est réussi. Voici les dix sujets de ces intéressantes conférences : Les deux maîtres, Dieu et l'argent. — Que peut la prière ? — Faux docteurs. — Les Juifs rejetés. — Jésus maître de la mort. — Le christianisme, dernier mot du progrès. — Malheur à qui refuse de croire. — Jésus et la pécheresse. — Le péché contre le Saint-Esprit. — La foi et les intellectuels.

La formule du dernier titre donne un peu la note dominante très « actuelle » de l'œuvre tout entière.

Commentaire sur l'Evangile selon saint Mathieu, par le P. Gratry. — 2 vol. in-8 de 347 et 350 pages, 8 francs. — Paris, Douniol.

Réédition d'un ouvrage dont la première partie était depuis longtemps introuvable. Commentaire très original, comme tout ce qu'a écrit le P. Gratry. Rien qui rappelle les minuties souvent puériles de certaine exégèse moderne. Le P. Gratry n'use pas ses bésicles à démêler des obscurités parfois cherchées à plaisir et que, en tout cas, un regard large et haut suffirait à dissiper. Ce commentaire est surtout moral ; ce sont des gerbes de lumière et de flamme jetées sur chaque page de l'Evangile. Un chapitre du P. Gratry repose de bien des platitudes.

Nazareth et la famille de Dieu dans l'humanité, par le P. Dechevrens, S. J. — Paris, Lethielleux, 1899. — 2 vol. in-12, 5 fr.

Comme le dit fort bien l'auteur, cet ouvrage rentre dans le cadre du plan si magistralement développé par le P. Terrien dans son beau livre : *La grâce et la gloire*. Il en est en quelque sorte, si l'on peut dire, non pas un appendice, ni à coup sûr une répétition, mais comme le complément et le prolongement dans la vie réelle de l'homme, une heureuse application surtout à la vie de famille. C'est comme une synthèse pratique de l'économie d'ordre surnaturel dont le P. Terrien s'était contenté de tracer les grandes lignes spéculatives.

Le titre *Nazareth* est bien choisi et dit exactement l'idée maîtresse du travail. Le P. Dechevrens insiste, en effet, d'une manière assez neuve, et qui ne manque pas d'originalités suggestives, sur les assimilations surnaturelles de la Famille Divine, céleste et terrestre, avec la famille humaine, restaurée dans le sang du Verbe Incarné. Voilà une bonne œuvre d'ascétisme et de théologie sociale. Aisés à lire pour les fidèles et sanctifiants au premier chef, ces deux volumes ont l'avantage d'offrir aussi au prêtre, pour la méditation, le sermon et la conférence, une moelle doctrinale abondante et des applications pratiques dont il pourra tirer grand parti pour sa propre sanctification et la bonne direction des âmes.

La première partie développe un peu plus théoriquement le *Mystère de notre filiation divine* (l'humanité

et le plan divin, Jésus-Christ, Nazareth, l'Eglise); la seconde traite, à un point de vue plus pratique, de *La perfection chrétienne* (obéissance, mortification, amour, esprit chrétien, conformité active et passive, avec un joli commentaire du *Pater*); l'auteur donne à la fin quelques formules d'actes de conformité et d'abandon à la volonté divine.

Le Mystère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le R. P. Corne, O. M. I., ancien supérieur du Grand Séminaire de Fréjus. — 5 vol. in-8. — Prix : 25 fr. — J. Briguet, Paris, 83, rue de Rennes. — Tome V : *La Gloire de Jésus.*

C'est à l'occasion de l'apparition du cinquième volume de cet ouvrage que nous venons en reparler à nos lecteurs. Le P. Corne s'est proposé de travailler à faire connaître et aimer Jésus-Christ, et il s'adresse plus particulièrement aux prêtres et aux âmes pieuses. Il savait, par une longue expérience dans la direction des âmes consacrées à Dieu, combien il est nécessaire de rappeler à tous cette parole de saint Jean aux Juifs : « Il y en a un au milieu de vous que vous ne connaissez pas. » Et puis, il lui semblait que Jésus-Christ ne cessait pas de dire tant à lui-même qu'à ceux qui lui étaient confiés : « Il y a si longtemps que je suis au milieu de vous, et vous ne me connaissez pas. » Ce sont ces diverses pensées qui ont eu raison de sa modestie, et qui l'ont porté à écrire cet ouvrage de haute science théologique et d'une piété qui va droit au cœur.

Dans le plan qu'il s'est tracé, le P. Corne nous montre « le Mystère de Jésus-Christ, » c'est-à-dire il étudie Jésus-Christ Dieu-Homme, vivant dans le sein de son Père, puis venu en ce monde par son Incarnation et couronnant sa mission par notre Rédemption.

Le premier volume est l'exposé de la vie du Verbe éternel dans le sein de Dieu, et de sa manifestation par les prophètes, bien avant son entrée dans le monde. Tout cela est traité d'une manière simple et accessible à tous; en sorte que les intelligences les moins familiarisées avec la terminologie des théologiens n'auront point de peine à saisir la pensée de l'auteur. Il y a là des chapitres qu'on relit volontiers parce qu'ils renferment des élévations claires, précises, et en même temps pratiques, sur les divers mystères de notre sainte religion, tels que la Trinité, l'Incarnation, et leurs manifestations.

Quant au second volume, qui traite de la vie privée du Sauveur, nous le trouverions un peu trop court. Mais l'auteur, on le voit, a abrégé ses considérations, parce qu'il avait hâte de passer à la vie publique de Jésus-Christ. Mais nous devons néanmoins le remercier d'avoir laissé son cœur s'ouvrir pour nous parler si bien de Marie la mère du Sauveur, si intimement liée au mystère de Jésus-Christ, Dieu-Homme.

L'étude sur la vie publique de Jésus-Christ, nous la trouvons dans le troisième volume. Ce sont les récits évangéliques qui nous révèlent ici le mystère de Jésus-Christ. En lisant ces pages, on ne peut se défendre des idées et des sentiments qui naissent en foule, et c'est là le mérite de cet ouvrage. On est porté bien des fois à dire : Mais pourquoi n'a-t-il pas dit cela ou ceci ? Nous le répétons, ces pages ne donnent pas seulement des idées, elles en font naître dans le lecteur.

Le mystère de Jésus-Christ durant la passion est traité dans le quatrième volume. Que les prêtres qui veulent parler sur ce mystère d'amour, que les âmes chrétiennes qui veulent aimer davantage leur bon Maître, lisent ces pages ; tous y trouveront une nourriture substantielle, une idée exacte du mystère de notre rédemption, et on se rendra compte du sacrifice qui a été offert pour nos péchés.

Voici le cinquième volume. A peine le P. Corne avait-il terminé l'exposé du mystère de la Passion, que Dieu intervenait pour lui demander de s'arrêter dans son œuvre, et lui annoncer que l'heure de la récompense était venue. Il manquait donc un couronnement à cette œuvre, mais grâce à son continuateur, tout désigné par sa situation et son mérite, nous avons maintenant le mystère de Notre-Seigneur Jésus-Christ glorieux et triomphant. Cette partie comprend trois grands tableaux : la vie glorieuse du Sauveur 1° durant la quarantaine qui va de Pâques à l'Ascension, 2° dans l'Eglise, et 3° dans l'éternité après le jugement.

Nous remercions le continuateur d'avoir abandonné la méthode du R. P. Corne quant au style et au mode de son exposition. Le R. P. Corne, on pourrait le croire, n'avait pas osé voler de ses propres ailes; le continuateur laisse courir sa plume sous l'influence de la science théologique et de son talent d'orateur, car on dirait qu'il se croit en présence d'un auditoire, ou bien exposant cette belle doctrine à des jeunes gens dans les réunions des catéchismes de persévérance qui sont tant en honneur de nos jours. En sorte que le prêtre qui voudrait y puiser pour faire des conférences, rapporterait de la lecture de ces pages une abondante moisson. Quels beaux sujets à traiter, l'action de Jésus dans le monde, la mission des apôtres, et les combats de l'Eglise à travers les siècles ! Et si nous avions des réserves à formuler tant sur l'œuvre du R. P. Corne que sur celle de son continuateur, nous exprimerions le regret qu'avec une science si profonde du sujet, l'ouvrage soit si court, ou mieux que l'exposition du mystère de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit si succincte ! S'il y avait ici ou là quelques développements en plus, l'œuvre y gagnerait, et serait mieux appréciée de ceux qui n'ont pas des loisirs pour compléter, par d'autres lectures, ce qui s'y trouve simplement indiqué.

Introduction à la vie mystique, par l'abbé P. Lejeune. — Un vol. in-12 de 340 pages. — Paris, Lethielleux, 1899. — Prix : 3 fr. 50.

Le clergé depuis quelques années s'intéresse un peu aux études d'ascétisme et de mystique. C'est bon signe. Quelques sérieux ouvrages ont paru, touchant cette matière, qui ne sont point des chefs-d'œuvre, mais peuvent être regardés comme de très heureux essais de restauration des études mystiques, pratiquement dosés suivant la capacité intellectuelle de nos contemporains, ni assez philosophes ni assez théologiens pour s'assimiler la moelle toute nue de nos vieux maîtres de la mystique scolastique.

Le livre de M. Lejeune vient à son heure, ce qui est une chance de succès ; il la devance même peut-être un peu, ce qui n'est pas pour déplaire aux critiques délicats et difficiles, toujours en quête de la perfection.

Très simple d'allures et sobre de prétentions, cette *Introduction à la vie mystique* n'en est pas moins, sous sa forme élémentaire, une étude profonde et solide de quelques intéressants problèmes de la vie mystique.

Avec le P. Poulain, dont l'*Ami du Clergé* a signalé l'an dernier une remarquable brochure sur les *Desiderata de la Mystique*, M. Lejeune s'insurge contre la déplorable confusion introduite dans certains livres et dans beaucoup d'esprits entre la *vie mystique* proprement dite et ses *accessoires* prestigieux. La vie mystique, qui est un état où l'âme arrive, plus ou moins vite, par la grâce et la pratique de certains moyens de perfection, à jouir d'une manière pour ainsi dire sensible de la présence de Dieu et de son union avec lui (perçue seulement comme à distance, dans les états antérieurs), la vie mystique, disons-nous, ainsi entendue et ramenée aux éléments substantiels qui la constituent, est chose normale, accessible en principe à tout le monde, un couronnement régulier de l'ascension contemplative vers l'infini Amour.

Elle peut être accompagnée de ces signes ou *charismata* extraordinaires (extases, lévitations, visions, etc.) dont la vie de certains saints nous fait l'étonnante narration ; mais elle peut aussi très bien s'en passer ; et, en fait, beaucoup de saintes personnes, au cloître et dans le monde, ont pu gravir les degrés contemplatifs préparatoires, et arriver à la faveur surnaturelle de la *vie mystique*, sans y rencontrer ces *accessoires* (qu'on nous pardonne l'expression) qui sont choses miraculeuses dans leurs manifestations externes, et spéciales distinctions accordées par Dieu aux âmes plutôt pour révéler au monde leur sainteté ou se complaire en elles par le jeu de sa toute-puissance, que pour augmenter leur sanctification interne proprement dite.

M. Lejeune a le grand mérite de mettre en bonne lumière cette thèse capitale. Il en défend d'autres non moins intéressantes dans son livre ; mais nous voulions surtout signaler celle-là, que nous tenons avec lui pour fondamentale, l'antidote indispensable d'une erreur de confusion qui décourage par avance bien des âmes et rend inefficaces des efforts que l'espérance et la claire vue du but possible à atteindre pourraient conduire à un haut degré de perfection.

Non pas que la « vie mystique » soit *due*, par une sorte de nécessité de conclusion, à ceux qui mettront en pratique les moyens qu'indique l'auteur au cours de son travail (oraison, recueillement, humilité, mortification sous sa triple forme : pauvreté, chasteté, obéissance) ; c'est là une exagération, une fausseté même dont M. Lejeune se défend avec raison ; la vie mystique, comme tout autre don surnaturel, restera toujours une grâce, une faveur à laquelle personne n'aura *a priori* le droit de prétendre. Mais les faveurs de Dieu, sans cesser d'être des faveurs, ne vont pas, ordinairement du moins, sans une préparation préalable de l'âme, sans une disposition pour ainsi dire hiérarchique, d'efforts qui justifient, là comme ailleurs, la vérité de l'adage connu : *Facienti quod in se est Deus non denegat gratiam.*

C'est cette préparation initiale, cette toilette de l'épouse pour le jour des noces mystiques, que M. Lejeune a entrepris de décrire et d'enseigner sous l'autorité des grands maîtres de la spiritualité, Alvarez de Paz surtout, son auteur préféré, aux personnes pieuses qui sont aptes à monter plus haut du côté de Dieu, vers la vie mystique, et ne restent stérilement condamnées à piétiner sur place que parce qu'elles ne savent pas par quelles routes elles doivent marcher, ni même s'il y a pour elles des chemins abordables qui y conduisent.

Nous recommandons très volontiers à nos confrères, pour eux-mêmes et pour les âmes pieuses qu'ils dirigent, cette excellente étude des voies préparatoires à la *vie mystique*. Très bonne à faire lire aux personnes qui pratiquent la « vie religieuse ».

Le Rigorisme, le Nombre des élus et la Doctrine du salut, par le P. Castelein, S. J. — Un vol. in-12 de 360 pp. — Bruxelles, Schepens, 1899.

La théorie fausse du petit nombre des élus est un des dogmes fondamentaux du jansénisme pratique. Dieu seul pourrait dire le mal qu'elle a fait à la piété chrétienne, voire à la théologie morale elle-même. On commence à s'en affranchir aujourd'hui, mais non sans peine. Il est des préjugés qui ont de si fortes racines ! Allez donc faire entendre aux gens qui savent assez de latin pour traduire « liber Petri » par « le livre de Pierre, » que *multi vocati, pauci vero electi* peut signifier tout autre chose que « beaucoup de damnés, peu de sauvés ! » Le P. Castelein assène vaillamment son coup de hache sur les racines maudites, qui repoussent toujours. L'*Ami du Clergé*, qui y va aussi de temps à autre de son coup de pioche, lui adresse ses plus chaudes félicitations. Si ce petit volume n'est peut-être pas un idéal de littérature, il est en tout cas très gravement pensé et sérieusement documenté. Nous n'en connaissons point qui présente et défende mieux la thèse du grand nombre des élus. Prenez, ami lecteur, et méditez un peu cette suite d'arguments solides, puisés aux meilleurs endroits de la théologie et de l'interprétation scripturaire, et vous verrez tomber, comme château de cartes, le fameux sermon de Massillon *sur le petit nombre des élus*, la plus mauvaise œuvre théologique du XVIIIe siècle ; tomber aussi, bien des écailles soi-disant « traditionnelles » qui vous empêchent de comprendre et d'aimer, telle qu'elle est, et comme elle le mérite, la douce, et bonne, et miséricordieuse Providence surnaturelle de Dieu dans l'œuvre finale du salut des âmes.

Réserve faite de la considération tirée des révélations privées, que nous n'aimons point voir alléguées en si dogmatique sujet, réserve faite aussi des critiques, toutes superficielles d'ailleurs, que pourrait appeler la méthode un peu diffuse, trop oratoire, adoptée par l'auteur, nous sommes heureux de dire que c'est là un vrai bon livre, qui rendra service à bien des âmes troublées, et contribuera largement, espérons-le, à nous débarrasser enfin de la ridicule doctrine du prétendu « petit nombre des élus, » telle que l'a vulgarisée le jansénisme, depuis bientôt deux siècles et demi, parmi nous.

La question Liguorienne (Probabilisme et Equiprobabilisme), par le P. Le Bachelet, S. J. — Un vol. in-8o écu. — Paris, Lethielleux, 1899. — Prix : 3 fr.

Pour peu qu'on ait quelque souvenir de son vieux traité *De Conscientia*, on sait qu'il y a à propos de probabilisme une « question liguorienne, » question obscure sans doute et de solution difficile, puisqu'elle tient toujours en éveil l'ardeur des contradictions. Quel a été exactement le système moral de saint Alphonse ? Quel est exactement la nature de l'*équiprobabilisme* finalement adopté par le saint Docteur ?

Au point de vue de l'histoire, le P. Le Bachelet n'a point de peine à prouver — ce qui n'est plus guère contesté — que saint Alphonse a été tour à tour, à différentes époques de sa vie, probabilioriste d'abord, puis probabiliste, puis enfin, sous l'empire d'une sorte de réaction, probabiliste d'une nuance plus sévère qui prend chez lui la formule et le nom d'*équiprobabilisme*.

Au point de vue doctrinal, l'*équiprobabilisme*, dernier et définitif système préconisé par le grand docteur, se distingue-t-il vraiment du probabilisme commun, ou n'en est-il qu'une variante sans distinction substantielle, sans modification sérieuse, autrement peut-être que dans les mots ? Les fils de saint Alphonse tiennent *mordicus* pour la différence radicale ; les partisans du probabilisme tout court prétendent le contraire. Le P. Le Bachelet consacre une partie de sa très intéressante étude à faire valoir leurs raisons. Simple narrateur, le critique bibliographique n'a pas à entrer dans le vif d'une pareille controverse. Nous ne voulons donner raison à personne, de peur d'avoir peut-être à donner tort à tout le monde. Ce qui est certain, admis par tous, et ressort de l'érudite dissertation du P. Le Bachelet, c'est qu'on trouve dans saint Alphonse des traces perpétuelles d'hésitation, des manières de parler opposées, fort difficiles à concilier entre elles, qui autorisent à le citer pour ou contre, et à conclure au moins que si l'équiprobabilisme est théoriquement autre chose que le probabilisme modéré, un équiprobabiliste en pratique ressemble terriblement à un probabiliste ordinaire. Et, en fait, quoi qu'il en soit de cette célèbre et interminable controverse, toutes les *Vindiciæ Alphonsianæ* et *Ballerinianæ* du monde n'empêcheront point que, à part de très rares questions de morale, la ligne qui sépare les deux systèmes soit à peu près *pratiquement* imperceptible.

Etude sur la malice intrinsèque du mensonge, par un professeur de théologie. — In-12 de 34 pages, 0 fr. 50. — Paris, Douniol.

Discussion très claire et complète de toutes les opinions émises par théologiens et philosophes sur la nature et la malice du mensonge. On se souvient que l'*Ami du Clergé* en 1896 a donné sur le même sujet une très longue étude, que notre auteur discute sans s'y rallier complètement, proposant cette nouvelle définition : *Le mensonge consiste à parler contre sa pensée, avec l'intention d'induire en erreur quelqu'un qui a droit de savoir la vérité.* Voilà un nouvel horizon ouvert aux investigations des théologiens. Il s'agit maintenant de déterminer les cas où le prochain a ou n'a pas le droit de savoir la vérité.

Exposition du droit canonique selon la méthode des Décrétales de Grégoire IX, par M. Téphany, doyen du chapitre de la cathédrale de Quimper. — 3 vol. in-8 de 724. 742 et 780 pages, 18 fr : franco en gare, 18 fr. 80. — La Chapelle-Montligeon (Orne), Imprimerie Notre-Dame. — Paris, Bloud et Barral.

Le nom de M. Téphany est depuis longtemps connu et apprécié du clergé, et suffit à recommander son nouvel ouvrage. Il a suivi l'ordre des Décrétales, d'abord parce que c'est la méthode de l'Eglise romaine, ensuite parce que c'est la méthode la plus favorable à l'exposition complète du droit. Il a écrit en français, pour venir en aide à tant de lecteurs trop peu familiers avec la terminologie du droit canonique. Et le français, clair et net, est une langue éminemment juridique, et se prête à merveille au langage du droit, aussi bien du droit de l'Eglise que du droit civil. D'ailleurs les définitions, qui ont tant d'importance dans le droit, sont le plus souvent en latin et en français. En latin aussi sont donnés les principaux arguments d'autorité.

Près de quatre cents pages du tome III sont occupées par des appendices relatifs à divers côtés de l'organi-

sation actuelle du monde ecclésiastique : prélatures romaines, chancelleries épiscopales, menses épiscopales, obligations capitulaires, documents touchant les empêchements et dispenses matrimoniales, etc.

Cours complet de Droit canonique et de Jurisprudence canonico-civile, publié sous la direction de l'abbé Duballet, chanoine honoraire, docteur en théologie et en droit canonique. — Tome XII. — *Le Mariage devant les tribunaux ecclésiastiques*, PROCÉDURE MATRIMONIALE GÉNÉRALE, par l'abbé R. Bassibey, licencié en théologie, docteur en droit canonique. — In-8° de 450 et supplément de 245 pages. — Librairie H. Oudin, Paris, 10, rue de Mézières, 1899. — Prix : 8 fr.

Voilà un livre bien utile et qui vient à son heure. Aujourd'hui, grâce à la loi du divorce, les sentences de nullité prononcées par l'Eglise peuvent recevoir leurs pleins effets. Aussi les tribunaux ecclésiastiques ont-ils eu à s'occuper souvent de ces causes. Dans une période de dix ans, de 1887 à 1896, on compte soixante-trois affaires de ce genre, et 1897 seul en a vu une quinzaine.

Il faut donc de toute nécessité un guide sérieux pour tracer aux Officialités diocésaines les règles à suivre pour mener à bien l'instruction de ces causes. Le Saint-Siège est assez sévère sur ce point, et quand la procédure régulière n'a pas été suivie, il renvoie le procès à l'Officialité avec prière instante de le compléter : c'est un temps précieux perdu pour les parties et le tribunal, sans compter l'ennui qu'on éprouve à se voir taxer d'ignorance ou de négligence.

Pour parer à ces inconvénients, M. Bassibey a établi un code de procédure matrimoniale, complet par lui-même, et qui peut suffire même à ceux qui n'auraient pas une connaissance approfondie de la procédure canonique en général. Ses sources, ce sont les Instructions officielles du Saint-Siège, mais commentées par les renseignements puisés dans les causes matrimoniales examinées depuis vingt ans par le Saint-Siège.

Nous avions déjà dans ce sens le *Code de Procédure canonique dans les causes matrimoniales*, de M. Péries, publié en 1894. L'ouvrage de M. Bassibey est plus complet, en ce sens qu'il donne aussi ce qui est de droit commun, dispensant ainsi d'un recours à d'autres volumes.

Nous allons donner une analyse assez détaillée des matières.

Le travail est partagé en trois livres : *Organisation du tribunal, Enquête préliminaire, Instruction judiciaire* ; chacun de ces livres se divise en plusieurs titres, et les titres en articles numérotés suivant une série unique, comme nos divers Codes.

Livre I. ORGANISATION DU TRIBUNAL.

Titre I. *Constitution du tribunal et dispositions générales*. — On y parle des diverses espèces de tribunaux, diocésain et métropolitain, temporaire ou perpétuel. Leurs membres sont nécessaires ou facultatifs ; il en est avec un et d'autres avec plusieurs juges. C'est à l'Ordinaire à les nommer par écrit authentique et à les remplacer. Le tribunal tient une séance pour la vérification des pouvoirs et le serment des membres. — Le tribunal peut siéger n'importe où. — L'évêque peut révoquer les membres. — Manière dont cessent leurs pouvoirs.

Titre II. *Du juge*. — La juridiction, qualité première du juge. On la rencontre, ordinaire et universelle, dans le Pape et les Congrégations romaines ; ordinaire et restreinte, dans les juges diocésains, archevêque, évêque, administrateur, chapitre, vicaire capitulaire, vicaire général. — Juge délégué. — Le juge a besoin de certaines qualités et peut donner lieu à la suspicion. — Ses fonctions sont de recevoir l'accusation, convoquer le tribunal, etc.

Titre III. *La compétence*. — On peut l'avoir : *ratione personarum, ratione materiæ, ratione domicilii, ratione quasi domicilii et contractus*.

Titre IV. *Du défenseur du lien matrimonial*. — Nomination, qualités, fonctions, honoraires.

Titre V. *Du greffier*. — Nomination, qualités, fonctions, le dossier, compte rendu des séances, pièces de forme, pièces extrajudiciaires.

Titre VI. *Des assesseurs*. — Sont facultatifs. Nomination, qualités, fonctions, honoraires.

Livre II. DE L'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE EXTRAJUDICIAIRE.

Titre I. *Utilité générale*. — *Du commissaire instructeur*. Avant d'engager juridiquement une action matrimoniale, le juge doit se demander : si le tribunal diocésain est compétent ; si le demandeur a capacité dans l'espèce pour introduire une action matrimoniale ; si la demande a des bases juridiques ; si la réconciliation des époux n'est pas possible ; si le mariage regardé comme nul ne peut être revalidé. Voilà les motifs d'une enquête extrajudiciaire.

Titre II. *Capacité juridique du demandeur*. — Quelles personnes ont droit d'introduire une action matrimoniale, dans l'opposition au mariage, les fiançailles, la séparation de corps, les diverses causes de nullité.

Titre III. *De la réconciliation*. — Manière d'y procéder, délais à accorder ; son impossibilité en certains cas.

Titre IV. *De la revalidation*. — Ses divers aspects ; manière d'y procéder suivant les diverses sortes de nullités. Comment la constater ?

Livre III. DE L'INSTRUCTION JUDICIAIRE.

Titre I. *Du libelle d'accusation*. — Nécessité, auteur, formes du libelle d'accusation.

Titre II. *De la citation et de la contumace*. — Définition, nécessité, teneur, exécution de la citation. — La contumace, ses diverses espèces, etc.

Titre III. *De la récusation*. — Nature, effets, examen de la récusation.

Titre IV. *De l'interrogatoire et de la commission rogatoire*. — L'interrogatoire a toujours lieu devant le tribunal au complet. — Huis clos. — Comparution personnelle. — Identité. — Serment avant, sa forme. — Interrogatoire : règles et qualités, sources, rédaction des dépositions. — Serment après. — La commission rogatoire, ses pièces, délégation.

Titre V. *De la comparution des parties*. — Nécessité absolue. — Suppléance en cas de contumace. — Renseignements à demander. L'aveu, sa valeur dans les diverses causes, ses qualités. — Contradiction des époux sur le fait, les causes, les détails. — La collusion, ses espèces ; présomption ou absence de collusion. — Position des articles.

Titre VI. *Des témoins*. — 1° De la production des témoins. — Témoins produits par les parties ; — témoins d'office ; — témoins spontanés. Nombre et taxe des témoins.

2° De la *septima manus*. — Témoins désignés sous ce titre ; leur nombre ; ne paraissent que dans les causes d'impuissance et de non consommation ; ordre de comparution ; questions auxquelles ils doivent répondre.

3° Qualités des témoins : *a*) les incapables ; insensés, fous, idiots, ivrognes, impubères, sourds, aveugles, muets, les témoins subornés, les infâmes de droit et de fait ; les excommuniés, les misérables sans aveu ; *b*) les suspects : membres du tribunal ; — ennemis ; — juifs, païens, hérétiques et schismatiques ; — parents, alliés, serviteurs, amis ; — les femmes ; — l'accusateur. — Pouvoir discrétionnaire du juge.

4° *De la preuve par témoins*. — Preuve par deux, par un témoin. Déposition de scientia, de credulitate, de auditu alieno, de fama. — Concordance et contradiction des témoins.

Titre VII. *Des expertises*. — 1° Qualités générales des expertises. — Choix des experts, secret professionnel ; rapports ; précautions à prendre.

2° De l'inspection corporelle de l'homme. — Diverses circonstances où elle est nécessaire. — Méthode et formalités. Rapport écrit ; interrogatoire.

3° *Inspectio corporalis mulieris*. — Cas où elle est nécessaire ; méthode et forme ; rapports écrits et interrogatoire des médecins et des sages-femmes.

Titre VIII. *Des documents écrits*. — Ecrits publics, privés, authentiques. — Les livres paroissiaux : copies et extraits ; leur valeur comme preuves. — Les actes judiciaires. — Autres documents authentiques. — Les lettres privées et leur valeur. — Les actes civils et non catholiques. — Suppléance des instruments par preuve testimoniale, indices, présomption. — La preuve contre l'authenticité des écrits est admise. — Comment se fait la preuve de faux. — Expertise sur la valeur des écrits.

Titre IX. *Clôture du procès*. — 1° Publication des actes. — Elle est de justice et non essentielle. — Décret et formule de la publication. — Lecture des actes. — Dans quelle mesure le dossier est mis à la disposition des parties, etc.

2° Des exceptions. — Diverses exceptions : contre

l'examen, contre les experts, contre les dépositions. — Comment se fait la preuve d'exception ; personnes recevables dans une demande d'exception ; comment se plaident les exceptions, etc.

Titre X. *Les débats.* — Les parties choisissent elles-mêmes leurs défenseurs avec l'agrément préalable du juge. — Avocats laïques ou prêtres séculiers. — Avocat d'office ou consulteur. — Qui peut être avocat ? — Différence entre le procureur et l'avocat. — Rôle de l'avocat. — Honoraires. — Devoirs de l'avocat avant et pendant le procès. — Plaidoirie écrite, imprimée. — Avantage de la plaidoirie écrite. — Manière de composer la plaidoirie. — S'il y a deux avocats. — Echange des plaidoiries, *animadversiones* et répliques. — Procédures économiques, rôle des consulteurs. — Lecture des mémoires. — Huis clos des débats. — Examen des mémoires par le tribunal.

Titre XI. *De la sentence.* — Obligation de rendre une sentence définitive. — Formalités extrinsèques, au nombre de neuf. — Formalités intrinsèques. — Rédaction de la sentence. — La sentence doit être prononcée *secundum acta et probata.* — Probabilité et certitude. Choses jugées dans les causes matrimoniales ; raisons de reprendre une chose jugée. — Inscription sur les registres paroissiaux de la sentence et de la dispense dans les causes de non consommation.

Titre XII. *De l'appel.* — 1° De l'appel en général. — Nature, effets, but. — A qui peut-on appeler ? — Pouvoir de renoncer à l'appel. — Dans les causes matrimoniales résolues en faveur de la nullité, il faut ordinairement un appel. — Attitude des parties et du défenseur du lien relativement à l'appel. — Délais et formalités de l'appel.

2° De l'appel à Rome. — Il se fait ordinairement devant la Sacrée Congrégation du Concile. — Envoi du dossier, son authenticité. — Examen sommaire et inscription. — Procédure. — Chose jugée, etc.

Titre XIII. *Honoraires et dépenses.* — Nécessité des dépenses dans toute procédure. — Attaques contre l'Eglise sur ce point ; leur injustice ; nombre considérable des procès gratuits. — Frais nécessaires. Le juge n'a pas droit à des honoraires. — Honoraires : des assesseurs, du greffier, du défenseur du lien, des avocats, des gens de l'art. — Indemnité aux témoins. — Dépenses totales approximatives. — L'action *in restitutionem expensarum.* — Qui doit payer les frais du procès en France ?

Voilà une partie des questions examinées par l'auteur ; il en est encore d'autres de moindre importance en nombre considérable, que nous avons dû laisser de côté pour ne pas trop allonger ce compte rendu.

Vient ensuite un long appendice de 250 pages où l'on trouve : *a*) trente-trois formules judiciaires répondant à tous les cas qui peuvent se présenter ; *b*) huit instructions sur la procédure matrimoniale ; *c*) la discussion d'un certain nombre de causes choisies parmi les plus caractéristiques, relativement à des conditions apposées *contra substantiam* ; à la crainte et à la violence ; à l'impuissance et à la non consommation ; à la clandestinité.

Décisions romaines sur le divorce civil, par l'abbé J. Lavialle. — In 8° de 144 p. — Prix franco : 1 fr. 50. — Périgueux, Cassard ; ou chez l'auteur, 21, rue du Plantier.

Dans cette brochure se trouvent réunies et accompagnées de commentaires courts et clairs les décisions du Saint-Siège au sujet du divorce civil, au nombre de douze, sans compter d'autres décisions citées au cours du travail.

L'auteur y a ajouté les opinions des auteurs principaux qui ont traité la question, Mgr Gasparri, la Conférence romaine du Cas de conscience, Bucceroni, le P. Marc, Heine, Mgr Feije, le P. Lehmkuhl, un théologien de l'*Univers*, Mgr Grandclaude, le P. Boudier, Deshayes, Planchard, le P. Matharan.

Sa conclusion constante est qu'il faut abandonner les latitudes qu'ouvraient des interprétations bénignes contredites par les décisions du Saint-Siège. La probabilité qu'on peut leur attribuer ne saurait contrebalancer l'autorité qui s'attache aux déclarations émanées de l'autorité suprême.

Dans un chapitre spécial, M. le chanoine Lavialle résout les questions pratiques qui se posent pour M. le maire, pour le juge, pour l'avocat, pour l'avoué, pour le greffier, pour les clients, pour les divorcés. Ses solutions courtes et solides sont appuyées de bonnes autorités. Elles sont conformes à celles que nous avons données dans l'*Ami du Clergé*, qui est plusieurs fois cité.

Nous n'avons pas trouvé de document que l'*Ami du Clergé* n'ait déjà publié. Ceux de nos abonnés qui possèdent notre collection seront néanmoins heureux d'avoir sous la main réunis les documents qui sont épars dans nos volumes ; et ceux qui ne la possèdent pas, trouveront dans la brochure de M. le chanoine Lavialle les renseignements qu'ils peuvent désirer sur cette importante question.

Le Chemin de croix, *Guide complet pour l'érection et l'exercice du Chemin de croix,* par le P. Thomas, Frère Mineur, aumônier des Clarisses à Montbrison. — Paris-Vaugirard, Girard, 76, rue des Fourneaux ; Montbrison, Percher, 5, rue du Marché. — Prix franco : 0 fr. 90.

Ce *Guide* est un résumé succinct et complet de l'ouvrage du P. Mocchegiani, *Collectio Indulgentiarum,* publié à Quaracchi, près de Florence, approuvé par un décret de la S. C. des Indulgences.

Il est divisé en trois chapitres : Précis historique du chemin de la croix ; — Erection des stations du chemin de la croix ; — Pratique du chemin de la croix.

Sur chacun de ces points on trouve dans le *Guide,* en quelques mots, les solutions les plus précises et les plus sûres. Impossible de mettre plus de renseignements en si peu de pages.

Œuvres complètes *de Mgr X. Barbier de Montault,* Prélat de la Maison de Sa Sainteté. — Tome XIII. Rome, VI. — *Hagiographie,* v[e] partie. — Poitiers, imprimerie Blais et Roy, 7, rue Victor Hugo, 1899.

Les Crucifix émaillés d'Angoulême. Plaquette, 14 p., par le même.

Les émaux champlevés de Limoges au musée de Fécamp. Plaquette, 4 p., par le même.

La conjuration de l'orage au XV[e] siècle. Plaquette, 8 p., par le même.

Les chapelles domestiques. Plaquette, 4 p., par le même.

Le marquis de Beufvier, sous-lieutenant de dragons en 1774. Plaquette, 4 p., par le même.

Un reliquaire oriental du XI[e] siècle en cristal de roche. Collection Guyard, à Poitiers. Plaquette, 10 p., par le même.

Nous ne dirons rien des plaquettes, le titre lui-même indiquant suffisamment ce dont il s'agit.

Dans le treizième volume des *Œuvres complètes,* nous trouvons sur les saints Martin, Maurice et Nicolas, des études très fouillées qui n'absorbent pas moins de 530 pages grand in-8° d'un texte fin. En voici les divisions :

I. Saint Martin. — 1. Culte. — 2. Fêtes. — 3. Liturgie ancienne. — 4. Offices. — 5. Hymnes. — 6. Séquences. — 7. Oraison de saint Martin. — 8. Chape de saint Martin. — 9. Tombeau. — 10. Archiconfrérie et confrérie. — 11. Saint Martin de Tours. — 12. Eglises de Rome. — 13. Cardinaux français du titre de Saint-Martin-aux-Monts. — 14. Epigraphie Martinienne. — 15. Le monastère du Vatican. — 16. Eglises diverses. — 17. Souvenirs amiénois. — 18. Statuette émaillée. — 19. Iconographie. — 20. Dossier d'autel. — 21. Tapisseries. — 22. Vitraux. — 23. Peinture. — 24. Sculpture. — 25. Ampoule de pèlerinage. — 26. Messe de saint Martin. — 27. Disciples de saint Martin. — 28. Sulpice-Sévère. — 29. L'âne de saint Martin. — 30. L'ours de saint Martin. — 31. L'oiseau de saint Martin. — 32. Fers votifs. — 33. Anciennes coutumes. — 34. Sermon des planètes et des vertus. — 35. Le rateau de la cathédrale de Tours. — 36. Vœux du centenaire. — 37. Ancien propre de Tours. — 38. Propre actuel. — 39. Hymnes

propres. — 40. Antiennes hagiographiques. — 41. Inscription commémorative. — 42. Fausse relique.

II. SAINT MAURICE. — 1. Culte. — 2. Iconographie. — 3. Patronage. — 4. Offices. — 5. Hymnes. — 6. Messe. — 7. Proses. — 8. Reliques de la cathédrale d'Angers. — 9. Le sang des martyrs. — 10. Tours. — 11. Abbaye d'Agaune. — 12. La collégiale d'Oiron. — 13. Un plumbetum du XII[e] siècle. — 14. Les compagnons de saint Maurice.

III. SAINT NICOLAS. — 1. Culte. — 2. Anciens offices. — 3. Propre de saint Nicolas de Bari. — 4. Propre de l'Archidiocèse de Bari. — 5. Hymnes. — 6. Messes propres. — 7. Neuvaine de mercredis. — 8. Indulgences. — 9. Prières. — 10. Confréries. — 11. Complainte des trois enfants. — 12. Iconographie. — 13. Art byzantin. — 14. Le soulier de saint Nicolas. — 15. La cane de Montfort. — 16. Eglises de Rome. — 17. Diaconie de saint Nicolas *in carcere*. — 18. Eglises notables.

On voit par ces détails que rien de ce qui concerne ces saints n'est resté étranger au savant auteur. Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en leur disant que chacune des assertions porte ses preuves à l'appui.

Le Spolium de l'évêque de Limoges en 1390, par Mgr Barbier de Montault. — Grand in-8, de 140 pages. — Limoges, imprimerie Ducourtieux, rue des Arènes, 7.

Le mot *Spolium* a deux sens, dérivant l'un de l'autre, dans la langue canonique. Il signifie d'abord la dépouille du défunt, puis le droit à cette dépouille. Pour les prélats majeurs, qui ne peuvent tester qu'en vertu d'un indult du Saint-Siège, la dépouille ne comprenant que les biens meubles, revient de droit à la R. Chambre apostolique, suivant cet axiome : « Ce qui vient de l'Eglise retourne à l'Eglise. »

On a retrouvé naguère aux Archives vaticanes un inventaire dressé en 1390, à la mort d'Aimeri Chat, évêque de Limoges, par les collecteurs de la Chambre apostolique.

Cet acte notarié méritait d'être publié dans l'intérêt de l'histoire, tant générale que privée, mais il ne pouvait être utile que s'il était accompagné de notes nombreuses pour en dissiper l'obscurité. Personne n'était plus à même de mener ce travail à bonne fin que Mgr Barbier de Montault, dont la vie s'est passée à collationner des inventaires de toutes sortes.

Il s'est parfaitement acquitté de sa tâche. Le commentaire est facile à suivre et on le parcourt avec l'intérêt qu'on apporte à une lecture soutenue. On saisit sur le vif le train de vie d'un évêque au quatorzième siècle ; on pénètre dans chacune des chambres de sa demeure et l'on voit énumérés par le menu tous les objets qui en composent l'ameublement. Comme cet inventaire est en latin, il est facile en comparant la traduction française de retrouver la genèse des termes usuels employés aujourd'hui encore pour désigner la plupart de nos objets mobiliers. Il y a là une étude intéressante pour un amateur d'archéologie domestique.

Anciennes littératures chrétiennes, II. *La littérature syriaque*. par M. R. Duval, professeur au Collège de France. — Un vol. in-12. — Prix : 3 fr. 50. — Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

La littérature syriaque, qui forme le second volume des *Anciennes littératures chrétiennes* dans la *Bibliothèque de l'Enseignement de l'Histoire ecclésiastique*, s'adresse autant aux théologiens et aux historiens qu'aux orientalistes. Ce livre, écrit par M. Rubens Duval, professeur de syriaque au Collège de France, met en évidence l'importance de cette littérature, foncièrement ecclésiastique, pour l'histoire de l'Eglise orientale. Les versions de l'Ancien et du Nouveau Testament, les commentaires des Pères de l'Eglise syriaque, les livres apocryphes, les actes des martyrs et des saints, les chroniques, les canons ecclésiastiques, etc., y sont appréciés avec toute la clarté et tous les développements nécessaires. Le lecteur trouvera dans cet ouvrage une étude systématique et complète de la littérature syriaque qui, depuis la seconde moitié de ce siècle, a particulièrement attiré l'attention des savants. C'est un travail qui n'avait pas encore été fait et qui répond à un véritable besoin.

La seconde partie du livre renferme sur les écrivains syriaques des notices biographiques qui présentent un résumé substantiel de l'histoire littéraire des Syriens.

Elementa linguæ hebraicæ, auct. Vosen. — Nouv. édit. par le D[r] Kaulen. — Fribourg, Herder, 1899. — 1 vol. in-12 de 145 pages. — Prix : 2 fr.

Les « Eléments de grammaire hébraïque » de Vosen sont trop connus, ils ont été et sont encore trop classiques, pour que nous ayons à les présenter longuement ici à ceux de nos lecteurs qu'intéresse ce genre d'étude. Disons seulement que le D[r] Kaulen n'a rien négligé pour mettre « à jour » cette nouvelle édition, et qu'il a eu soin dans ses corrections et additions de tenir compte des progrès réalisés par la philologie contemporaine dans ces dernières années. La syntaxe a été renforcée de plus nombreux exemples, et en plusieurs endroits cette huitième édition présente une rédaction plus claire et plus courte, trop courte peut-être quelquefois, que ses aînées. Nous lui souhaitons bon succès. Avec la grammaire de Chabot, celle-ci est un des meilleurs manuels classiques qu'on puisse mettre, sous la direction d'un professeur, entre les mains des débutants.

L'Evêque dans les livres du Nouveau Testament, par l'abbé E. Palis. — Arras, Sueur-Charruey, 1899. — Plaquette in-8 de 50 pages. — Prix : 1 fr.

Tirage à part d'un article publié par M. l'abbé Palis dans la *Science catholique* (février-mars 1899). Le titre en indique assez l'objet et le caractère. M. Palis, au milieu de considérations érudites que goûteront les exégètes, rappelle au clergé, sur la hiérarchie ecclésiastique, les bons principes du respect dû à l'autorité épiscopale, qui peuvent seuls être aujourd'hui sa sauvegarde contre l'invasion de ces nouveautés de paroles, de doctrines et de procédés d'action que saint Paul recommandait déjà à la vigilante attention de Timothée.

Excellente brochure à consulter, par exemple, pour ceux qui ont une conférence à faire sur les origines et prérogatives évangéliques de l'épiscopat.

La Maçonnerie devant le christianisme. — Rome, Desclée, 1899. — Une plaquette in-8 de 46 pages.

On n'a pas perdu le souvenir du congrès antimaçonnique international tenu à Trente il y a deux ans, à la suite duquel fut tant agitée la controverse Diana Vaughan-Léo Taxil. Cette petite plaquette fort instructive, extraite du tome II des Actes du congrès, donne : 1° le rapport des travaux de la première section (doctrine maçonnique), et 2° le discours prononcé alors par le professeur Vincent Lonzo sur le programme général du premier congrès antimaçonnique international. Ce discours remplit presque toute la brochure. Il est des plus intéressants, tant pour les détails fort curieux dont il fourmille, qu'à cause du caractère officiel que lui donne la circonstance où il a été prononcé.

Avis à ceux que préoccupe l'étude de la doctrine, de l'histoire et de l'action sociale de la Maçonnerie.

Le péril protestant. *Essai d'histoire contemporaine*, par Ernest Renault. — Un vol. in-12 de 580 pages, 3 fr. 50. — Paris, Tolra.

Cet ouvrage en est à sa onzième édition, preuve évidente qu'il répond aux préoccupations du moment et davantage encore au goût du jour.

Faut-il dire qu'il ne répond pas à l'idée que nous nous en formions d'après le titre : *Le péril protestant*, et surtout d'après le sous-titre : *Essai d'histoire contemporaine?*

Le péril protestant, tout le monde y croit, et c'est fort heureux : car il est réel, et ce ne sont pas des livres

comme celui de M. Renault qui seraient de nature à convaincre les hésitants.

L'auteur est manifestement grand lecteur de certains journaux réputés catholiques que nous ne voulons pas nommer ici ; et il met son livre au même diapason. Ce n'est pas ainsi qu'on écrit l' « histoire, » même l' « histoire contemporaine. » Il nous sert un ramassis de faits ou de commérages que nous n'avons ni le loisir ni le goût de contrôler ; au reste, les sources auxquelles on se réfère volontiers nous en disent assez.

De vues d'ensemble et d'idées solides, il n'en faut point demander à des livres de ce genre. Nous relèverons cependant, dans l'un des premiers chapitres, les notes suivantes, qui ne laissent pas de suggérer de singulières réflexions :

« *Les religions sont des races...* A mesure qu'on pénètre dans la compréhension des idées générales, on acquiert cette conviction, aujourd'hui confirmée par les aperçus nouveaux de l'anthropologie, qu'il n'y a guère dans le monde que des *conflits de races*, lesquels engendrent les conflits religieux, les conflits économiques, et, en fin de compte, les conflits politiques... Les races dites celtes-latines sont catholiques... Les races dites slaves sont de religion qualifiée grecque orthodoxe... Les races dites germaniques et anglo-saxonnes, de religion protestante, occupent l'Angleterre, l'Allemagne, etc... Suivant une espèce de loi, semblable à celle qui règle le flux et le reflux périodiques des océans, il se produit, au sein de ces races, des oscillations alternatives et périodiques qui donnent naissance à des extensions ou à des dépressions, pour certains pays... Ces grands conflits de races correspondant à des religions diverses, n'existent pas seulement sur les confins des Etats, sur les frontières... Ces conflits se prolongent à l'intérieur des frontières, dans les Etats eux-mêmes, dans la propre intimité des peuples, au *prorata* de leur degré d'homogénéité et d'unification et les partis deviennent ainsi presque toujours l'expression politique courante de ces vieux antagonistes *(sic)* ethniques et religieux. »

D'où, conclusion pratique pour le théologien et l'apôtre : avant d'entreprendre la conversion des Slaves et des Germains et de tout autre peuple d'ailleurs, il faudra premièrement les changer de race ; et Jésus-Christ n'était évidemment pas docteur ès-sciences anthropologiques quand il formulait son *Euntes docete omnes gentes*. — Et Slaves schismatiques ou Allemands protestants, très férus de leurs races respectives, n'ont donc pas tort de tenir l'élément catholique pour peu allemand ou peu slave. Et voilà une conclusion fort intéressante aussi pour les politiques et les diplomates. — Et enfin l'historien devra conclure encore que Germains et Anglo-Saxons, catholiques pendant tout le moyen âge, ont donc changé de race au XVI[e] siècle ? Mais il faudrait aussi expliquer ce que l'on entend par protestantisme, et si les anglicans consentiraient à se laisser appeler « protestants, » à reconnaître des coreligionnaires dans l'une quelconque des sectes germaniques, si au contraire ils ne se sont pas trouvé déjà beaucoup plus de points de contact avec les Slaves « orthodoxes » ?

Les partis conservateurs et le clergé devant les leçons du scrutin, par Paul Lapeyre. — In-8 de 37 p., 0 fr. 75. — Paris, Savaète.

Brochure d'une rare vigueur, que nous recommandons aux méditations de tous nos confrères. C'est l'examen de l'état social et religieux de la France, tel qu'il se dégage des révélations du scrutin.

Constatations se dégageant des élections en France :

1° Elections plus calmes, diminution de foi en cette panacée ;

2° Progrès des catholiques insignifiants ou nuls dans l'ensemble ;

3° Ruine des vieux partis monarchiques dans l'opinion ;

4° Socialisme stationnaire dans les villes ; tendance à s'accroître dans les campagnes ;

5° Marche au hasard des électeurs conservateurs ;

6° L'influence du clergé continue d'être à peu près nulle.

Chacune de ces constatations fournit à l'auteur l'occasion de réflexions parfois dures mais trop vraies. Voyons comment il explique l'insuccès des catholiques :

« La raison en est bien simple : les électeurs ouvriers sont la très grande majorité ; ils sont persuadés que leurs intérêts sont en opposition avec ceux des capitalistes. Naturellement, ils considèrent comme adversaires tous ceux qui font cause commune avec leurs antagonistes. Or, les catholiques, de temps immémorial et surtout depuis la Révolution, ont, très inconsidérément, mais avec non moins d'énergie que d'unanimité, lié leur cause avec celle des possédants.

« Voyant les ennemis de l'ordre social actuel ennemis en même temps de l'Eglise, ils ne se sont pas demandé si l'ordre social actuel était suffisamment conforme à l'Evangile pour mériter le respect qu'on lui accordait, *si les travailleurs manuels ne subissaient pas de souffrances imméritées*, si la justice était toujours observée à leur égard, si l'abandon de la part des autres classes n'était pas la méconnaissance des devoirs du patronage, si d'autre part on ne confondait pas abusivement avec *l'Eglise* les intérêts exclusivement personnels et temporels du clergé, si par conséquent, en excluant de la mission de l'Eglise tout ce qui touche au relèvement de la classe ouvrière, on ne commettait pas la faute de présenter l'Eglise comme indifférente au sort des travailleurs, comme dépourvue d'action utile et bienfaisante en faveur des pauvres tant aimés de Jésus-Christ !

« Et ainsi, c'est du Nom de Jésus-Christ que l'on s'arme depuis un siècle pour la défense d'un état social antiévangélique !...

« Peut-on reprocher aux travailleurs de s'être donnés à ceux qui prenaient en main leur cause ?... Paroles et promesses, dira-t-on. Assurément c'est peu, mais cela vaut mieux que rien, cela fait toujours plaisir à entendre, et ce plaisir mérite bien la récompense d'un bulletin de vote. — D'ailleurs ces promesses n'ont pas été si stériles. Depuis vingt ans l'ensemble des lois et mesures en faveur de la classe ouvrière est considérable. Il n'y a donc plus à railler les électeurs populaires de leur excès de confiance dans des hommes qui les paient de mots... Léon XIII a voulu porter remède à cette situation... »

Dix ans d'épiscopat, par Mgr Fuzet, évêque de Beauvais. — Un vol. in-8 de XVIII 600 pages, 6 fr. — Paris, Roger et Chernoviz.

Mgr Fuzet réunit sous ce titre les Instructions pastorales, Lettres et Discours adressés à ses diocésains de La Réunion et de Beauvais. Ce ne sont pas seulement pages d'éloquence ; ce sont aussi et surtout pages d'histoire politique et religieuse. En tête, une large introduction où l'auteur présente le programme des « idées qui, depuis le commencement de son épiscopat, ont dirigé ses enseignements et son administration. » On peut juger ainsi, comme il le dit lui-même, « de l'unité constante des vues à laquelle il a subordonné sa parole et ses actes jusque dans le moindre détail. » Il part de ce principe contenu dans les directions de Léon XIII, que « la France étant en démocratie, il est du devoir du clergé de travailler à réunir cette démocratie et l'Eglise dans la concorde et la paix. »

A quels moyens recourir ? Mgr Fuzet croit qu'il n'y en a pas d'autres que « les moyens apostoliques. » Les apôtres ont subjugué le monde par la prédication de l'Evangile, le dévouement de la charité et la sainteté de leur vie. Les mêmes procédés conduiront aux mêmes victoires. Tel est le programme que Mgr Fuzet développe en une demi-douzaine d'instructions pastorales. Il a rencontré sur sa route des contradicteurs ; il leur a répondu par ses lettres sur la tolérance et le support des injures.

Tout n'est pas dans ce volume questions de politique religieuse. Mgr Fuzet aborde aussi les problèmes qui tourmentent l'âme contemporaine : les mystères, les raisons de croire, le bonheur des convictions religieuses. Et surtout il n'a pas oublié la fonction principale de l'évêque, qui est d'enfanter des prêtres à l'Eglise ; et une série de Lettres traitent de la vocation ecclésiastique, de la formation des clercs, des vertus du séminariste, des étapes de sa sanctification, etc. Chemin faisant, il leur fixe le rôle du prêtre dans la société contemporaine, la voie à suivre, également écartée d'un rigorisme mal entendu ou d'un modernisme à outrance. Il estime avec raison que l'on peut toujours tirer parti des vieilles méthodes consacrées par l'expérience des

siècles : il suffit, pour cela, de les rajeunir par des remaniements intelligents.

On le voit, les sujets traités, — non moins que le nom de l'auteur, l'une des personnalités assurément les plus originales de l'épiscopat actuel, — suffisent à dire l'intérêt puissant de cette publication.

La crise du libéralisme, par G. Fonsegrive. — In-8 de 25 p., 0 fr. 50. — Paris, Lecoffre.

Le recrutement du clergé dans les classes supérieures de la société, par P. J. Delbrel, S. J. — In-8 de 16 p., 0 fr. 50. — Paris, aux bureaux des *Etudes*.

Enseignement et liberté, par l'abbé Lahargou. — In-8 de 20 p., 0 fr. 50. — Paris, Poussielgue.

Le clergé séculier français au XIX[e] siècle, par l'abbé Garilhe. — In-8 de 95 p., 2 fr. — Paris, Savaète.

A propos d'une controverse sur l'enseignement féminin, par M. Xavier. — In-8 de 27 p. Extrait de la *Revue générale des Œuvres de charité*. — Paris, Avenue de l'Opéra, 32.

Les séminaires catholiques en Russie. — In-8 de 48 p. — Bruxelles, D. Hasselle, rue Stephenson, 12.

I. — *La crise du libéralisme* est une conférence donnée par M. Fonsegrive aux étudiants de Bruxelles le 10 décembre dernier. L'auteur y expose les origines, les raisons philosophiques et l'évolution historique du libéralisme en ses diverses applications, puis les faits qui ont mis en évidence la faillite du libéralisme doctrinal. Il montre, pour terminer, « l'âme de justice et de vérité qui se trouve mêlée aux erreurs du libéralisme, et que devront conserver vivante, pour vivre elles-mêmes, toute doctrine, toute pratique sociales. » Quelques phrases seraient à expliquer et à préciser ; mais l'étude elle-même est solide, d'un bon philosophe et d'un profond sociologue connaissant bien son siècle.

II. — Le *Recrutement* du P. Delbrel est un rapport présenté au Congrès national catholique, le 29 novembre 1898. « Le sacerdoce étant un service public qui profite à toutes les classes de la société chrétienne, il appartient à elles toutes d'en assurer le recrutement. » L'absence de vocations ecclésiastiques dans les classes élevées est un des caractères de l'Eglise de France au XIX[e] siècle. Serait-ce parce que l'Eglise est devenue pauvre qu'on la délaisse aujourd'hui ? Autrefois on voyait au contraire les grandes familles envahir le sanctuaire, quand l'Eglise avait des trésors à leur offrir. — Et comme rien n'autorise à croire que Dieu refuse la grâce de la vocation sacerdotale, religieuse, apostolique, aux enfants des classes supérieures, alors qu'il la prodigue aux fils du peuple, il faut conclure que ce qui manque aux premiers, ce n'est pas l'appel divin, mais les dispositions qui les mettraient en état de l'entendre et d'y répondre.

III. — La brochure de M. Lahargou dégage de très intéressantes constatations des législations étrangères, et fait ressortir, par des exemples pris de la Belgique, de la Hollande, du Canada, que la coexistence des deux systèmes d'enseignement est toujours un bienfait pour l'instruction elle-même, par la saine émulation qu'elle provoque.

IV. — La brochure de M. l'abbé Garilhe s'était glissée par surprise dans la *Revue du monde catholique*. Le directeur de la *Revue* l'a désavouée hautement et en a confié la réfutation au P. Fontaine, S. J. La brochure contenait un panégyrique et un réquisitoire : *réquisitoire contre le clergé*, corps sans tête et par conséquent sans direction, qui n'a guère commis que des fautes, surtout en matière d'enseignement (petits séminaires, foyers d'ignorance ; grands séminaires à l'avenant ; évêques qui déclarent ne jamais hésiter entre un prêtre qui sait réciter un *Ave Maria* et un prêtre instruit, etc.) ; — *panégyrique de l'Université*, où tout est parfait.

Conclusion : c'est qu'aux yeux de M. Garilhe, *l'erreur capitale du clergé français en ce siècle*, c'est sa lutte contre l'Université, et que le suprême intérêt de l'heure présente est de réparer cette erreur par un rattachement à l'institution universitaire, rattachement dont on nous expose les formes et les conditions.

Il nous suffit d'avoir signalé cet ouvrage pour montrer sur quelle pente on est quand on s'abandonne à certaines idées.

V. — Il nous suffira de mentionner aussi la brochure relative au livre et au projet de sœur Marie du Sacré-Cœur ; brochure écrite avant la décision romaine, écrite d'ailleurs dans un réel esprit de conciliation, indulgente ou même sympathique à certaines idées de la très respectable auteur, mais opposée à la réalisation du projet d'Ecole normale, qui est au moins « prématuré. »

VI. — *Séminaires catholiques en Russie* est une lettre ouverte adressée par un catholique russe aux membres du comité des ministres de l'Empire de Russie, touchant « la surveillance gouvernementale des séminaires ecclésiastiques catholiques romains dans l'Empire de Russie et le Royaume de Pologne. » Vous comprenez, avec cela, l'intérêt de cette brochure et l'énergique expression des revendications qu'elle formule.

Les premières Petites - Sœurs des pauvres, par L. Masson. — Un vol. in-8 illustré de 156 p., 1 fr. 50. — Lyon, Vitte.

Connaissez-vous dans l'histoire de l'Eglise bien des merveilles supérieures à ces origines des Petites-Sœurs des pauvres ? C'est une réalisation éclatante, entre mille autres, de la promesse de Notre-Seigneur nous assurant que nous pouvons tout, pourvu que nous soyons décidés absolument à suivre jusqu'au bout les inspirations de sa grâce.

Cela commence à Saint-Servan. Il y a là une servante bretonne de quarante-sept ans, la Jugan, une ouvrière, Marie Jamet, un vicaire de vingt-cinq ans, l'abbé Lepailleur, sans fortune, sans relations. Le cœur de ces humbles s'émeut de pitié à la pensée de tant de pauvres vieux abandonnés, croupissant dans la malpropreté physique et morale, expirant désespérés dans des coins. Il faut donner des lits à ces parias. On commence par ramasser une vieille aveugle qui agonisait dans un galetas.

Puis, la Jugan prend un grand panier et s'en va mendier. Vous devinez la secousse de cœur, la contraction d'estomac à la première sortie. Cette domestique bien considérée, ayant servi dans de bonnes maisons, se faisant mendiante dans cette petite ville où tout le monde la connait, où sur le pas des portes chacun la regarde... Vous sentez ce que prête aux quolibets le spectacle de ces deux filles du peuple associées à ce mince vicaire et se mettant en tête de recueillir ces êtres sordides qui dégoûtaient tous les gens qui avaient de la tenue... La Jugan cependant quête ; elle s'en va arpentant les routes, dévorant les kilomètres, courant de ferme en ferme, pliant sous le faix des provisions. Bientôt elle se risque aux champs de courses de Saint-Malo et de Dinard.

La première fois, elle eut une peur du diable. C'est bien le mot, puisque c'est le diable qui la lui suggérait. A la pensée d'aborder toutes ces belles dames assises en élégantes toilettes sur des estrades, tous ces beaux messieurs qui braquaient leur jumelle sur le champ de courses, elle se sentit défaillir. Elle saisit d'une main son grand sac noir de quêteuse, presse de l'autre le crucifix qui pendait à son chapelet, et, souriante et calme, va de groupe en groupe.

Et aujourd'hui, l'institut fondé par ces trois êtres qui n'avaient pas mille francs à eux trois, possède deux cent soixante-treize asiles. Il n'est pas un coin au monde où les Petites-Sœurs n'aient implanté une de leurs maisons. La France à elle seule en compte cent sept. Elles ont traversé l'Océan et recueilli les pauvres dans les quartiers délaissés de l'opulente New-York, dans les villes neuves de l'Australie, dans nos colonies d'Afrique. Et tout cela vit au jour le jour. Les statuts de la congrégation défendent aux maisons d'avoir ni pensions ni revenus. Les Petites-Sœurs doivent dé-

pendre de la Providence pour le pain quotidien ; chaque journée doit se suffire à elle-même ; l'avenir n'est assis sur aucune base humaine ; on se repose de tout sur Dieu, et voilà la grande force, pour les individus comme pour les communautés.

Le Prêtre éducateur, par le P. Lécuyer, O. P. — Un vol. in-12 de 270 pages. — Paris, Lethielleux. 1899. — Prix : 3 fr.

La part que prit le P. Lécuyer dans les questions d'enseignement et dans les œuvres religieuses, pendant la période qui a suivi nos désastres, ne saurait être mise en oubli par les contemporains dans le clergé et chez les catholiques. Peu d'hommes après Lacordaire, dont celui-ci fut le disciple, ont mieux compris et plus passionnément aimé la jeunesse. Aucun peut-être n'a mieux saisi, et plus délicatement tracé la physionomie du « Prêtre éducateur. » Tout n'est pas dit, dans ce court volume, de ce qu'un éducateur doit savoir et pratiquer ; sa prétention n'est point d'être un manuel moral de pédagogie ; mais tous les traits saillants de la mission divine confiée aux dépositaires de l'autorité enseignante y sont burinés de main de maître. Nous ne savons guère de livre dont un supérieur de collège, un professeur dans sa classe, puisse tirer meilleur profit pour dresser des plans de conférences morales susceptibles d'intéresser et de former efficacement les élèves aux vertus de *force*, de *justice*, de *religion*, de *charité*, de *chasteté*, au respect de la *vérité* et de la *doctrine chrétienne*, à la pratique de la *confession*, de la *prière*, de l'*abnégation*, du *travail*, du *dévouement*. A cette simple énumération des douze sujets que développe le P. Lécuyer, on jugera du contenu du livre. Le nom de l'auteur est assez connu pour que nous n'ayons pas à louer une fois de plus le choix et la puissance des idées, le charme peu ordinaire de son style. C'est un bon livre, bien fait, digne d'être vivement recommandé aux éducateurs et « éduqués » de toute sorte.

L'initiative au collège, par le P. Barbier, S. J. — In-12 de 63 p., 0 fr. 60. — Paris, Poussielgue.

Deux Etendards. *Liberté d'enseignement et monopole*, par le P. Pottier, S. J. — In 8 de 33 pages, 0 fr. 50. — Paris, Douniol.

I.— L'« initiative au collège » est un mot qui a été mis à la mode ces temps-ci non pas précisément par les Jésuites, mais contre eux. Quand on met un mot à la mode, c'est souvent qu'on manque de la chose ; et si les Jésuites ne se sont pas improvisés, comme d'autres, grands prôneurs d'initiative, c'est qu'ils n'ont jamais cessé de connaître et de pratiquer la chose et d'en insuffler la pratique à leurs pupilles. Les trois conférences du P. Barbier sont une réponse topique aux attaques dont les Collèges de la Compagnie ont été l'objet. Nous les recommandons surtout aux amis de la belle polémique. Ils en trouveront là un modèle exquis. Polémique admirable de clarté, de loyauté, de franchise. Rien des voies tortueuses ou des faux-fuyants où certaines gens se plaisent. Avec quelle vigueur, par exemple, le P. Barbier regarde en face le P. Didon qui, lui, avait dissimulé son attaque sous le voile d'une allusion : « La compression, disait en 1896 le célèbre Dominicain, la compression produit des esclaves et des hypocrites ; et plus elle est savamment pratiquée, plus elle réussit dans cette misérable besogne. Elle laisse l'empreinte, — l'empreinte ineffaçable de la servitude. » Nous prions nos lecteurs, pour comprendre tout ce qu'il y a de venimeux dans ce mot lancé en plein discours de distribution de prix, — nous les prions de se rappeler le retentissement donné quelques mois auparavant au mauvais roman de M. Estaunié, l'*Empreinte*. (*Ami* 1896, p. 212).

Sur quoi le P. Barbier remarque, avec un imperturbable sang-froid : « Ce sont là des traits qu'on ne manie point *sans se blesser soi-même*, quand on est placé à si courte distance les uns des autres et vêtu de certaine sorte. Le coup peut même parfois n'avoir pas d'autre effet. »

Au reste, toute cette querelle pour ou contre l'initiative, doit être regardée comme tranchée depuis la Lettre pontificale sur l'Américanisme. Car, au fond, ce n'était que la querelle entre vertus actives et vertus passives. Il n'y a pas de vertus passives ; toute vertu est, de sa nature, active, et toute vertu, pour atteindre à sa perfection, suppose l'exercice, l' « activité » de toutes les autres.

« Que vient saluer notre foi dans cette humble crèche où est couché un Dieu-Enfant ? Qu'admirent en lui nos cœurs ravis, sinon le plus inimaginable exemple d'initiative que Dieu lui-même ait pu offrir aux hommes ? *Initiative à pas gigantesques :* EXSULTAVIT UT GIGAS AD CURRENDAM VIAM, *mais sous des dehors si humbles, avec si peu de fracas !* Il y aurait là beaucoup à méditer... Gardez, mes enfants, et cultivez les belles vertus... dont nous devons faire la sauvegarde de notre initiative dans la vie. Pour en développer les heureux germes, croissez à l'exemple de l'Enfant Jésus, en âge, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes. Voilà votre programme : il embrasse tous les progrès dont vous êtes capables. Voilà votre idéal : il est radieux de paix et de promesses. »

II. — *Deux Etendards* est un discours prononcé par le P. Pottier en l'église Saint-François-Xavier, à Paris, en faveur de la Société générale d'éducation et d'enseignement, le 16 avril 1899. C'est l'exposé le plus brillant, le plus vibrant que vous puissiez imaginer de la question de l'enseignement : liberté ou monopole, athéisme obligatoire ou Evangile à la portée de tous. Nous l'avons déjà dit : rapide, incisive, pressante, harcelante, familière, primesautière, l'éloquence du P. Pottier est certainement aux tout premiers rangs de la chaire contemporaine.

L'Evangile et les mères, par l'abbé Henri Bolo. — Un vol. in-12 de 337 p., 2 fr. 50, *franco* 3 fr. — Paris, Haton.

La formation catholique de la femme contemporaine, par Mme Marie du Sacré-Cœur. — Un vol. in-12 de XXVII 302 p., 3 fr. 50. — Paris, X. Rondelet.

Aux mères, *Causeries sur l'éducation*, par le P. Charruau, S. J. — Un vol. in-8 jésus de VIII-376 p., 3 fr. — Paris, Retaux.

Prêtre et apôtre, par un licencié en théologie. — Un vol. in 8 écu de 490 p., 3 fr. 50. — Paris, Bloud et Barral.

I. — Le nouvel ouvrage de M. Bolo dépasse les promesses du titre. Ce n'est pas l'Evangile seulement qu'il passe en revue, c'est la Bible tout entière et toutes les ébauches qu'elle nous a tracées de la mère selon le cœur de Dieu, de la maternité idéale. On y retrouvera, avec l'élévation d'une pensée qui s'appuie toujours sur la parole de Dieu, la beauté d'un style dont l'éclat se tempère et se purifie de jour en jour.

Nous avons présenté assez souvent M. Bolo à nos lecteurs pour qu'il soit superflu d'insister. Il a été très discuté ; nous-mêmes l'avons discuté ici autrefois en de longues colonnes. On ne discute d'ailleurs que ce qui a de la valeur ; on ne s'acharne point après des médiocrités. Que de sermonnaires l'on serait fort embarrassé de soumettre à une critique sérieuse ! Et M. Bolo qui, dès l'apparition de ses premiers livres et malgré les heurts voulus que ceux-ci donnaient au goût public, avait reçu des plus hautes personnalités de l'épiscopat les éloges les plus convaincus et les encouragements les plus flatteurs, M. Bolo a fini par s'imposer en somme au respect et à l'admiration de tous, même de ceux qui, comme nous, ont suivi avec le plus de défiance ses débuts.

Ceci soit dit en réponse à certains de nos lecteurs qui ne comprennent pas que l'on trouve quelque chose de bon en M. Bolo et ont parfois l'air de demander une exécution sommaire. Il est vrai que la plupart de ces braves gens terminent leur réquisitoire par un post-scriptum où ils nous confessent n'avoir jamais lu une ligne de M. Bolo. C'est ce que nous avouait notamment un excellent chanoine qui, au nom de ses quatre-vingts ans, venait de fulminer une protestation solennelle en quatre pages contre *Jeunes filles* de notre auteur, un livre « éhonté, » qu'une « jeune fille ne devait jamais ouvrir, » etc. — Il y aurait à critiquer, assurément,

dans *Jeunes filles*, mais pas sur ce ton, et pas au nom de la morale indignée! Et l'on nous pardonnera le malin plaisir que nous prenons à citer, à titre de document, l'appréciation, sur *Jeunes filles*, de la *Semaine religieuse* de Lyon, la reine incontestée de nos *Semaines religieuses*, une *Semaine religieuse* qui est plus intéressante et plus riche de choses que bien des Revues :

« Ce dernier ouvrage *(Jeunes filles)* est frais et gracieux comme son sujet. On ne peut entrer plus intimement dans l'état d'âme des jeunes filles, prendre plus habilement l'esprit et le ton de ces êtres frêles et légers pour leur faire agréer les graves avis dont elles ont besoin. On ne peut accepter avec plus de bienveillance les défauts de leurs qualités pour débarrasser ensuite ces qualités de l'alliage qui les dépare... Désormais, *on n'hésitera pas sur le choix du livre à donner à une jeune fille au sortir du pensionnat* pour compléter les leçons d'une retraite, pour guider son entrée dans le monde, pour lui faire un règlement de vie et de conduite approprié à son âge et à sa condition. En attendant qu'elle puisse apprécier et goûter l'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales, ou le *Journal et Pensées intimes* de Marie-Louise C..., c'est le livre de l'abbé Bolo qu'on lui offrira. »

Ces lignes sont signées de l'abbé Castan, le principal rédacteur de la *Semaine* de Lyon, celui qui est ordinairement chargé d'écrire le bel article doctrinal qui ouvre chaque numéro. Nous les citons à titre de document ; tous les organes de la critique ne vont pas aussi loin dans l'éloge, mais aucun ne voudrait aujourd'hui souscrire aux appréciations de certains de nos correspondants.

II. — Le volume que vient de publier sœur Marie du Sacré-Cœur ne suscitera pas, grâce à Dieu, les violentes polémiques qui ont accueilli l'apparition de son premier ouvrage. L'an dernier, elle attaquait ; cette année elle expose, et comme c'est une éducatrice de haut mérite, on est sûr de trouver dans son livre, sur l'éducation intellectuelle et morale (morale surtout) de la femme, des vues extrêmement pénétrantes, fines et larges tout à la fois, mêlées d'ailleurs à des idées plus ou moins hasardeuses. Mais quel est l'ouvrage de pédagogie où l'on ne puisse démêler des vues hasardeuses? L'auteur a soin d'ailleurs de se tenir à l'écart de toute question doctrinale, de toute polémique irritante : « On discute, dit-elle (ceci était écrit avant la décision du pape sur l'américanisme), on discute sur la valeur des vertus passives et des vertus actives. Je ne sais si les chrétiens des premiers siècles subtilisaient entre vertus et vertus. Ils étaient chrétiens, c'est-à-dire charitables, fidèles et forts, cela leur suffisait ; ils avaient au cœur l'amour de Dieu et de leurs frères : patients jusqu'au martyre, actifs jusqu'à convertir le monde, ces distinctions leur eussent paru oiseuses. »

III. — *Aux mères* est tout intime. C'est presque un livre de méditations. On se croirait parfois au confessionnal, tant l'accent de ces pages est pénétrant et vous atteint jusqu'au fond de l'âme! Toutes les mères, et surtout celles à qui la Providence a confié des jeunes filles, méditeront, dans le secret de leur oratoire, les *Causeries* du bon Père sur l'éducation, sur les sources du courage, sur le sacrifice inévitable par où Dieu couronnera l'œuvre de l'éducation : mariage, vocation religieuse, mort !

IV. — Après tant d'ouvrages qui nous parlent des diverses œuvres du ministère pastoral, des œuvres dont l'ensemble constitue ce qu'on pourrait appeler notre apostolat extérieur, *Prêtre et Apôtre* nous entretient de notre vie intérieure, de l'*apostolat intérieur*, de l'apostolat qui commence par nous-même et par l'œuvre de notre sanctification personnelle. *Pro eis ego sanctifico meipsum.*

Deux parties dans ce livre. La première, doctrinale, didactique si l'on veut, traite de l'apostolat de la prière, du sacrifice, de la bonté, de la vie intérieure, de la sainteté. La seconde, suivant le même plan, propose l'application de cette doctrine dans la personne de deux apôtres éminents : saint François-Xavier et saint François de Sales.

Les commandements expliqués, par le R. P. Arth. Devine, trad. de l'anglais par l'abbé C. Maillet. — Avignon, Aubanel, 1899. — Un fort vol. in-12 de XLVIII-704 pages. — Prix : 5 fr.; *franco* poste, 6 fr.

La presse catholique anglaise avait fait bon accueil à l'original dont M. Maillet nous donne aujourd'hui la traduction (bien faite, pour le dire tout de suite).

Le plan assez nouveau de cet ouvrage consiste à grouper, non sans beaucoup d'érudition et de détails, à peu près tous les éléments de la doctrine morale catholique, toutes les questions pratiques de la vie chrétienne, autour des *dix commandements* de Dieu.

Tout prêtre qui a présentes à l'esprit les grandes lignes de son traité *De Præceptis Decalogi* devine aisément combien peut être élastique cette trame fondamentale, et comment, en somme, à propos du Décalogue, on peut enseigner aux fidèles une foule de choses, et de choses très modernes, d'utilité courante très pratique. C'est ce qu'a fait le P. Devine dans ce gros volume que nous signalons avec plaisir à nos lecteurs, non pas comme un *Traité* à méthode didactique bien rigoureuse, mais comme une paraphrase française du *De Decalogo*, excellente à lire pour eux-mêmes, comme préparation par exemple à l'enseignement du catéchisme, excellente aussi à faire lire aux laïques désireux de creuser sans fatigue, à la lumière d'une doctrine sûre, beaucoup de questions troublantes de la morale contemporaine.

L'auteur a plutôt une tendance « large » en fait de conclusions morales, ce qui n'est pas pour faire douter de la rectitude de sa critique, surtout en matière de « diableries » où il convient évidemment de se montrer sceptique par principe, disposé à admettre le plus possible les explications naturelles.

Pour la pratique de l'hypnotisme nous n'oserions pas aller si loin que le P. Devine. Nous la croyons un peu plus sujette à prohibition qu'il ne le donne à entendre, à cause des désordres naturels qu'elle entraine, quoi qu'en disent certains médecins ; mais c'est là une question controversée, où chacun peut opiner comme il croit devoir le faire, tant qu'une autorité supérieure ne sera pas venue trancher le débat.

Un mot encore : nous regrettons un peu que la partie « décisive » ou résolutive soit généralement trop brève, alors que l'exposé des erreurs, des systèmes et des faits est beaucoup plus développé. Rien ne manque cependant quant à la « substance » des conclusions morales ; voilà pourquoi nous trouvons ce livre fort utile et recommandable.

Vers l'éternité, par l'abbé Poulin. — Un vol. in-12 de 430 pages, 3 fr. 50. — Paris, X. Rondelet.

Vers l'éternité! Le beau mouvement que, à lui seul, ce titre dessine! Mais l'auteur, — le *Parisien* de la *Croix*, — n'est pas de ceux à qui il suffit que « le geste soit beau. » Aussi, ce mouvement, combien il est fort et entrainant! Combien d'âmes, bonnes et croyantes au fond, et qui se laissent abattre, attrister, décourager! Pourquoi? Parce que leurs regards tombent vers la terre. Comment leur rendre la vaillance et la joie? En élevant leurs yeux : en leur criant le *Sursum corda* que l'auteur commente dans son premier chapitre. Et d'ailleurs ce *Sursum corda*, tout nous le répète : et la vie et nous-mêmes, et le Christ et Satan, et le remords présent et le jugement à venir, et l'Eucharistie, ciel sur terre, et le ciel de là-haut... et c'est sur cette vision que le livre se ferme. — Livre qui ne prétend point « à une marche didactique, à un exposé catéchistique, à une série de démonstrations rigoureuses » ; qui ne s'adresse pas « directement aux indifférents et aux impies », mais aux âmes chrétiennes, « fatiguées, lasses du monde, affaiblies par mille luttes » ; livre écrit surtout avec cœur, vibrant d'enthousiasme, où l'on sent à chaque page le désir ardent d'atteindre les âmes.

Instructions sur les principales fêtes de l'année, par le P. Villard, missionnaire de Notre-Dame de la Salette. — Deux vol. in-8 écu de 472 et 448 p., 8 fr., franco 9 fr. — Paris, Bloud et Barral.

La Vie de l'Eglise exposée au peuple chrétien dans des sermons liturgiques, par Simon Knoll, curé de Saint-Pierre à Munich. — T. II, *Le Temps de Noël ;* t. III, *Le saint Temps de Pâques.* — Deux vol. in-12 de 260 et 436 p., 2 fr. et 3 fr. — Paris, H. Walzer.

I. — Le P. Villard, de la Salette, est connu de tous ceux qui ne poursuivent dans la prédication que le bien des âmes, et qui par conséquent ne s'attachent qu'aux qualités solides de simplicité, de clarté, de force, et surtout à ce rayonnement d'amour, à cette émotion souveraine révélée par Jésus-Christ à l'éloquence et que l'on nomme l'onction. Le P. Villard, c'est vraiment la parole de Dieu. On trouvera dans son nouvel ouvrage une soixantaine de sermons roulant, comme le titre l'indique, sur les principales fêtes de l'année, sur les solennités de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et de quelques-uns des saints les plus connus encore ou les plus aimés du peuple fidèle : saint François-Xavier et la Propagation de la Foi, saint François de Sales et l'Œuvre qui porte son nom, saint Jean l'Evangéliste, les saints Anges, saint Etienne, saint Pierre et saint Paul, saint Antoine de Padoue, saint Michel, etc.

Chaque sermon est assez longuement développé, une dizaine de pages compactes en général. Mais chacun aussi est précédé d'une analyse très claire et méthodique qui permettra de s'orienter aisément à travers la quantité d'idées remuées et d'abréger, de faire un choix, si besoin en est.

II. — Le tome I de la *Vie de l'Eglise* nous avait donné une fort bonne explication des *Cérémonies de la messe.* Le tome II commence, avec l'Avent, l'explication de l'*Année liturgique;* et le tome III nous conduit de la Septuagésime à l'Ascension. Ces sermons, prêchés à Munich, sont pleins de choses, pleins de science liturgique. Ils auraient gagné certainement à nous être présentés sous une forme un peu plus française, plus nette, plus brève, mieux dégagée de certaines longueurs, de certains enchevêtrements d'idées et de phrases. Mais idées et faits sont toujours là ; et quand il ne reste plus qu'à élaguer, à éclaircir, c'est besogne facile et agréable pour un lecteur sérieux.

On trouvera dans ces Recueils des sermons sur des sujets peu traités en France, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'offrent pas d'intérêt : sur l'arbre de Noël par exemple, sur la bénédiction de l'eau la veille de l'Epiphanie, sur la bénédiction des maisons le premier dimanche après l'Epiphanie, sur la bénédiction des relevailles, sur les Sacramentaux (quarante pages excellentes), sur le carnaval, etc. Recommandons encore, pour finir, la série d'instructions très complètes sur la liturgie et les diverses cérémonies de la Semaine Sainte.

L'Eucharistie d'après les prédicateurs contemporains, par l'abbé Pluot. — Un vol. gr. in-8 de 304 pages, 4 fr. — Paris, Téqui.

La Source de la Vie ouverte au genre humain, par l'abbé Sachet. — In-12 de 28 pages, 0 fr. 60. — Chez l'auteur, à Veuves (Loir-et-Cher).

L'Apostolat laïque dans le temps présent, par l'abbé Planeix, supérieur des missionnaires diocésains de Clermont Ferrand. — In-12 de 55 pages, 0 fr. 75. — Paris, Lethielleux.

I. — Si les publications oratoires de ce genre sont nombreuses, celle de M. Pluot a pourtant son caractère à part. Elle réunit non plus des sermons détachés ou groupés suivant la chronologie liturgique : son plan est plus rationnel. Ce sont les différents et nombreux aspects du mystère eucharistique que la suite des sermons est destinée tour à tour à développer : présence réelle, sacrifice, communion, culte. C'est, à son point de vue, à la fois oratoire et pratique, une « véritable petite Somme eucharistique », comme on l'a dit. Et dans ces sermons l'on a toujours l'avantage d'entendre quelques-unes des voix les plus aimées de la chaire contemporaine : NN. SS. Sourrieu, Thomas, Mermillod, de Langalerie, Dechamps, Doutreloux, Pichenot, etc.

II. — La *Source de la Vie* est un rapport qui fut présenté au XI^{e} Congrès eucharistique international, à Bruxelles, sur « l'Eucharistie considérée comme le grand moyen dont Dieu se sert pour nous faire vivre de sa vie ». Dieu a tant aimé les hommes qu'il a voulu les faire vivre de sa vie ; et c'est pour cela que le Fils de Dieu a pris la nature humaine et s'est caché dans l'hostie. Cette vie divine opère la transfiguration de la nature humaine déchue. Elle veut se communiquer à tous les hommes. Jésus-Hostie, c'est le Dieu vivant qui veut nous faire tous vivre de sa vie. — Telles sont les idées développées dans ce rapport qui, sous une forme pleine de sobriété, de force et de clarté, nous présente une admirable vue d'ensemble de la théologie pratique de l'Eucharistie.

III. — C'est l'Eucharistie qui fait les apôtres. L'*apostolat laïque* est une conférence faite cette année à Clermont-Ferrand pour l'ouverture de la station quadragésimale. C'est une des pires erreurs de notre temps, de croire que la piété laïque est chose purement individuelle et privée et que l'apostolat est réservé exclusivement au sacerdoce. Pour les premiers chrétiens, la religion était une milice. Tout chrétien doit être soldat toujours, disait Tertullien : *In omnibus his christianus debet esse miles.*

Nos catholiques des temps modernes, au contraire, laissent l'Eglise se débattre sous les coups de ses ennemis, et semblent trop souvent se désintéresser de la lutte, ou du moins n'en suivent les péripéties que d'un œil distrait, sans avoir même la pensée de se jeter dans la mêlée. « Leur vie, libre de tout choc et de tout conflit, s'écoule dans la solitude paisible du foyer ou dans le recueillement inaltérable de nos églises ; leurs mains, inhabiles à tous les combats, ne savent point porter d'autres armes qu'un livre d'heures ou un pacifique chapelet. La plume, cette autre épée, leur est étrangère ; et la parole, ce glaive à deux tranchants, ne frémit pas sur leurs lèvres. »

Impossible de croire que chez tous ces braves fidèles ce soit là instinct de couardise : la France n'a jamais passé pour un pays de couards. Non, il y a chez eux autre chose, il y a erreur d'intelligence, erreur doctrinale sur le devoir du chrétien dans la société, sur le devoir social. — Et c'est ce devoir que vient leur rappeler M. Planeix en un langage brillant et vibrant comme l'éclair d'une épée. Bien aveugles et bien sourds ceux qui n'en seraient pas illuminés et ébranlés !

Notre devoir social, par l'abbé Naudet. — Paris, Flammarion, 1899. — Un vol. in-12 de XVI 304 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Les uns critiquent âprement, les autres non moins chaudement approuvent l'attitude prise par l'abbé Naudet, et ce qu'on est convenu d'appeler « son école », dans les controverses que soulève la fameuse *question sociale.* Notre rôle ici n'est pas de prendre parti dans cette mêlée, ni de donner sur ce livre nouveau toute notre pensée, où certainement les réserves seraient mêlées à beaucoup d'éloges.

Le lecteur est suffisamment prévenu par le titre et par la notoriété de l'auteur qu'il trouvera dans son volume pas mal de nouveautés sur tout ce qui concerne « Notre devoir social ». Il est certain que nous l'oublions beaucoup, si même nous en avons eu quelquefois conscience, ce pauvre « devoir social », qui est pourtant une forme essentielle du précepte de la charité publique *ratione boni communis,* non moins strictement imposé au chrétien par l'Evangile que celui de l'amour de Dieu et de soi-même.

Le *soi-même* a vraiment par trop envahi les préoccupations de nos contemporains ; l'égoïsme, l'individualisme, comme dirait Brunetière, et beaucoup d'autres sages avec et avant lui, nous ronge jusqu'aux moelles. M. l'abbé Naudet n'eût-il fait qu'appeler la réflexion des penseurs et curieux professionnels d'économie sociale évangélique sur cette horrible maladie et sur ses bons remèdes, qu'il aurait encore fait œuvre souverainement intéressante et utile, digne d'attirer la plus sérieuse attention du clergé.

Déclaration des Droits de l'homme, mise en regard des Lettres de S. S. Léon XIII, par l'abbé Boudon. — Une plaquette in-12 de 95 pages. — Paris, Lethielleux, 1899. — Prix : 1 fr.

« Pour être bref » on n'est pas toujours clair. C'est peut-être la réflexion que se feront les lecteurs de cet opuscule. On y rapporte tous les articles de la fameuse Déclaration des droits de l'homme (1789) ; puis, après chaque article, on groupe tout simplement bout à bout les coupures extraites des Encycliques de Léon XIII qui peuvent de près ou de loin intéresser le dogme naturel défini par les doctrinaires de l'Assemblée Nationale. Quant à savoir si les citations de Léon XIII sont amenées là pour approuver ou improuver les principes de la Déclaration, M. Boudon laisse au lecteur le soin de le chercher, s'il en a le goût et le loisir. Et, au fond, que pense M. Boudon des fameux principes de 89 ? Leur est-il sympathique ou hostile, et que veut-il faire entendre au juste par le rapprochement (pas toujours heureux !) qu'il en fait avec certains textes de Léon XIII ? Enigme. On aurait aimé une note critique personnelle fixant l'utilité pratique de cette mosaïque de citations et le bien-fondé du parallèle établi ainsi entre la *Déclaration* de 89 et l'enseignement social de Léon XIII.

Histoire du Château-Blanc, monographie d'une maison de retraites, par le P. Leroy, S. J. — Paris, 1899, Maison de la Bonne Presse, 8, rue François Ier. — Un vol. in-8º de 400 p. — Prix : 3 fr. (port en sus : 0 fr. 65).

Le livre que nous présentons au public est l'histoire d'une œuvre, l'œuvre capitale de notre temps, celle des *retraites*.

Rien de plus intéressant que de suivre cette entreprise ; elle paraissait impossible à tous, excepté à son fondateur, qui la plaçait dès le début sous la puissante protection de Notre-Dame du Cénacle et de saint Joseph. Tous deux devaient pleinement exaucer son héroïque confiance.

Et, de fait, une maison est trouvée, elle est meublée, elle est ouverte, elle est remplie par des chrétiens, hommes du monde, hommes d'affaires, qui avaient oublié le chemin de la solitude et ne savaient plus combien la retraite est nécessaire, comme elle répond aux intérêts de leurs âmes ainsi qu'aux périls de leur temps et de leur pays.

Une fois encore, les Exercices de saint Ignace plaident victorieusement leur cause, et ils apparaissent aux meilleurs, aux plus clairvoyants, comme l'instrument providentiel d'une restauration chrétienne.

C'est ce que disent, après NN. SS. les Evêques, les hommes d'œuvres, les patrons catholiques, les ouvriers chrétiens, qui, peut-être, n'étaient point d'abord attendus et qui sont venus en si grand nombre demander l'hospitalité du Château-Blanc (paroisse de Wasquehall, Nord).

L'influence de cette maison a été grande ; elle s'est étendue sur la France, elle a rayonné bien au delà de ses frontières. Telle fondation des Indes Orientales ou du Canada est redevable au Château-Blanc de la première pensée de son origine, de ses règles, de ses méthodes. Que d'œuvres aussi sont nées ou se sont renouvelées pour ainsi dire à son ombre et ont vécu de son esprit !

Aussi, était-ce le désir de plusieurs de posséder un livre, à la fois historique et critique, qui raconterait la vie de l'œuvre, et, mieux encore, étudierait, expliquerait son âme, ses règles ou sa discipline, ses usages et ses méthodes ; un livre qui serait en même temps un récit et un manuel, riche des exemples et des enseignements du passé.

Tel est bien le caractère des pages édifiantes et attrayantes que nous devons à la plume du P. H.-J. Leroy, S. J. En les éditant, la Maison de la Bonne Presse a voulu concourir pour sa part à une œuvre qui, depuis les premiers jours, obtint toutes ses sympathies. Nous recommandons volontiers cette lecture aux membres du clergé, aux directeurs des œuvres catholiques, cercles, patronages, etc., aux confrères de Saint-Vincent de Paul, à tous ceux, en un mot, qui ont besoin de connaître la première cause de succès dans les œuvres de Dieu

---

L'Année sociale (en France et à l'Etranger), 1898. Première année, par Paul Fesch. — 1 vol. gros in-18 de 665 pages. — Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris. — Prix : 3 fr. 50.

L'Année sociale est le résumé, la condensation de tout ce qui s'est passé en France et à l'Etranger au point de vue social. Orateurs ou industriels, écrivains ou commerçants, ouvriers ou patrons, trouveront dans cet ouvrage une foule de documents et de renseignements disséminés un peu partout et d'une recherche difficile et longue.

L'histoire des partis sociaux en France et à l'Etranger, depuis leur origine jusqu'en 1898 ; leurs progrès en 1898 ; les congrès de toutes sortes avec leurs discussions et leurs vœux y sont fidèlement reproduits ou résumés.

A côté des statistiques relatives à la situation commerciale et ouvrière des différents pays, M. Fesch nous apporte l'état exact des œuvres de charité, de prévoyance ; une étude comparative des diverses lois sur les *Accidents du travail*, chez les sept nations où elles existent ; un chapitre très documenté sur le *Commerce allemand*, si menaçant pour la France ; les jugements des tribunaux relatifs à l'exécution des lois ouvrières ; même un extrait des usages locaux de la Ville de Paris concernant les domestiques, ouvriers, employés ; une étude sur l'Antisémitisme, le Féminisme, les Questions Agricoles, le Terrianisme, etc., etc.

Le volume se termine par une double table : l'une analytique des matières, l'autre alphabétique contenant plus de *quinze cents* noms propres des personnages cités.

Bref, c'est une véritable Encyclopédie sociale.

Les Jardins ouvriers en France et à l'étranger, par Louis Rivière — In-12 de 140 pages, 1 fr. 25. — Paris, Rondelet.

Nos lecteurs ont été des premiers à connaître l'œuvre des *Jardins ouvriers*. (*Ami* 1897, p. 461-462). L'œuvre depuis a pris des développements considérables. Tous ceux qui s'y intéressent (et, dans les milieux ouvriers, il faut que ce soient tous les hommes de zèle) liront l'opuscule de M. Rivière. Il est impossible de condenser de façon plus exacte et plus vivante tous les faits et documents relatifs aux Jardins ouvriers. Précédents de l'œuvre sous l'ancien régime ; ses formes diverses en France et à l'Etranger ; renseignements sur la création et l'organisation de ces jardins ; résultats matériels et moraux ; vues d'avenir ; règlements divers sous formes d'annexes ; rien ne manque à cette brochure pour en faire un manuel vraiment pratique de la nouvelle Œuvre.

Une paroisse ouvrière organisée, par l'abbé Cetty, curé de Saint-Joseph de Mulhouse. — In-8 de 32 p., 1 franc. — Paris, Rondelet.

Le Prêtre et le Tiers Ordre de Saint-François d'Assise. — In-12 de 67 p., 0 fr. 20. — Vanves, Imprimerie des Franciscains (route de Clamart, 16).

Le Tiers Ordre de Saint-François et la franc-maçonnerie, par un Frère mineur capucin. — In-18 de 22 p., 0 fr. 15. — Calais, Imprimerie des Orphelins, quai de l'Est, 70.

I. — Ce qu'a fait l'abbé Cetty à Mulhouse est la meilleure et la plus éloquente des leçons d'action sociale. La paroisse Saint-Joseph est son œuvre. Il l'a fondée en 1885, avec 12,000 âmes ; aujourd'hui elle en compte plus de 18,000, et le moment est proche où il faudra la dédoubler. Les registres paroissiaux accusent plus de 8,000 communions pascales, plus de 70,000 communions dans l'année. Les dimanches et jours de fête, l'église s'ouvre à 4 heures du matin pour se fermer à 8 heures du soir : offices, sermons, instructions se suivent sans interruptions. (Nous en avons déjà dit un mot, en 1897, p. 131). Prenez et lisez.

II. — Et un excellent auxiliaire de notre action sociale, ce sera le Tiers Ordre de Saint-François. « Un vrai Tertiaire est un vicaire laïque, » dit la brochure

que nous envoient les PP. Franciscains de Vanves. Rappelez-vous d'ailleurs l'Encyclique de Léon XIII et le but providentiel du Tiers Ordre :

« Au temps de saint François, l'erreur multiple des Albigeois, soulevant les foules contre le pouvoir de l'Eglise, avait troublé l'Etat en même temps qu'elle ouvrait la voie à un certain socialisme. De même aujourd'hui... Au milieu de tant et de si grands périls, vous comprendrez sans doute, vénérables frères, qu'il y a lieu d'espérer beaucoup des Institutions Franciscaines, *ramenées à leur état primitif*... A peine élevé à la première dignité de l'Eglise, une inspiration divine nous poussa à proclamer François comme protecteur dans les calamités et les malheurs présents et à montrer dans son Tiers Ordre la régénération chrétienne. »

III. — La brochure sur le *Tiers Ordre et la franc-maçonnerie* est pleine assurément de bonnes choses, mêlées à d'autres qui ne sont plus de mise : on nous y recommande encore les *Mémoires d'une ex-Palladiste*.

L'Américanisme et la conjuration antichrétienne, par M. l'abbé Henri Delassus, chanoine honoraire de la métropole de Cambrai, directeur de la *Semaine religieuse* de ce diocèse. — Société de Saint-Augustin, 1899. — In-12 de 450 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume n'est que la reproduction d'une série d'articles publiés par M. le Directeur de la *Semaine religieuse* de Cambrai, à la demande de Mgr Sonnois, pour prémunir les ecclésiastiques du diocèse contre les dangers de l'*Américanisme.*

En voici les titres : L'alliance israélite universelle. — L'alliance israélite universelle et les patries. — L'alliance israélite universelle et le christianisme. — L'aide donnée à l'alliance israélite universelle par les parlements et la presse. — L'alliance israélite universelle et l'*Américanisme.* — L'évolution religieuse selon les américanistes. — Comment les américanistes veulent procurer l'expansion extérieure du christianisme. — Les congrès des religions. — Comment les américanistes veulent procurer l'avancement intérieur de l'Eglise. — Les congrès ecclésiastiques. — En révolution. — Antichristianisme. — Quelques lueurs. — Que faire? — *Spiritum innova in visceribus.*

Comme son titre le fait deviner, l'ouvrage rattache l'*Américanisme* aux doctrines issues de la Déclaration des droits de l'homme, doctrines que l'auteur qualifie de *conjuration antichrétienne pouvant préparer les voies à l'Antéchrist.* Qu'il y ait des affinités de doctrine entre les erreurs condamnées par Léon XIII sous le nom d'Américanisme, et celles que contient la Déclaration des droits de l'homme, on en peut convenir, toutes découlant du même principe protestant, le libre examen.

Mais ici, il nous semble que l'auteur aurait pu utilement faire une distinction entre les propagateurs avérés de principes faux, dans le but évident de ruiner l'influence de l'Eglise, et certains partisans des conséquences éloignées, séduits par leur aspect pacifique et désireux dans l'intérêt de l'Eglise d'en faire l'expérience à la fin du dix-neuvième siècle.

Parmi les tenants de l'*Américanisme,* on a compté, avant que Rome eût parlé, des évêques et des prêtres tout dévoués à l'Eglise, qui, involontairement induits en erreur, étaient entrés résolument dans cette voie, la croyant bonne. Aussitôt que le Saint-Siège eût prononcé la condamnation du système, ils ont adhéré de volonté et d'esprit à la parole pontificale, faisant une rétractation publique. Assurément ces hommes ne peuvent être mis sur le même pied que les premiers, qui sont les pires ennemis de l'Eglise.

Néanmoins, il y aura intérêt pour eux à lire le livre de M. Delassus, afin de voir où aboutissent naturellement les doctrines qu'ils croyaient sans danger, et quels en sont les défenseurs les plus déterminés. Il y a toujours à se défier, quand on se trouve trop d'accord avec les ennemis de l'Eglise sur un point de doctrine ou de discipline. Guidés par Satan, ils ont, eux, un flair diabolique pour saisir et défendre l'erreur ou le mal, même sous les dehors du bien et de la vérité. Par conséquent, s'ils nous encouragent dans une voie nouvelle, c'est qu'elle aboutit à leur but ; et c'est le cas de répéter le *Timeo Danaos et dona ferentes.*

Nous ne pouvions signaler le livre de M. Delassus sans faire quelques réserves sur ce point, et sans déclarer que nous voulons garder la neutralité vis-à-vis des personnes qu'il a cru devoir mettre en cause dans ses notes.

Louis Veuillot (1813-1845), par Eugène Veuillot. — Un vol. in-8 de XI-552 p., avec portrait. — Prix : 7 fr. 50. — Paris, Retaux.

Voici enfin le premier volume, tant désiré, de la *Vie* de Louis Veuillot ; il répond à notre attente et justifie toutes nos espérances. A chaque page on sent l'affection profonde du frère pour son frère, et cependant ce livre est écrit avec impartialité. — « Vous ne serez pas impartial, » avait-on dit à l'auteur. — « Si par impartialité il faut entendre indifférence, non, certes, je ne suis pas impartial. Mais je veux que le lecteur puisse l'être. Dans ce but je rapporte exactement les actes. Or, ceux-ci, quand ils sont mis en pleine lumière, quand on en montre la pensée mère et le but, la racine et les fruits, donnent à chacun le moyen de juger impartialement l'œuvre et l'ouvrier. C'est le cachet de mon livre. J'y suis toujours vrai... »

Ce premier volume fera tomber bien des préjugés sur les origines et la jeunesse de Louis Veuillot. Si le grand polémiste n'a pas reçu une éducation chrétienne, c'est par suite de la situation lamentable créée en France par la Révolution. Il fut une victime de la Révolution, comme son grand-père, qui, dépossédé de son moulin parce qu'il payait une redevance de cinq livres à d'anciens moines, fut réduit à la misère ; comme son père, qui, contraint tout jeune de gagner sa pauvre vie, « n'eut jamais le temps d'apprendre à lire. » Ses ancêtres du côté paternel aussi bien que du côté maternel étaient d'énergiques chrétiens et qui firent leurs preuves ; il avait du vieux sang chrétien dans les veines.

Disparaît aussi la légende de l'école mutuelle où il aurait puisé la seule instruction de sa jeunesse. Chez maître Fortuné Delavigne, avoué près la Cour royale de Paris, où il entre comme petit clerc à treize ans et demi, il trouve une sorte de cénacle littéraire, d' « honnêtes jeunes gens » qui aiment les lettres, comme Jules de Vailly, Natalis de Vailly et Auguste Barbier. Comment les lettres n'eussent-elles pas été en honneur chez le frère de Casimir Delavigne, même avoué? Scribe y fréquentait, ainsi qu'Emile Perrin, mort administrateur de la Comédie Française et membre de l'Institut. C'est là aussi qu'il rencontre Gustave Olivier, le bon ange qui lui ouvrira plus tard les portes de la vie chrétienne, et qui alors, avec Natalis de Vailly, lui donne des leçons de latin avec le goût des classiques. Bientôt Henri de Latouche, ravi de l'esprit de l'adolescent et de ses premières productions, lui dit : « Vous êtes fait pour écrire. Travaillez ferme et vous arriverez. » Ce jour-là fut décidée la vocation de Louis Veuillot.

Romantique, il le fut comme tout le monde, il acclama *Hernani,* mais son enthousiasme ne dura point. Dès lors son esprit solide et juste lui montrait qu'entre les classiques et les romantiques il y a la différence de l'or et du clinquant. Lorsque, à peine âgé de 18 ans, il est envoyé à Rouen comme rédacteur de l'*Echo de la Seine-Inférieure,* il connaît déjà les célébrités de la presse du jour : Alphonse Royer, Léon Gozlan, Michel Masson, Raymond Brucker, Nestor Roqueplan, Félix Pyat, Jules Sandeau ; il a même entrevu Madame Sand. Il n'est donc pas sans expérience, surtout il a le vif désir de travailler et d'apprendre. « On le voyait, écrira plus tard un de ses successeurs à l'*Echo,* devenu le *Nouvelliste,* passant d'un article politique à une note agressive contre ses adversaires de la presse locale, se reposant d'un entrefilet sur l'amélioration de la Seine par un conte, des vers, etc. Mais c'est surtout le théâtre et principalement le Théâtre des Arts, alors dans toute sa gloire, dont il suivait les représentations avec passion, qui était l'objet de ses prédilections. Drame, comédie, opéra-comique, opéra, il écoutait tout, jugeait tout. » Dans ses moments de loisir il lit les classiques, surtout Corneille, il aime à venir entendre jouer *Cinna* au théâtre où Ligier fait le rôle d'Auguste, et rentré chez lui, un soir, il écrit : « Oh ! faisons bien des théories, méprisons bien les anciens, envoyons l'art courir les aventures, car si nous nous avisions d'étudier les vieux maîtres, si nous voulions les imiter, si nous osions mettre les pieds dans leur route, quel microscope pourrait nous apercevoir ! » Très sévère pour les

acteurs et pour les actrices, ayant déjà la dent dure pour les journalistes qui outragent la morale et massacrent la langue, il récolte deux duels.

C'était Gustave Olivier qui l'avait envoyé à Rouen et l'avait mis en relief. A dix-neuf ans il jouissait déjà d'une réputation d'écrivain d'avenir. Il quitte alors Rouen pour Périgueux où il est « rédacteur en chef et en seul » du *Mémorial de la Dordogne* (déc. 1832). Comme à Rouen, il défend l'ordre public, respecte le clergé, d'instinct, bien qu'il ne le fréquente pas, et répand chaque semaine dans son journal des flots d'esprit, des bluettes charmantes, des contes désopilants et des railleries impitoyables. Celles-ci lui amènent un troisième duel. Il s'y comporte fort bravement comme dans les autres, mais plus tard quels regrets amers il témoignera de cette triple faiblesse! Un jour, nous ayant conduit à Rouen sur le lieu du duel, écrit Eugène Veuillot, « il nous fit mettre à genoux à côté de lui pour demander pardon à Dieu de ce manquement à sa loi et le remercier de l'avoir préservé, » car deux fois sa redingote fut traversée par la balle de son adversaire.

A Périgueux il se lie avec Bugeaud, Pierre Magne, le futur ministre de l'empereur Napoléon III, Lafon et Romieu. Gustave lui écrit alors : « Je suis chrétien, c'est-à-dire que je me confesse et que je communie. » Cette lettre le rendit rêveur. Sans doute, pense-t-il, qu'il lui est arrivé quelque grand malheur. Il en parle à Romieu qui lui répond : « Votre ami est fou. » Cette « folie » ne le hante pas encore : il songe surtout à se faire une position, pour soutenir sa famille qu'il aime avec passion, aider son frère, de cinq ans plus jeune que lui, caser plus tard ses deux sœurs qui grandissent ; et puis la gloire littéraire lui sourit. Le *Mémorial de la Dordogne* est classé parmi les meilleurs journaux conservateurs ; aussi son rédacteur est-il appelé à Paris où lui est réservée une place dans la *Charte de 1830*, créée sous l'inspiration de M. Guizot. Dans ce monde politique flottant il s'ennuie, il souffre, son ami Gustave l'emmène avec lui en Italie, à Rome. C'est là que la grâce de Dieu l'attendait.

Il faut lire sa conversion chez Mme Féburier, sa première entrevue avec le P. Rosaven : « Ah! mon Père! je suis bien malheureux! » puis ses chants d'actions de grâces, dans *Rome et Lorette*. On y trouve des pages qui rappellent les accents de saint Augustin. Désormais sa vie est toute tracée, les avenues en sont lumineuses ; sa carrière de choix c'est la carrière littéraire. Il préfère la littérature au journalisme et de sa plume tombent successivement les *Pèlerinages de Suisse*, *Pierre Saintive*, l'*Epouse imaginaire*, le *Rosaire médité*, le *Sub tuum*, *Agnès de Lauvens*, et il en rêve beaucoup d'autres qui malheureusement ne virent jamais le jour, comme les *Pèlerinages de France* et « Vie errante et repos en Dieu du frère Christophe, l'ami du peuple. »

Qui a goûté une fois du journal y revient toujours. Sous-chef au ministère de l'intérieur, — situation qu'il n'occupe guère, — il entend parler par hasard de l'*Univers religieux*, comme d'un journal indépendant et de ferme doctrine; il y envoie un feuilleton sous les auspices du P. Varin. En compagnie de son frère il va, à dix heures du soir, en corriger les épreuves. Melchior du Lac en soutane travaillait dans une pauvre petite salle mal éclairée, tout en puisant fréquemment dans sa tabatière déposée sur une table chargée de journaux. Jean Barrier collait des « nouvelles diverses » sur des feuilles de papier gris.

« A peine sortis nous nous écriâmes simultanément : Qu'en dis-tu?

— « Assurément, reprit Louis après un court silence, ce journal n'est pas riche, mais il vaut tout de même mieux que beaucoup d'autres. Ce jeune abbé peu parleur dont le grand nez absorbe de si fortes prises, a une physionomie bien intelligente ; ce doit être un homme. — Oui, répondis-je, et l'autre doit être un bon garçon. » Puis, comme je n'avais pas encore suivi mon frère dans sa nouvelle voie, j'ajoutai que je n'aimerais pas à le voir rédacteur d'un journal aussi inconnu, et manquant pour sûr de ressources. — « Eh bien! petit frère, me dit-il, si je refais du journalisme, ce sera probablement là. »

Avant de rentrer dans la presse militante, Louis Veuillot reçoit une mission pour l'Algérie. A la table du général Bugeaud, il prend vivement la défense de Mgr Dupuch, attaqué par le général lui-même, et les Mémoires qu'il remet à M. Guizot sont inspirés par la même indépendance, fortifiée par la pensée catholique : « Matériellement, beaucoup de choses sont dans un désordre inextricable ; moralement, rien n'a été fait jusqu'à l'époque (1838) où, sous une inspiration divine, le siège épiscopal de saint Augustin a été relevé. » Il faudrait soutenir l'évêque, bâtir des villages, « y implanter une population brave, croyante, laborieuse, » leur donner « une constitution pour le moins aussi théocratique que militaire, » M. Guizot lui fut plutôt reconnaissant de sa franchise et songea à le prendre à son service. Certainement Louis Veuillot était sur le chemin des honneurs. Il préféra garder sa liberté et consacrer sa vie à défendre l'Eglise, — rôle éminemment glorieux, et que Dieu seul peut récompenser dignement ; c'est pourquoi il s'en charge seul.

Nous n'analyserons pas cette histoire si intéressante de la création de l'*Univers* et de sa brillante transformation sous la main de Louis Veuillot. Ce serait rappeler toute l'histoire du parti catholique fondé par l'*Avenir*, puis défaillant et annihilé pendant dix ans, parce qu'il manquait de chef, enfin relevé par Louis Veuillot dans la presse et par Montalembert à la tribune.

Quelles magnifiques batailles livrées au gouvernement de Louis-Philippe ou plutôt à l'Université, de 1842 à 1845! Nous en avons longuement entretenu déjà les lecteurs de l'*Ami du Clergé;* mais ils trouveront dans l'ouvrage de M. Eugène Veuillot des détails abondants et inédits que lui seul pouvait fournir. Après le procès Combalot, la lettre terrible de Louis Veuillot à M. Villemain et les discours retentissants de Montalembert en 1844 sur la liberté d'enseignement, on voit poindre soudain pour l'*Univers* un nuage à l'horizon. « Le 30 décembre 1844 on apprit que M. Villemain, le ministre de l'instruction publique, le grand-maître de l'Université, était atteint de folie. Montalembert qui, vite, apporta cette grande nouvelle au journal, voulait que l'*Univers* fît ressortir la leçon que donnait à tous et surtout à nos adversaires, ce coup de la Providence. Louis Veuillot s'y refusa. Certes, il n'avait pas ménagé Villemain plein de vie, très puissant, très vindicatif, abusant de sa force contre les catholiques, et il ne regrettait rien de ce qu'il avait dit, mais il lui répugnait de tirer avec tant de hâte parti du naufrage de cette vive intelligence. Ce refus mit de la gêne entre Montalembert et Louis. Il y eut une fêlure et bientôt on put craindre la rupture. »

Le caractère de Louis Veuillot apparaît bien dessiné, avec ses lumières et ses ombres, sa droiture et sa ténacité, sa bonté d'âme et ses vivacités d'écrivain. Une grande unité resplendit dans cette vie laborieuse, toute chrétienne et baignée des clartés de la foi. Ses ennemis le redoutent parce qu'ils sentent qu' « il est de force. » Buloz voudrait l'attirer dans son camp ; les légitimistes l'appellent dans le leur. Il reste dans le seul camp de l'Eglise. O'Mahony lui donne rendez-vous « au pied d'une croix fleurdelysée » : « La croix, lui répond-il, est arrivée toute seule dans mon cœur sans autre ornement que les clous. » Et cependant, doué d'une supériorité écrasante, d'un tempérament littéraire sans rival, d'une puissance de travail et d'une verve inouïes, quand il voit son adversaire à terre, celui-ci devient sacré pour lui. Sa plume — son épée à lui — a gardé les générosités des anciens chevaliers.

Le livre se ferme sur la plus délicieuse des idylles chrétiennes, son mariage, raconté d'ailleurs dans le premier chapitre de *Ça et là*, ce livre à part qui renferme, croyons-nous, les plus belles pages de la littérature française au dix-neuvième siècle.

Que M. Eugène Veuillot nous permette de le féliciter de ce premier volume, qui nous fait attendre plus impatiemment les autres.

Monseigneur d'Hulst. — In-4° de 263 pages. — Paris, A. Savaète.

Cette publication de grand luxe est destinée particulièrement aux intimes de Mgr d'Hulst. Elle n'a rien d'une biographie ni d'une étude complète. C'est un recueil de souvenirs à la mémoire du regretté prélat, souvenirs intimes et aussi souvenirs publics : on y a recueilli notamment toutes les pages éloquentes dont sa mort a été l'occasion, à commencer par l'éloge que prononça M. Brisson à la Chambre des députés.

L'illustration est extrêmement riche, mais sans sortir de ce caractère intime, familial, qui distingue l'ouvrage : c'est Mgr d'Hulst aux différentes époques de sa vie, et

ce sont tous les lieux qu'il a habités et aimés : Louville, Chartres, Paris, Issy, l'autel de la vierge de Saint-Sulpice, Biarritz, Lourdes, etc.

Lamennais, sa vie, ses idées. *Pages choisies*, par A. Mollien et F. Duine, prêtres de l'Oratoire. — Un vol. in-8 raisin de 350 p., 4 fr. 50. — Lyon, Vitte.

Rodolphe Tœpffer. *Biographie et Extraits*, illustrés de dessins originaux de l'auteur, par l'abbé Relave, ancien maître de conférences à la Faculté libre des Lettres de Lyon. — Un vol. in-8 raisin de 420 p., 4 fr. 50 — Lyon, Vitte.

Une grande maison d'édition parisienne a entrepris, voilà plusieurs années déjà, d'extraire de nos plus célèbres écrivains contemporains des *Pages choisies* dont une des raisons serait de sauvegarder d'un naufrage certain, parmi le déluge de la production livresque, le meilleur d'œuvres trop considérables pour passer en bloc à la postérité. On voulait aussi ménager aux lecteurs paresseux ou pressés la facilité de se faire rapidement et à peu de frais une idée du genre Loti par exemple, ou du genre Zola, ou de Balzac, ou de Flaubert, ou de George Sand.

L'idée était bonne assurément. La réalisation n'a pas obtenu tous les suffrages. Nous avons déjà fait ressortir ici tout ce qu'il y avait d'incomplet ou de faux dans ce que l'on nous laisse entendre, par exemple, de l'œuvre de George Sand ou de Zola (voir *Ami*, 1898, p. 350).

Ce que la maison Colin a tenté à Paris, la maison Vitte de Lyon, notre plus grande maison catholique de province, vient de l'entreprendre, non plus seulement pour des romanciers dont l'œuvre mériterait plutôt d'être ensevelie dans l'oubli, mais pour des gens dont l'influence, bienfaisante à des titres divers, a réellement ajouté quelque chose à notre patrimoine intellectuel ou moral, religieux ou philosophique. Deux volumes ont paru déjà, consacrés le premier à Lamennais, le second à Tœpffer ; un troisième est annoncé sur Chateaubriand.

Lamennais ! quel nom et quelle influence ! mais combien de personnes ne connaissent de lui qu'un nom ! Grâce aux *Pages choisies* que publient les PP. Mollien et Duine, tout le monde pourra facilement prendre une notion suffisante de ce que son œuvre a de bon, de ce que son influence a eu de bienfaisant et de durable. Une centaine de morceaux, judicieusement découpés à travers l'œuvre entière de Lamennais, y compris la correspondance la plus récemment publiée, donnent une excellente idée de la philosophie, de la politique et de l'art du fondateur de l'*Avenir*. Une très longue introduction les précède, où sa vie et ses idées sont analysées avec une grande précision et une juste appréciation du grand mouvement religieux et social inauguré par lui et qui n'est pas encore terminé. Après tant d'études de détail, tour à tour passionnées et érudites, qui ont renouvelé en ces dernières années l'histoire de Lamennais, après que la marche même du siècle nous a permis enfin de mesurer ou d'entrevoir la portée immense de ses vues, ce volume sera accueilli comme l'excellente œuvre de vulgarisation que tout le monde désirait. Il est rédigé avec amour, avec beaucoup d'amour : mais est-il un autre secret d'être juste envers les hommes, même envers les hommes que l'on se voit obligé de condamner ?

Tœpffer a fait les délices de notre jeunesse, ce qui ne l'empêchera pas de faire toujours les délices de tout homme qui aime à réfléchir, à envisager les divers aspects des choses. Et nul n'était mieux qualifié que M. l'abbé Relave pour nous parler de lui. Ancien maître de conférences à la Faculté catholique des Lettres de Lyon, M. Relave a pensé quelque jour faire de son *Tœpffer* une thèse de doctorat ; puis des circonstances sont survenues, qui ont dirigé d'un autre côté sa judicieuse activité. Mais, si la Sorbonne y a perdu une belle soutenance, les lettres et les amis de Tœpffer n'ont pu qu'y gagner. Car une thèse est toujours une thèse, et ne s'adresse qu'à un public restreint. Tandis que le *Tœpffer* qu'il nous présente aujourd'hui sera vite aux mains de la masse des lecteurs, à commencer par la jeunesse de nos maisons d'éducation. On y trouvera tout ce qui eût fait la valeur durable et l'attrait sérieux de la thèse projetée, la vie de Tœpffer et la genèse de son œuvre. On y trouvera ensuite et surtout trois cents pages d'extraits qui nous donnent le meilleur de la judicieuse philosophie de l'artiste genevois (*Réflexions et menus propos d'un peintre genevois*) et toute la fleur de ses *Nouvelles genevoises*, avec tout le parfum de fine bonhomie de ses *Voyages en zig-zag*. *L'Essai de physiognomonie*, jusqu'à présent inédit, est donné en entier (pp. 201-246), avec les dessins originaux de l'auteur. — Excellent ouvrage donc, où chacun sera heureux de passer des heures à écouter le conteur ou à suivre le touriste.

Bourdaloue, *Sa correspondance et ses correspondants*, par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus. — Un vol. in-8 de 251 pages, 5 francs. — Paris, Retaux, 1899.

Deux nouvelles lettres de Bourdaloue, publiées et annotées par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus. — Paris, Retaux.

Le R. P. Chérot s'efforce dans cet ouvrage et cet opuscule de reconstituer la correspondance de Bourdaloue, autrement dit de réunir et de mettre à jour les lettres écrites par l'illustre prédicateur, et ce qu'il en donne déjà nous porte à croire qu'il réalisera bientôt et complètement ce beau projet.

Le R. P. Lauras avait déjà tenté l'entreprise, mais la mort était venu le prendre au milieu de son travail, qu'il laissait malheureusement fort incomplet et avec des notes insuffisantes.

Mgr Blampignon, de son côté, avait retrouvé quelques lettres de Bourdaloue.

Grâce à l'un et à l'autre, on arrivait finalement à posséder vingt et une de ces lettres. Grâce aux recherches faites par le R. P. Chérot et aux communications qui lui ont été adressées, ce chiffre s'est élevé d'abord à vingt-neuf, puis à trente et un.

« Encouragé par ces bienveillantes communications, dit l'auteur, nous ne nous lassons pas de demander à toutes les personnes qui possèdent ou connaissent des autographes ou des copies de lettres et de sermons du célèbre prédicateur, ces pièces, qui pourraient si utilement contribuer à une édition historique et critique de ses œuvres. »

Nous souhaitons vivement que cet appel soit entendu, et si après avoir constaté tout l'intérêt très grand du travail déjà accompli, nous pouvions, pour une part si modeste soit-elle, contribuer à faire envoyer quelque document nouveau au R. P. Chérot, à la maison des *Etudes*, rue Monsieur, à Paris, nous nous féliciterions vivement du résultat obtenu.

L'auteur serait heureux, et combien d'autres avec lui, s'il pouvait « faire paraître la correspondance de Bourdaloue en 1904, année du deuxième centenaire de sa mort (13 mai). »

Toujours est-il, en attendant, que le recueil du R. P. Chérot, avec les nombreuses notices explicatives où il fait connaître les relations de Bourdaloue, les destinataires de ses correspondances et les circonstances dans lesquelles elles ont été écrites, est déjà pour réjouir grandement les admirateurs du célèbre jésuite.

Les lettres jusqu'ici publiées sont adressées au duc de Gramont, à Le Peletier, à Condé, à Boileau, à Mme de Maintenon, au maréchal de Bellefonds, à de Lamoignon, à Pontchartrain, au maréchal de Noailles, à la comtesse de Mursay, à Santeul, au R. P. Schrembgers, à Mme de Caumartin, au R. P. Bouhours, au R. P. Gonzalès, etc.

Commentaire d'un fragment de Pascal sur l'Eucharistie, par Léonce Couture. — Plaq. in-8° de 30 pages. — Paris, Lecoffre, 1899.

Le fragment obscur, presque énigmatique, dont il s'agit a été publié pour la première fois dans l'édition des *Pensées* de Prosper Faugère. Dans celle de Havet il est accompagné d'une courte notice explicative erronée. M. Aug. Molinier n'en donne aucun commentaire, non plus que Astié et Guthlin. Ni l'abbé Rocher, ni Brunschivicg n'ont été plus heureux dans leur essai d'explication.

M. Couture, mieux avisé, au lieu d'aller chercher chez les hérétiques protestants l'adversaire auquel Pas-

cal esquisse une réponse dans le fameux passage : « Elle est toute le corps de Jésus-Christ... etc. » le trouve tout simplement dans le monde de la philosophie cartésienne où circulait une opinion très hardie sur un mode d'union de l'âme de Jésus-Christ avec le pain et le vin, peu conciliable avec le dogme catholique de la transsubstantiation.

Tous les critiques et théologiens qu'intéresse le commentaire exact des *Pensées* de Pascal liront avec grand intérêt la dissertation de M. L. Couture ; nous l'avons, pour notre part, trouvée absolument concluante. Voilà donc un nouveau trait de lumière apporté à l'interprétation parfois si étrangement problématique des *Pensées* de Pascal.

Les origines des Eglises de France et les fastes épiscopaux, par Ch.-F. Bellet. — Un vol. in-8 de xxvii-420 p., 7 fr. 50. — Paris, Alphonse Picard.

Etudes d'histoire et d'archéologie, par Paul Allard. — Un vol. in-12 de 437 p., 3 fr. 50. — Paris, Lecoffre.

Histoire populaire de Lyon, par A. Bleton. — Un vol. in-8 de 304 p., avec nombreuses gravures, 3 fr. — Lyon, Vitte.

Jacques Thomas. Mélanges d'histoire et de litterature religieuse, recueillis et publiés par l'Institut catholique de Toulouse. — Un vol. in-12 de xxxi-350 p., 3 fr. 50. — Paris, Lecoffre.

I. — On sait que deux écoles partagent ou plutôt divisent les savants qui se sont occupés des origines des Eglises de France : l'école *traditionnaliste* et l'école *critique*.

Si ces sortes de questions se décidaient par voix de suffrage, les traditionnalistes auraient vécu. Car on ne peut nier que l'école critique ne groupe aujourd'hui les principaux savants qui font autorité dans le domaine de l'histoire ecclésiastique : les Bollandistes, les jésuites Thurston et Savio, le bénédictin Dom Morin, l'abbé Duchesne, M. Kurth en Belgique. L'école critique a pour elle encore la faiblesse de ses adversaires, leurs procédés volontiers discourtois de discussion, leur manie fâcheuse de faire, à propos de questions purement historiques, des procès de tendance. Ni le dogme ni le sens chrétien ni la piété ne sont en cause ici ; et à quelque opinion que l'on se range, on ne peut se refuser à souscrire aux belles paroles du cardinal Ferrari, l'archevêque actuel de Milan : « La saine critique fait une œuvre sainte et prépare une base excellente, quand elle sépare de la simple et solide vérité historique tout le tissu et toute la broderie qui y ont été ajoutés par l'imagination facile du peuple et l'invention des auteurs de légendes. La piété ne perd jamais quand la vérité gagne. »

L'école traditionnaliste a trouvé incontestablement en Mgr Bellet son représentant le plus autorisé. Par son érudition, par la sûreté de ses informations, par sa sagacité, par la courtoisie aussi de sa discussion, Mgr Bellet peut facilement prendre place honorable en face de n'importe lequel de ses adversaires. Si l'école traditionnaliste avait toujours procédé avec autant de méthode et de science, certainement la noble cause qu'elle défend serait en posture meilleure ou du moins plus imposante.

Mgr Bellet limite la polémique à un petit nombre de points importants : Fastes épiscopaux ; discussion de quelques textes d'Eusèbe concernant les chrétiens des Gaules, et de saint Cyprien ; examen de la valeur des témoignages de Sulpice Sévère, de saint Grégoire de Tours, et surtout de saint Adon, assez malmené par M. Duchesne ; puis, après des considérations plus générales sur les origines chrétiennes en Gaule, examen plus détaillé des traditions provençales relatives à Lazare, Marthe et Marie-Madeleine.

On appelle *fastes épiscopaux* la liste conservée dans un certain nombre d'églises des évêques qui y ont présidé. D'après M. Duchesne, vingt-quatre de ces listes sont bonnes ; or, sauf pour l'Eglise de Lyon qui remonterait au milieu du IIe siècle, elles ne peuvent conduire que jusqu'au milieu du IIIe siècle. Toutes les traditions qui attribuent la fondation d'une église quelconque, c'est-à-dire d'un groupe chrétien hiérarchiquement constitué avec un évêque à sa tête, à une date antérieure, seraient donc erronées. Mgr Bellet discute la valeur de ces listes épiscopales, et vise à prouver que très vraisemblablement les listes, même réputées bonnes, doivent être incomplètes pour les temps primitifs, et qu'il suffit qu'une de ces listes le soit en effet pour détruire l'argumentation de M. Duchesne. Il reconnait qu'il est impossible de citer, en dehors de Lyon, un seul nom d'évêque avant le IIIe siècle. Mais, en l'absence de documents certains, il accumule tant d'observations sagaces et conduit sa discussion avec tant de logique et de clarté, qu'il est difficile de ne pas conclure, avec lui, à l'extrême vraisemblance d'origines, sinon apostoliques pour nos églises, du moins plus anciennes que ne le laisserait croire l'état actuel de nos listes épiscopales.

Nos lecteurs pourront d'ailleurs prendre une idée de la manière de Mgr Bellet dans la discussion que nous avons établie ici (1897, p. 106-108), après lui, de la tradition viennoise relative à l'apostolat de saint Crescent disciple de saint Paul.

L'ouvrage se termine par une étude sur le *cursus*. Il a été reconnu, depuis quelques années (grâce aux travaux de l'abbé Léonce Couture, doyen de la Faculté catholique des lettres de Toulouse), que les bons écrivains en prose jusqu'au VIIe siècle, et particulièrement les écrivains de la chancellerie pontificale, avaient l'habitude de terminer leurs phrases selon certaines cadences, d'abord prosodiques, puis à mesure que la langue se transforma, rythmiques, c'est-à-dire fondées sur l'accent tonique. Mgr Bellet soutient, après d'autres savants, l'existence d'un *cursus* mixte, de transition, où les éléments prosodique et rythmique sont mélangés. Puis, et c'est un point très intéressant de son ouvrage, il examine le parti que la critique peut tirer de l'analyse du *cursus* chez les différents écrivains pour fixer approximativement la date des textes et vérifier leur authenticité. On sait que MM. Noël Valois, Giry, Julien et Louis Havet (de l'Ecole des Chartes ou de l'Ecole des Hautes-Etudes), entre autres savants, ont étudié le *cursus* avec grand soin et qu'ils admettent tous la réelle valeur de ce nouvel élément de critique. Mgr Bellet en applique les règles à une ancienne Vie de saint Martial qui passe pour être du VIe siècle, mais dont nous ne possédons pas de manuscrits antérieurs au IXe siècle ; et il tire de son examen un argument de plus pour faire en effet remonter cette Vie au VIe siècle. Les Bollandistes ont contesté cette conclusion ; mais l'auteur la maintient en l'appuyant de nouvelles remarques.

II. — Les *Etudes* de M. Paul Allard, « ce sont des glanes, dit-il modestement. Quand je vois le glaneur rentrer le soir avec les gerbes qu'il a formées épi à épi, je me dis qu'il a bien fait de ne pas les laisser perdre. C'est du pain qu'il rapporte. » M. Allard, l'auteur de ce grandiose monument qui s'appelle l'*Histoire des persécutions* (5 vol. in-8), a cédé à la tentation, générale aujourd'hui, de réunir et d'entremêler en un tout quelque peu fictif des articles de journaux et des monographies de revues. Et il a bien fait. Car son livre, si bizarrement agencé qu'il soit, a des parties tout à fait intéressantes. A côté de bonnes et sérieuses dissertations, les gros morceaux de l'ouvrage, sur la philosophie antique et l'esclavage, sur le domaine rural du Ve au IXe siècle, sur la maison des saints martyrs Jean et Paul au Cœlius, sur Jean-Baptiste de Rossi, il faut noter surtout la préoccupation très caractéristique de l'auteur, d'exhausser ses sujets, de les actualiser, d'en dégager le sens permanent et comme éternel. Cela, c'est comprendre l'histoire et lui rendre sa fécondité humaine, sa qualité de chose vécue et donc toujours vivante. Que d'actualité dans ses notes sur l'enseignement secondaire et le régime professoral à Rome, sur le féminisme, à Rome toujours ! A propos des esclaves de l'antiquité, il fait revivre la sympathique figure de sir Edward Coles, l'abolitionniste. A côté de l'ancienne vie rurale, voilà nos paysans d'ancien régime, fort semblables en beaucoup de points à ceux d'aujourd'hui, mais qui du moins ne ployaient pas comme ceux d'aujourd'hui sous les tristes fruits du régime social né de la Révolution : abandon des champs, dette hypothécaire rurale, diminution de la natalité, alcoolisme (puisque c'est de la vie intime des anciens cultivateurs normands qu'il s'agit).

En manière d'adieu, un appel aux « jeunes » (Discours à la séance de clôture de la conférence Saint-

Louis, au Hâvre), leur proposant l'exemple fort des aînés de 1830, qui bataillèrent rudement.

N'est-ce pas que M. Allard a eu raison de recueillir ces glanes ? Sa gerbe est belle et bonne. Et la moisson n'est pas finie.

III. — C'est sur Lyon que Paul Allard devrait écrire un jour quelque article. Quelle archéologie plus vénérable que Lyon ! et quelle histoire plus vivante, plus contemporaine, plus nourrie d'œuvres sociales !

Lyon, c'est Saint-Martin d'Ainay et l'autel de Rome et d'Auguste, c'est Saint-Just, Saint-Irénée, l'Antiquaille et la prison de Saint-Pothin, Fourvière ou le *Forum Vetus*, l'amphithéâtre et les dix-neuf mille martyrs de la persécution de 202. Lyon, c'est la capitale de la Gaule Romaine, avec son milliaire d'or, ombilic des Gaules comme le milliaire romain était l'ombilic du monde ; Lyon, c'est la primatie ecclésiastique des Gaules chrétiennes.

Lyon, c'est ensuite la ville du moyen âge, descendue des hauteurs romaines de Fourvière et resserrée entre la Saône et les collines, la ville de Leidrade et des écoles, la ville du gouvernement des archevêques (1032-1312), franchissant ensuite la Saône sous le régime consulaire (1312-1550) et garnissant tout l'entre deux fleuves, élevant son monastère de Saint-Pierre à nul autre pareil et son Hôtel de ville autour duquel se concentre la fabrique lyonnaise qui centralise le commerce de la soie du monde entier.

Lyon enfin, c'est surtout la ville de la sainte Vierge. Dans tout Lyonnais il y a un railleur bon enfant ; mais parlez-lui de Notre-Dame de Fourvière, il devient tout de suite sérieux, et son front s'illumine d'un rayon de foi, d'un rayon de charité ; car, comme sa patronne, la Mère de miséricorde, tout Lyonnais a des entrailles de père pour les malheureux de ce monde, et Lyon est par excellence la ville des œuvres et de la charité.

IV. — Le recueil *Jacques Thomas* n'est pas seulement l'expression d'un souvenir sympathique, d'un hommage rendu à la mémoire d'un brillant professeur d'Ecriture sainte, arraché par la mort, dans la force de l'âge, à ses travaux. On trouvera dans ce volume un choix des publications de l'abbé Thomas, celles qui par leur intérêt durable méritaient de survivre et de s'offrir, sous une forme abordable et commode, aux amateurs d'histoire et de littérature religieuse. La première étude, et de beaucoup la plus considérable (p. 1-196), parue en 1889 dans la *Revue des questions historiques, L'Eglise et les Judaïsants à l'âge apostolique*, garde toute son importance et son actualité. Dans les pages suivantes, relatives aux prophètes, à Isaïe notamment, aux Lamentations de Jérémie, à l'histoire de l'alphabet, à Ninive, à la question récemment ravivée et toujours intéressante de la Vulgate et du Concile de Trente, on appréciera, sur beaucoup de points neufs, la science sûre de l'exégète, son esprit chercheur et sincère, sa critique pénétrante en même temps que sage et respectueuse de la tradition.

Les Saints. — *Saint Ambroise*, par le duc de Broglie, de l'Académie française. — *Saint Basile*, par Paul Allard. — *Sainte Mathilde*, par E. Hallberg. — Volumes in-12 à 2 fr. — Paris, Lecoffre.

L'Eglise glorifiée par les Saints, par l'abbé Margerie. — 1re, 2e et 3e séries. — Volumes in-8 de 170 pages. — Lyon, Vitte.

I. — Avec son *Saint Ambroise*, M. le duc de Broglie revient à ce IVe siècle de l'Eglise et de l'Empire dont les hautes figures avaient enthousiasmé sa jeunesse. Saint Ambroise a été un grand évêque, un grand politique, un grand moraliste. Mais il a été grand politique parce qu'il a été grand évêque ; et c'est ce que M. de Broglie s'attache surtout à mettre en lumière. Ce qu'il veut avant tout, c'est propager la religion dans l'Empire, défendre les droits de la conscience et assurer la paix dans les familles et dans la société. Il veut prouver que l'Eglise est « la seule puissance capable de résister à la barbarie et la seule gardienne du droit dans le déluge de la force. » Il déclare hautement à Théodose que « l'empereur est dans l'Eglise et non au-dessus d'elle. » Profondément attaché d'ailleurs à l'Empire, il ne réussit pas à sauver cette forme humaine de gouvernement ; mais il a contribué plus que personne à sauver la société elle-même en affermissant une foi et des institutions bien supérieures à celles qu'il avait eu l'illusion de pouvoir préserver de la ruine. — Telle est la leçon qui se dégage de ce nouveau chef-d'œuvre du duc de Broglie, où l'on entend la voix sincère et pure de l'histoire, débarrassée de toutes les sourdines libérales qui n'avaient pas été sans mettre quelque confusion en certaines pages de *L'Eglise et l'Empire romain au IVe siècle*.

M. Allard restera, aux yeux de la postérité, l'historien définitif des *Persécutions*. Et c'est encore un tableau de *persécution* que nous offre la seconde partie de son *Saint Basile*, où il retrace les phases si dramatiques de l'épiscopat de son héros, ses luttes intrépides contre l'arianisme, ses longues épreuves. — Mais on ne lira pas avec moins de charme les deux autres parties, consacrées l'une aux origines et à la première jeunesse de Basile, l'autre à l'étude de ses homélies et de sa correspondance. On trouvera, d'un bout à l'autre de ce volume, court mais complet, une science consommée et un art plein d'agrément.

Sainte Mathilde a été la compagne, la mère, l'aïeule et la bisaïeule de princes vraiment grands, supérieurs à leurs contemporains ; elle a eu le bonheur bien plus rare d'être la tige de toute une lignée de saints. Elle reste pour nous un splendide témoignage de ce que peut la sainteté, même dans les situations les plus désespérées, puisqu'elle a écoulé toute sa vie dans ce terrible Xe siècle que Baronius appelle un siècle de fer et dans cette Allemagne qui venait à peine de s'éveiller à la foi et à la civilisation. — Heureusement, pour nous conduire à travers toute cette barbarie, nous avons trouvé le plus sûr et le plus éclairé des guides en M. Hallberg, professeur de littérature étrangère à l'Université de Toulouse, familiarisé de longue date avec les documents du moyen âge allemand et les travaux de la critique historique.

II. — Et voici encore une nouvelle collection de Vies de Saints que vient d'inaugurer la maison Vitte. Collection « à l'usage de la jeunesse », richement illustrée, avec splendides couvertures polychromes. Mais ce n'est pas la jeunesse seulement qu'attire l'éclat des couleurs ; et tout le monde, grands et petits, fera ses délices de ces pages où revivent avec une touchante simplicité quelques-uns des saints dont le culte est resté le plus populaire dans l'Eglise ou dont l'influence a été le plus profondément marquée. Les trois volumes parus contiennent soixante-neuf monographies, et l'on peut leur prédire un succès magnifique.

Les Fastes de l'Eglise, par Louis Le Leu. — 6 vol. in-8. — Paris, Casterman, 1899.

Sous ce titre général, la maison Casterman offre au public une nouvelle collection d'ouvrages intéressants et instructifs sur l'Histoire de l'Eglise à travers les âges.

Cette collection, approuvée par l'autorité ecclésiastique, est destinée à la jeunesse chrétienne et arrive à son heure, nous en sommes convaincus, et sera bien accueillie par tous ceux qui regrettaient que, jusqu'ici, on n'eût pas encore songé à mettre cet intéressant et important sujet à la portée des jeunes intelligences, d'une façon méthodique, agréable et suivie.

Rien, en effet, n'a encore été fait de semblable jusqu'à ce jour, et nous sommes persuadés que ce sera une œuvre utile, grandement appréciée de tous.

L'auteur a pris l'Eglise à son aurore, c'est-à-dire au berceau même du Sauveur, pour suivre pas à pas, à travers les siècles, les étapes glorieuses ou douloureuses, souffrantes ou triomphantes, de sa marche providentielle et divine.

Les six premiers volumes de la collection sont en vente :

La Promesse accomplie. — *Rédemption.* — *L'Enfant du Tonnerre.* — *Le Glaive et les Clefs.* — *La Semence sanglante.* — *Les Pieds maudits.*

Ajoutons que tous ces volumes ont un caractère dramatique ; ce n'est pas l'histoire racontée sèchement et d'une façon didactique par l'auteur, qui s'efforce d'éviter cet écueil à l'intérêt du lecteur. Chaque volume comporte une intrigue dont les personnages vivants évoluent dans le décor du temps antique, tandis que l'on voit autour d'eux, avec eux, sans eux ou par eux se

faire ce grand et miraculeux travail de la régénération complète du genre humain par la Foi nouvelle et au nom de Jésus-Christ.

Chaque volume contient un sommaire historique destiné à n'en pas faire perdre le fruit au lecteur et à lui rappeler que, s'il est bon de s'intéresser à la partie imaginative de l'ouvrage, il ne faut pas perdre de vue son but essentiel qui est de lui faire connaître la marche de l'Eglise à travers le monde.

La collection se continuera ainsi jusqu'à épuisement de la matière, à raison de six volumes par an au minimum.

Ajoutons que chaque volume se vend séparément et forme un tout complet résumant une époque ; les uns ne font pas suite aux autres au point de vue de l'intrigue imaginative, et si parfois quelques personnages se retrouvent en action ailleurs, le lecteur est libre de ne pas s'inquiéter d'autre chose que de ce qu'ils font dans le volume qu'il lit. Il en est de même pour la partie historique.

Très à recommander pour bibliothèques paroissiales et distributions de prix.

N. B. — Chaque volume, orné de 8 gravures inédites, contient 176 pages format in-8, 18×27, papier fort, couverture illustrée. — Prix : 2 fr. 25.

Petite bibliothèque édifiante. — *Saint Louis de Gonzague.* — *Sainte Catherine d'Alexandrie.* — *Jean Gerson.* — *Frédéric Ozanam,* par L. Masson. — Elégants opuscules gr. in-16 avec couverture polychrome, 0 fr. 20 ; 7 exemplaires pour 1 fr. 20, 70 exemplaires pour 10 fr. — Lyon, Vitte.

Sainte Rose de Lima, *Tertiaire dominicaine, patronne du Nouveau Monde,* par L. Masson. — Un vol. in-8 de 356 pages, 3 fr. 50. — Lyon, Vitte.

Sainte Clotilde, par l'abbé Poulin, vicaire à Sainte-Clotilde. — Un vol. in-12 de 412 pages, 2 fr. 75. — Paris, Maison de la Bonne Presse, rue François Ier, 8.

Sainte Marie-Madeleine, par Mme de Laubespin. — In-16 carré de 96 pages, illustré, 1 fr. — Paris, Douniol.

Saint Louis de Gonzague, par J. Aymard. — Un vol. in-8 raisin illustré de 190 pages, 1 fr. 75. — Lyon, Vitte.

Madame saincte Anne et sainte Anne d'Amérique, par le P. Charland, dominicain. — Un vol. in-8 raisin de xv-432-142 pages, 250 gravures. — Montréal, chez Cadieux et Derome, et Paris, aux bureaux de l'*Année Dominicaine,* rue du Bac, 94.

Saint Hyacinthe et ses compagnons, par la comtesse de Flavigny. — Un vol. in-12 de 207 pages, 2 fr. 50. — Paris, Lecoffre.

Saint Bonaventure, par le P. Léopold de Chérancé, capucin. — Un vol. in-16 de xx-230 p. — Paris, Poussielgue.

Saint François d'Assise et l'Ordre séraphique, par L. de Kerval. — Un vol. in-8 de 516 p., avec 35 gravures hors texte, 3 fr. 25. — Vanves (près Paris), chez les Franciscaines Missionnaires.

Saint Marcoul, *abbé de Nanteuil,* par l'abbé Gautier, vicaire à Notre-Dame d'Angers. — In-16 de 78 pages, 0 fr. 50. — Angers, Germain et Grassin.

Notice sur M. Flagel, *prêtre de la mission, premier supérieur de Saint-Walfroy.* — In 8 de 100 p. — En vente à Saint-Walfroy, par Margut (Ardennes).

I. — Les nouveautés hagiographiques sont toujours les bienvenues. Un des grands succès de la librairie en ces dernières années, ce furent les « Saints » de la maison Lecoffre. Les « Saints » s'adressaient surtout au public cultivé et ont fait merveille jusque dans le monde de l'Université. — La nouvelle collection que vient d'inaugurer la maison Vitte s'adresse à tout le monde et ira au cœur et à la foi de tout le monde. Elle ne vise pas à l'érudition ; elle fait toutefois œuvre d'histoire consciencieuse. Nous lui souhaitons la plus rapide diffusion parmi notre jeunesse surtout et notre enfance.

Les quatre opuscules parus sont de la plume de Mlle Louise Masson, dont des monographies de plus longue haleine ont déjà popularisé le nom. On se propose de donner, dans la nouvelle collection, les vies des saints ou des pieux personnages dont la vie est particulièrement riche en applications pratiques. Et pouvait-on commencer mieux que par *saint Louis de Gonzague,* le patron de la jeunesse chrétienne, *sainte Catherine d'Alexandrie,* la patronne des jeunes filles, *Gerson,* le catéchiste de Lyon et le suave auteur du *De parvulis trahendis ad Christum, Frédéric Ozanam* enfin, le modèle à jamais aimable et si accessible de la jeunesse charitable ?

II. — C'est une vie difficile à écrire que celle de sainte Rose, âme d'une admirable simplicité et tout ensemble versée dans les profondeurs de la plus haute spiritualité. C'est une vie difficile aussi à présenter à notre siècle égoïste et sensuel, que cette existence toute tissue de mortifications, de privations, de souffrances volontairement recherchées ou joyeusement acceptées. — Mlle Louise Masson se tire de toutes les difficultés à force de simplicité et de sincérité. Pas d'éloquence, pas de grands mots, rien du ton panégyrique ; des faits, une multitude de faits précis ; et quand il s'agit de sainte Rose et de ses austérités, on n'a que l'embarras du choix. Avec cela, une biographie est toujours intéressante, et une hagiographie toujours édifiante.

III. — Sainte Rose fut la « première fleur de l'Amérique méridionale, » lisons-nous au Bréviaire romain. Sainte Clotilde est la première fleur du royaume de France. On lit au prologue de la loi salique que la nation française a été fondée par Dieu même : *Francorum gens, auctore Deo condita.* Celui qui rédigea cette phrase devait avoir présente à l'esprit la vie de sainte Clotilde, la plus merveilleuse certainement, la plus fortement marquée du sceau providentiel entre toutes ces grandes convertisseuses de peuples qui ont brillé à l'aurore du moyen âge, Théodelinde, Berthe, Ludmilla, Dubrawa, Olga, etc.

Aussi le public catholique fera-t-il à la *Sainte Clotilde* de M. Poulin le même accueil empressé qu'il faisait il y a deux ans à la *Sainte Clotilde* de M. Kurth. C'est un large tableau d'histoire, net et vigoureux, que M. Kurth nous avait brossé. M. Poulin nous donne une vie plus complète, écrite avec une érudition au courant de tous les travaux modernes, avec un amour ardent pour une patronne bien-aimée, avec le bel entrain de jeunesse qui emporte les lecteurs de la *Croix* à la suite de leur *Parisien.*

IV. — Et toutes nos reines-apôtres ont dû invoquer pour patronne celle qui fut « l'apôtre des apôtres, » sainte Marie-Madeleine. La petite plaquette que nous offre Mme de Laubespin (avec lettre approbative du cardinal Perraud) se borne à résumer ce que les Evangiles et quelques-uns de nos plus grands docteurs nous apprennent sur la grande pénitente. Mais quel parfum de piété dans ces pages ! quelle tendresse de ton ! et quelle grâce aussi de typographie et d'illustration !

V. — Sainte Madeleine, la pénitence ; saint Louis de Gonzague, l'innocence et la pénitence réunies. *Innocentem non secuti, pœnitentem imitemur.* La nouvelle Vie que nous en donne M. Aymard sera désormais la préférée de la jeunesse chrétienne. C'est la sobriété qu'il faut pour une vie de saint, avec la grâce d'émotion inséparable du souvenir d'un saint comme saint Louis de Gonzague. — Illustration riche et très intéressante (une vingtaine de gravures) ; couverture luxueusement polychromée.

VI. — *Madame Saincte Anne* a passé l'Océan, et on l'a aimée tout autant outre-Océan que cis-Océan. Et quand elle nous revient de là-bas, la voici toute rajeunie, embellie sous un costume d'une richesse vraiment américaine. Car c'est un ouvrage de grand

luxe que le Canada édifie à la gloire de sainte Anne, un ouvrage où resplendit en magnifiques illustrations la dévotion des artistes des siècles écoulés. C'est l'histoire du culte de sainte Anne à travers les âges, sa légende hagiographique d'après le *Protévangile* de Jacques, le *Pseudo-Mathieu* et le *De Nativitate Mariæ*, les Pères de l'Eglise, les embellissements du moyen âge, la poésie, l'hymnographie liturgique, les cantiques et chansons populaires, les arts enfin, dont le témoignage est extrêmement riche, ce qui ne surprend pas quand on se souvient que sainte Anne est la patronne de Florence et de Madrid.

VII. — La vie de saint Hyacinthe est peu connue ; et cependant peu de saints ont exercé sur leur temps une aussi grande influence que l'apôtre de la Pologne et des régions du Nord. Avec l'habit de Frère prêcheur, il reçut de saint Dominique le don des miracles ; et les miracles sèment tout le cours de sa longue existence (1183-1257). Aussi l'imagination populaire s'est-elle vite emparée de sa vie ; aux miracles historiques sont venus s'ajouter les miracles de la légende, comme il arrive d'ordinaire : on ne prête qu'aux riches.

Mme de Flavigny a dû donc, par une critique sévère, séparer la légende de l'histoire. Grâce à l'obligeante intervention d'éminents bibliothécaires, elle a eu à sa disposition des sources précieuses d'information, inconnues des précédents biographes.

C'est donc une belle page que l'on nous offre de l'histoire de l'apostolat au moyen âge, et, pour maints détails, une page inédite. Mais si les « inédits » de l'érudition contemporaine sont souvent illisibles, on sait que rien de pareil n'est à craindre avec Mme de Flavigny, la fine et délicate biographe de notre Bienheureuse Jeanne de Valois.

VIII. — Saint Bonaventure ne fut canonisé que deux siècles après sa mort ; et dans l'intervalle personne, sauf un franciscain espagnol, Zamora (fin du XIIIe siècle), ne songea à recueillir et à grouper les mille détails qui nous auraient permis de le suivre d'un bout à l'autre de sa carrière. Et l'œuvre de Zamora elle-même a péri parmi les invasions qui ont ravagé l'Espagne. En sorte que, sur un personnage qui tient tant de place dans la seconde moitié du XIIIe siècle, il ne nous reste que des monographies incomplètes, plus occupées à nous dépeindre le général d'ordre et le théologien que le saint proprement dit.

Saint Bonaventure intime nous reste donc fermé. Mais son activité intellectuelle et sa vie publique sont assez hautes et assez magnifiques pour mériter de nous intéresser vivement à travers les deux cents pages qu'y consacre le P. de Chérancé.

IX. — Ce n'est pas seulement la vie de saint François d'Assise qu'on trouvera dans l'ouvrage de M. de Kerval ; c'est l'histoire aussi de l'Ordre Séraphique, des phases, des péripéties, des transformations par où il a passé. C'est là le côté le plus ignoré des Annales de l'Institut Séraphique. On le trouvera ici, traité, on peut le dire, avec une compétence tout intime. Car l'auteur est un grand amant et probablement un grand disciple de saint François d'Assise ; et l'amour est un grand maître, le plus habile à découvrir et à montrer les beautés de l'objet aimé. « A Assise, chantait le Dante, naquit pour le monde un soleil comparable à celui qui semble sortir du Gange. Que l'homme qui veut parler de ce lieu ne le nomme pas Assise : ce nom dirait trop peu ; qu'il l'appelle *Orient*, s'il veut employer le mot propre. »

L'exécution typographique est admirable, comme tout ce qui sort des presses des religieuses Franciscaines de Vanves. Nous recommandons surtout les grandes phototypies hors texte, imitées des Primitifs italiens. — L'ouvrage se vend au profit de l'Œuvre des Lépreux (*franco* par la poste, 4 fr. 20).

X. — Saint Marcoul est une des plus hautes figures de nos origines mérovingiennes. C'est de lui que nos rois tenaient cette vertu miraculeuse qui leur permettait de guérir les écrouelles ; et tous, au moins depuis saint Louis, se faisaient un devoir de venir après leur sacre vénérer son tombeau.

Toutes ces choses sont bien oubliées, comme tant d'autres témoignages, hélas ! de la piété de nos pères. C'est à nous les rappeler que M. Gautier consacre son charmant opuscule, où l'on lira avec bonheur le récit simple et dévot de la vie de saint Marcoul, ses principaux miracles, l'histoire de ses reliques, de son culte, des pèlerinages en son honneur.

XI. — Le pieux auteur de la Notice sur M. Flagel se demande si quelque lecteur ne sera pas tenté de dire, en jetant les yeux sur cette brochure : A quoi bon ? — Mais sûrement, ajoute-t-il, on ne l'achèvera pas sans s'écrier : C'était un saint !

C'est en effet le cri qui jaillit du cœur à la lecture de ces pages sincères. Mais nous espérons bien que nul de nos lecteurs ne se posera la question que prévoit l'auteur. Car, Dieu merci ! le pèlerinage de Saint-Walfroy est assez connu parmi nous pour que tout le monde comprenne quel intérêt s'attache à la biographie du premier supérieur de la communauté restaurée.

Saint Antoine de Padoue, *Sa Vie, selon le manuscrit de son compagnon, Frère Luc*, publiée par Marcel Dhanys. — In-12 de XXXII-326 p., avec illustrations d'après Kauffmann. — Prix : 2 fr., port en sus (60 cent.). — Paris, 8, rue François Ier.

Si quæris miracula ! C'est la conclusion qui s'impose après la lecture de ce livre, où le merveilleux coule à pleines pages, d'un bout à l'autre.

Merveilleuse fut la découverte du manuscrit de Frère Luc. M. Dhanys se trouvait en 1896 dans le village de Paulovka (Poltava, Petite Russie). Un pope des bords du Don allant en pèlerinage à Kief est affligé d'une entorse qui l'empêche de continuer sa route. Il portait en bandoulière un étui de fer blanc. Et recueilli dans la famille de Brazof, il montre à ses hôtes le contenu du précieux étui : un manuscrit écrit dans une langue inconnue et que de père en fils les popes de son village se transmettaient depuis les temps les plus anciens comme une chose sacrée à laquelle était attaché le bonheur du village. La langue inconnue était du vieux français en écriture gothique, contemporain de Joinville. M. Dhanys se hâta de crayonner une copie du manuscrit, et en septembre 1898, lui étant tombé sous la main un mauvais journal qui attaquait l'Œuvre du Pain de saint Antoine établie dans la chapelle des Augustins de l'Assomption, il s'en vint leur offrir d'éditer sa trouvaille.

Ainsi passait de l'étui de fer blanc du pope des Cosaques dans les pieuses mains des amis de saint Antoine sa *Vie* écrite par Fr. Luc. Ce qu'était celui-ci et comment son manuscrit voyagea des rives du Pô vers les rives du Don, le P. Drochon le conte doctement en sa préface. Mais ces pages, je soupçonne que bien des lecteurs, à la foi moins en quête de critique historique, les sauteront d'un coup pour arriver d'emblée au récit de Fr. Luc.

Si vous saviez la douceur de lire cette Vie de saint moyenâgeuse ! La biographie y laisse presque toute la place à l'hagiographie, et l'on se figure, en levant les yeux de dessus ces pages dont chacune apporte son miracle, dûment authentiqué par Fr. Luc, que le ciel est moins loin de notre pauvre terre. Oui vraiment, la bonne *Vie* pour les bonnes âmes, les âmes restées ou redevenues *sicut parvuli !*

Oyez, pour vous affriander, l'histoire — arrivée en ce temps-là et qui ne se recommence guère en ce temps-ci — du Fr. Jean Laurent, natif de la bonne ville de Florence, « qui par voie bien singulière s'était converti et était entré dans notre saint Institut. Saurez donc qu'au temps où était premier magistrat, vit un jour dans la campagne un troupeau de porcs qui s'en allaient de çà de là, sans vouloir en nulle manière obéir à la voix du porcher, si, qu'en grande colère, cet homme leur adressa parole en cette manière : « Je vous fais « commandement, porcs détestables, qu'entriez en votre « porcherie tout aussi droitement comme entrent les « juges en enfer. » Et, incontinent, les porcs lui obéirent. Ce qu'ayant vu, fut le juge tout soudainement frappé de la grâce. Il renonça à sa charge, vendit ses biens et en fit larges aumônes, et entra dans notre saint Institut. »

Jésus législateur, par l'abbé Caron, supérieur du Petit Séminaire de Versailles. — Un vol. in-18 de 504 p., 2 fr., *franco* 2 fr. 40. — Paris, Haton.

Jésus enfant et adolescent, modèle de l'enfance et de l'adolescence, par l'au-

teur des *Paillettes d'or*. — Un vol. in-16 de xxv-196 p. — Avignon, Aubanel frères.

Visites à Jésus-Hostie, 2 beaux vol. in-32 avec élégant encadrement, 2 fr. 50 ; — **Entretiens avec Notre-Seigneur Jésus-Christ pour les jours de communion,** 1 vol. in-32 de 450 p., 1 fr. 50; — **Petite étude pratique sur la vie de la très sainte Vierge,** in-24 allongé de 340 p., 1 fr. — Par l'auteur des *Avis spirituels*. — Paris, Douniol.

La sainte messe, par le P. de Cochem. — Un vol. in-12 de 420 p., 2 fr. 50. — Paris, Ch. Amat ; Lyon, Vitte.

Un guide dans la voie du ciel, par l'auteur de *Allons au ciel*. — Un vol. in-18 de xxvii-664 p. — Paris, J. Briguet.

Retraites et allocutions prêchées aux Religieuses de N.-D. de Sion, par Nicolas-Joseph Camilli, évêque de Gadara, commandeur de l'Ordre « La Couronne de Roumanie. » — Un vol. in-12 de 609 p., 5 fr. — Rome, Ecole typographique Salésienne.

La première hostie, par Mme H. Large. — Un vol. in-18 de 244 p., 1 fr. 25. — Lyon, Vitte.

I. — *Jésus législateur*, de M. Caron, fait suite aux précédents ouvrages du même auteur, que le public pieux, le public surtout de nos maisons d'éducation, a accueillis avec tant de faveur : *Jésus enfant*, *Jésus adolescent*, *Jésus Rédempteur*, etc. Il est conçu sur le même plan, et le même succès l'attend.

C'est dans le sermon sur la montagne, et dans les Béatitudes principalement, que Jésus-Christ a posé les principes et promulgué l'esprit de la nouvelle législation qu'il apportait au monde. Aussi est-ce par une série de méditations sur les Béatitudes que s'ouvre notre volume. Comme le proclamait tout récemment l'un de nos plus puissants penseurs : « Il restera toujours que le sermon sur la montagne a changé la face du monde, et que ni le Manuel d'Epictète ni les Pensées de Marc-Aurèle n'ont rien engendré. » Hélas ! que de chrétiens n'ont jamais lu ce divin Sermon ! Combien l'ont lu superficiellement, sans rien soupçonner de ce qu'il a de prodigieux ! Car ce sermon est vraiment le résumé, la condensation des merveilles de la doctrine de Jésus-Christ. Ses nouveautés, ses paradoxes ont de quoi réveiller les plus somnolents. Il faut avoir l'esprit émoussé par l'accoutumance des formules pour ne pas réagir au choc de ces paroles. Quelques-unes d'entre elles ont l'allure d'audacieux défis jetés au sens commun et à l'expérience. On n'a jamais rien dit de plus subversif. Les béatitudes ont accompli dans le monde la plus extraordinaire révolution morale et sociale qui se puisse concevoir. Et cette révolution, elles doivent l'accomplir et la perpétuer en chacun de nous. Et c'est à l'accomplir que nous convient les vigoureuses méditations de M. Caron.

II. — C'est à l'imitation de « Jésus enfant et adolescent » que nous invite l'auteur des *Paillettes d'or*, avec cette onction attirante et forte, suave et pratique tout ensemble qui fait le mérite et le cachet particulier de ses ouvrages. Pas une de ces pages qui ne laisse au fond de l'âme une idée solide, une impression féconde.

« O sainte Famille ! laissez-moi pénétrer au milieu de vous, et, près de vous, introduire les enfants qui nous sont confiés... Nous les amènerons dans cette demeure aimée, comme on amène des poitrines délicates dans une atmosphère chaude et solitaire, pour leur redonner la vie qui faiblissait en elles. Nous voulons les rapprocher de Jésus, les rendre témoins de la vie de Jésus, les faire pénétrer dans l'intérieur de Jésus comme on place des fleurs délicates et frêles devant le *soleil* dont la douce clarté et la bienfaisante chaleur donnent la *vigueur* à leur tige, le *brillant* à leur corolle, la *douceur* à leur sève et la *suavité* à leur parfum. »

III. — Et *Jésus-Hostie*, c'est encore Jésus-Enfant, Jésus plus oublié, plus méconnu, plus annihilé qu'il ne le fut jamais dans son enfance. Et vous savez comme en sait parler cette auteur des *Avis spirituels*, toujours goûtée et toujours réimprimée en dépit de l'éloignement des années, toujours débordante de tendresse et pleine de sève théologique, d'une sève puisée et nourrie à l'école féconde d'éminents jésuites (dont le P. de Ravignan).

IV. — Le P. de Cochem, capucin, écrivait il y a deux siècles, et son livre sur la *Sainte messe* n'a cessé de rester populaire en Allemagne. Aussi la traduction française en est-elle arrivée en six ou sept ans à sa cinquième édition. C'est cette cinquième édition que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs, revue et notablement augmentée. C'est un livre tout de familiarité et d'onction. C'est un excellent modèle de lecture pieuse et solide pour les fidèles.

V. — *Un guide dans la voie du ciel* est la réimpression, sous un titre nouveau, d'un ouvrage épuisé : *Les enseignements de la divine Sagesse*. Et c'est en effet la fleur des enseignements de l'Evangile que l'on offre à nos méditations. Plus de soixante-dix chapitres, développant une scène évangélique, un miracle, une parabole, une parole de Notre-Seigneur, les huit Béatitudes, les versets du *Magnificat*, quelques versets aussi des psaumes, toujours avec âme, avec beaucoup d'âme, une âme nourrie des saintes Lettres, et sur un ton dont on ne sait ce qui fait le plus grand charme, la distinction ou l'amabilité. Très bon livre donc pour méditations à l'usage des personnes du monde qui aiment les développements tout prêts.

VI. — Mgr Camilli a été évêque de Jassy (Roumanie) pendant dix ans (1884-1894). Une de ses grandes consolations, — « la seule peut-être, » dit-il, — au cours de ce ministère a été de donner ses soins spirituels aux Religieuses françaises de Sion qui depuis plus de trente ans se dévouent dans leurs pensionnats de Jassy et de Galatz. C'est de là qu'est sorti ce recueil de *Retraites et allocutions*. On y trouvera deux retraites (quinze méditations pour chacune), et une quinzaine d'allocutions pour prise d'habit, pour profession religieuse, pour rénovation des vœux, pour ouverture de l'année scolaire, etc.

VII. — *La première Hostie* est, sous forme d'exhortations de retraite, une préparation à la première communion. C'est un excellent livre à mettre aux mains des enfants. Le nom de l'auteur (Mme Henriette Large) est populaire dans nos pensionnats ; et son *Traité de politesse*, son *Traité de style épistolaire* l'ont de longue date fait aimer de tous. Son nouveau livre sera donc le bienvenu dans ce charmant petit monde ; il sera le bienvenu aussi pour nos confrères qui y trouveront traités, dans un langage plein à la fois de familiarité et de distinction, de délicatesse et de tendresse, tous les sujets relatifs à la préparation d'une première communion, avec gerbe d'histoires nouvelles. A signaler surtout un ravissant *Chemin de croix des enfants de la première communion*.

La France ecclésiastique. Almanach-annuaire du clergé pour 1899. — Un vol. in-16 de 900 pages, 4 fr. — Paris, Plon.

Publication qui en est à sa quarante-neuvième année. Elle donne, après l'état général de la curie romaine (cardinaux et congrégations), l'état détaillé de tous les diocèses de France, avec mention nominale de tous les curés, succursalistes et vicaires de France. L'autre jour, un de mes aimables confrères était tout radieux de voir son nom et le nom de sa modeste paroisse figurer sur une publication qui porte à sa première page le nom vénéré du Pape et à sa dernière le nom du ministre des cultes. C'est un bonheur facile qui, comme vous voyez, est à la portée de tout le monde, et, vu la modicité du prix, à la portée de toutes les bourses.

La chapelle Saint-Michel des Vignes et M. Boudon. *Hier-Aujourd'hui*, par l'abbé Langlois, aumônier de la Providence. — In-8 raisin de 120 pages. — Evreux, Imprimerie de l'Eure.

Monographie locale, mais qui mérite d'attirer l'attention et l'intérêt bien au delà des limites du diocèse nor-

mand pour qui elle fut écrite. Car Saint-Michel-des-Vignes, c'est encore aujourd'hui, dans la langue du pays, « la chapelle de M. Boudon, » de Henri-Marie Boudon, l'archidiacre d'Evreux, le grand apôtre du « règne de Dieu seul, » l'une des plus célèbres gloires du clergé de France au XVII[e] siècle.

Voyage à travers nos colonies, par Emile Lefrançais. — In-8 de 100 pages, 1 fr. — Vitry le-François, Imprimerie Centrale.

Excellent petit exposé des origines et des développements de chacune de nos colonies. On dit que la France n'a pas la vocation colonisatrice ; et ce semble vrai si l'on ne regarde qu'aux procédés de son gouvernement et de son administration. Mais quelle plus belle phalange colonisatrice que celle de nos missionnaires et de nos religieuses ? Un peuple où Dieu suscite de tels apostolats ne saurait être perdu pour la colonisation. Et c'est à mettre en lumière évidente cette vérité que s'emploie toute la brochure de M. Lefrançais.

INTRODUCTION A LA VIE SACERDOTALE

PAR LE R. P. BOUCHAGE

(Premier article)

Q. — Vous avez chaudement recommandé jadis deux ouvrages du P. Bouchage, sa *Pratique des vertus* et sa *Retraite sacerdotale.* Comment se fait-il que, depuis un an qu'elle est parue, vous n'ayez pas encore parlé de son *Introduction à la vie sacerdotale?* Je serais porté à voir dans votre silence une manière très discrète de nous dire : « N'achetez pas, malgré les réclames. »

R. — Et vous allez voir, dans le présent compte rendu, une manière très pressante de vous dire : « Achetez, c'est de première qualité. »

Cette *Introduction à la vie sacerdotale* [1] est un manuel ascétique à l'usage du clergé, et spécialement du clergé des paroisses. Diriger le prêtre dans l'acquisition et l'exercice des vertus qui font les saints pasteurs, tel est le but principal que s'y propose le P. Bouchage. Il veut aussi, par la méditation et la pratique de son enseignement ascétique, faciliter au prêtre l'intelligence et l'étude des ouvrages des grands maîtres de la vie spirituelle, lui inspirer le véritable goût des voies intérieures et le mettre à même de guider sûrement et utilement les âmes qui lui sont confiées.

Pour atteindre ce multiple but, le pieux et savant auteur expose successivement la doctrine catholique concernant les trois vies dont se compose l'ascétisme chrétien : vie purgative, vie illuminative et vie unitive. De là les trois parties de son *Introduction.* La première comprend le fondement de la vie sacerdotale et les exercices de la vie purgative ; la deuxième renferme une exhortation à la ferveur et traite des exercices de la vie illuminative ; et la troisième contient la description et les exercices de la vie unitive.

[1] Un vol. in-8 de 575 pages. Chez l'auteur, à la maison des Rédemptoristes, à Paris, b[d] de Ménilmontant, 55. Prix franco : 4 fr.

L'exposition du P. Bouchage est pratique et complète, quoique succincte, et constamment appropriée à l'état et aux devoirs particuliers des lecteurs qu'il a en vue. Ce dernier caractère rend l'étude de cette *Introduction à la vie sacerdotale* aussi intéressante qu'utile pour le prêtre pasteur d'âmes.

PREMIÈRE PARTIE

FONDEMENT DE LA VIE SACERDOTALE ET EXERCICES DE LA VIE PURGATIVE

Cette première partie est divisée en cinq livres.

Livre I. — Du fondement de la vie sacerdotale

1. Le fondement de la vie sacerdotale est l'éminente dignité du sacerdoce chrétien, et sa fin propre.

Le P. Bouchage fait vivement ressortir la sublimité du sacerdoce chrétien en citant et en commentant les beaux textes des saints Docteurs sur ce point. Il insiste pour que le prêtre garde toujours gravée au fond de son âme une haute estime de son sacerdoce ; il veut qu'il n'oublie jamais ce que son ordination l'a fait, savoir, « le vrai participant et le continuateur du sacerdoce éternel de Jésus-Christ. » Qui ne comprend toute l'importance pratique de cette doctrine et de ces conseils, surtout de nos jours ? A cause de l'affaiblissement général de la foi et du règne presque universel des idées purement naturelles et des maximes d'égalité, combien le prêtre n'est-il pas exposé au danger d'oublier ce qu'il est, et tenté de descendre des hauteurs divines où son sacerdoce l'a placé pour l'éternité ! (Ch. I).

2. L'état sacerdotal est un état divin, qui exige par conséquent une vie divine, car, comme le dit saint Bernard, « c'est une monstruosité d'unir à une dignité souveraine une âme roturière. » Or, cette vie divine propre au prêtre consiste à remplir « avec soin, constance et joyeux empressement, tous les devoirs du sacerdoce, même ce qui n'est que de conseil, en union de sacrifice avec le Prêtre éternel : Jésus-Christ. » Le prêtre parfait est donc celui qui « dans l'esprit de *victime unie à la Victime sans tache*, accomplit la volonté de Dieu exactement, diligemment, promptement, joyeusement, constamment. » (Ch. II).

3. Avant de méditer sur la fin de son sacerdoce, le prêtre doit considérer attentivement ce qu'est Dieu et ses principaux attributs, afin de se fortifier dans l'estime de sa vocation et de mieux comprendre l'obligation où il est de vivre saintement.

Le prêtre est le ministre et le représentant de Dieu sur la terre. Par conséquent sa dignité croît en raison de la grandeur, de la puissance et de la sainteté de Celui qu'il sert et dont il tient la place. Au surplus, la connaissance approfondie et intime de Dieu, de ses perfections et des desseins généraux et particuliers de sa Providence, exerce une grande influence sur l'ensemble de notre conduite.

L'auteur expose seulement les attributs divins dont la considération lui semble plus propre à produire dans le prêtre l'estime de son sacerdoce et l'horreur d'une vie indigne de cet état. L'existence de Dieu, sa manière d'être et d'agir, son incompréhensible majesté, son souverain domaine sur toutes choses, les exigences de sa justice, les appels pressants et multipliés de sa bonté, telles sont les grandes vérités sur Dieu que le P. Bouchage offre à la méditation du prêtre pour le déterminer à mener une vie parfaitement sacerdotale. (Ch. III-VII).

4. Ces réflexions sur Dieu et sur ses attributs sont suivies de considérations concernant la fin générale du monde et de l'homme, et la fin spéciale du prêtre. Cette fin spéciale du prêtre est « de remplacer Jésus-Christ sur la terre, glorifiant Dieu par le sacrifice immortel de son corps et de son sang, par la prédication de son Evangile à toute créature, par les combats sans peur et sans reproche pour ses droits, par l'administration sainte de ses sacrements, et enfin par une vie pure comme la sienne, occupée comme la sienne, sacrifiée comme la sienne... Atteindre cette fin est pour le prêtre la condition de son salut éternel. » De plus, le prêtre n'est pas seulement tenu de glorifier Dieu par la sainteté de sa vie et de travailler à sauver les âmes par l'ardeur et la prudence de son zèle, il doit encore s'appliquer à cette double fin « selon les circonstances où Dieu l'a placé, dans la mesure de ses talents, de sa santé et des grâces reçues. »

5. De cette fin spéciale du sacerdoce chrétien découle pour le prêtre l'obligation de se sanctifier et de mener une vie sainte. « Un prêtre insoucieux d'acquérir la sagesse, la prudence, la force et tous les dons du Saint-Esprit, ressemble à un capitaine qui refuse de se rendre apte à la guerre : il trahit. On a beau vouloir s'illusionner à ce sujet : quand on a accepté le rôle de lumière du monde, on est tenu au moins de se rendre lumineux. Qu'auriez-vous dit des apôtres, si, avant d'entreprendre la conversion du monde, ils avaient jugé superflu de demander le Saint-Esprit, de le recevoir, de le conserver, de s'en remplir ? Ainsi révolterait l'impudence d'un homme ayant embrassé et voulant exercer un état divin, sans cependant travailler à acquérir l'esprit de sainteté indispensable à cet état. »

Suit une prière qui termine ce premier livre. Elle est adressée à Jésus, le Père et l'Ami des prêtres. Nous lui demandons la sagesse pour cultiver fidèlement l'ascétisme, et le courage pour arriver à l'esprit de victime, qui est l'esprit propre du sacerdoce chrétien. (Ch. VIII et IX).

6. La doctrine exposée dans ce premier livre est à l'*Introduction à la vie sacerdotale* ce qu'est la méditation fondamentale aux Exercices spirituels de saint Ignace. C'est le *fondement* sur lequel repose tout l'édifice de la vie sacerdotale ; c'est le *principe* d'où découlent toutes les instructions contenues dans le reste de l'ouvrage.

Livre II. — Du péché mortel considéré en lui-même et dans le prêtre

1. Avec le deuxième livre, nous abordons les exercices de la vie purgative. Ces exercices ont une importance capitale pour la pratique sérieuse et constante de la vie ascétique. Ils sont absolument nécessaires si nous voulons extirper radicalement de notre âme tout péché et toute affection au péché. Sans ce premier travail, nous n'aurons jamais qu'une vie spirituelle sans vigueur et incapable de résister au choc des tentations. « Certains enfants viennent au monde si chétifs et si chargés d'humeurs mauvaises que, pour les introduire et les avancer dans la vie, il faut moins encore les nourrir et leur faire prendre de l'exercice, que les soigner, les purger et les arracher à la mort : en sorte que vouloir alors les nourrir plutôt que les purger, ce serait causer leur perte. Il en va de même dans la vie spirituelle, et ce serait une grosse illusion de dédaigner les moyens préservatifs et curatifs du péché, ou même de les employer trop peu, sous prétexte de courir aux moyens positifs de la vie surnaturelle, des vertus et du parfait amour de Dieu. »

C'est l'absence d'une application sérieuse et soutenue aux exercices de la vie purgative qui est bien souvent la cause de la stérilité des retraites. Nous pensons trop facilement avoir purifié le fond de notre cœur. Et quand même nous serions totalement délivré de l'affection au péché, il nous serait encore très salutaire de consacrer chaque année un certain temps à raviver en nous l'horreur du péché mortel et à nous exercer aux pratiques d'une véritable pénitence. Saint Ignace et sainte Thérèse repassaient souvent devant Dieu leurs infidélités dans l'amertume de leur âme. De là cette humilité et ce mépris d'eux-mêmes, fondement de toute vertu solide et source abondante de grâces précieuses.

2. Les exercices de la vie purgative demandent du courage et une grande confiance en Dieu. Détruire entièrement des vices que nous avons laissé grandir pendant plusieurs années, nous débarrasser même du goût et de l'odeur des oignons de l'Egypte, est une entreprise longue et ardue. Mais, nous n'en doutons pas, Dieu travaillera avec nous, et si nous savons faire de magnanimes efforts, il ne nous ménagera ni ses grâces, ni ses lumières, ni ses consolations. A l'œuvre donc. (Ch. I et II).

3. La crainte de Dieu et de ses jugements est le commencement de la sagesse. Voilà pourquoi, afin de nous déterminer à quitter le péché, rien de plus efficace que de réveiller en nous cette crainte par la considération de la justice divine. « Ne pensons pas entrer dans les voies de la pénitence par une autre porte que par celle d'une grande crainte de Dieu. » Pesons mûrement les motifs de cette crainte : la certitude du jugement général dans lequel Dieu lui-même jugera tous les hommes sans exception ; la sanction infinie qu'il a donnée à ses commandements, le ciel ou l'enfer

pour l'éternité ; l'appareil formidable dont il a entouré la promulgation de sa loi, appareil voulu de Dieu, dit le Catéchisme du Concile de Trente, à seule fin de nous avertir que cette loi doit être reçue avec un cœur chaste et humble et que ses transgresseurs seront sévèrement châtiés ; enfin la grandeur de Dieu et notre bassesse.

Après avoir considéré attentivement la rigueur des jugements divins, nous étudierons « froidement la question suivante : Un prêtre qui vit comme nous peut-il se flatter d'être agréable à Dieu ? Avons-nous pour le croire des motifs de foi et de doctrine catholique ? » (Chap. III).

4. Le moyen d'échapper à la rigueur des jugements de Dieu, c'est de craindre le péché et de l'avoir en horreur. Pour concevoir cette crainte et cette horreur, nous méditerons sérieusement la malice infinie du péché mortel. C'est un acte qui résume tous les désordres et toutes les folies, toutes les injustices et toutes les abominations. « S'il en était autrement, Dieu serait injuste de condamner à l'enfer une âme souillée par le péché mortel ; et cependant la foi nous enseigne qu'un seul péché mortel mérite toujours et attire parfois la damnation éternelle. »

Il importe beaucoup d'avoir des convictions profondes et arrêtées sur cette malice infinie du péché mortel, surtout de nos jours où, par suite de l'affaiblissement de la foi et de la crainte de Dieu, plusieurs ne regardent guère ce péché que comme une grande faiblesse contre laquelle l'indignation des saints leur paraît outrée. Contemplons Jésus attaché à la croix et Marie, debout, en face, abîmée dans la douleur, et nous comprendrons peut-être la monstruosité du péché mortel. (Ch. IV).

5. Horrible en lui-même, le péché mortel revêt dans le prêtre un caractère particulier de malice noire qui le rend plus horrible encore. « Dans le malheureux prêtre en état de péché mortel, tout est mort, sauf peut-être la foi, et tout respire une odeur de scandale. L'âme est morte ; les travaux accomplis et les peines endurées sont des œuvres mortes ; le sacerdoce est mort dans son but, qui est d'honorer Dieu, et le prêtre coupable le déshonore plus que mille pécheurs. » (Ch. V).

6. Les prêtres mauvais sont rares, mais combien peut-être en est-il qui, sans être positivement mauvais, sont en voie de le devenir ? C'est pourquoi il importe de nous fortifier dans la crainte des jugements de Dieu et dans l'horreur du péché. C'est ce que nous obtiendrons si, aidés de la grâce, nous considérons attentivement que le péché mortel a été la cause de tous les maux et que le péché du prêtre ressemble au péché de l'ange prévaricateur : et parce qu'il est un véritable péché de malice — pour atténuer sa faute, le prêtre ne peut alléguer ni son ignorance ni sa faiblesse, — et parce qu'il a trop souvent les mêmes suites malheureuses : *In sacerdotio peccasti*, dit saint Chrysostome, *periisti*. « Et quelle sera, ajoute saint Alphonse, la fin d'un prêtre qui se conduit mal ? Ce sera l'abandon de Dieu et l'enfer. » Cependant il y a encore, même pour le prêtre tombé, espoir de se relever, s'il se repent de son péché et en conçoit une vive horreur ; mais il doit se hâter de répondre à l'appel de Dieu. (Ch. VI et VII).

7. Ces fortes réflexions feront naître une crainte salutaire dans le cœur du prêtre qui a eu le malheur de trahir, ne fût-ce qu'une fois, ses serments. Agenouillé aux pieds de Jésus crucifié, il puisera dans les regards voilés de larmes du divin Maître une douleur sincère et l'espoir du pardon. Il l'entendra lui redire de sa voix mourante : *Si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis... Si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet ?* Et, prenant son courage à deux mains, il s'adonnera aux exercices d'une vraie pénitence. (Ch. VIII).

Livre III. — Des fins dernières

1. Pour quitter le péché, en concevoir une sincère horreur et revenir franchement au bon Dieu, il faut se recueillir, réfléchir et s'examiner sérieusement. Or, l'esprit de l'homme est naturellement rebelle à ce triple travail du recueillement, de la réflexion et de l'examen. Il a besoin, pour l'entreprendre, « d'être stimulé par les éclairs, et en quelque sorte frappé par le tonnerre des vérités éternelles. » De là, les graves considérations sur les fins dernières, considérations qui augmentent en nous la crainte de Dieu et la haine du péché.

La première grande vérité que nous devons méditer attentivement est celle de l'éternité. « Notre vie d'ici-bas n'est qu'un nuage : *vapor est ad modicum parens*. (Jac., IV). Et derrière ce nuage il y a pour les uns le ciel, pour les autres l'enfer, pour tous l'interminable éternité, éternité plus glorieuse pour le prêtre fidèle, plus effroyable pour le prêtre prévaricateur. » (Chap. I).

2. De la vérité d'un ciel et d'un enfer éternels se déduit l'importance capitale du salut. Il n'y a pas de milieu : « Quelques jours encore, et tous, et pour une éternité, et sans pouvoir y rien changer, nous serons des élus ou des damnés. » Cette alternative inéluctable du ciel ou de l'enfer est plus terrible pour un prêtre que pour cent fidèles ordinaires, que pour dix simples religieux. Car, à cause de sa dignité, des grâces qu'il a reçues, du ministère qu'il doit remplir, le prêtre ne sera ni un élu ordinaire, ni un damné vulgaire. « Vanité donc et pure folie que notre vie, si elle n'est appliquée tout entière à l'affaire des affaires, au salut éternel de notre âme. » (Chap. II).

3. Mais ce qui accroît encore l'importance de cette affaire, c'est son incertitude ; incertitude qui vient non de la profondeur insondable des mystères de la grâce et de la prédestination, mais de ce que le succès de cette affaire exige notre concours actif. Considérons nos œuvres, mettons-les en face de nos devoirs et disons-nous à nous-mêmes : Serai-je sauvé ? (Ch. III).

4. Saint Alphonse veut que l'on parle souvent aux prêtres de la mort, du jugement, de l'enfer,

parce que « ce sont les vérités les plus capables d'amener à un changement de vie quiconque les considère attentivement. »

Fidèle à l'esprit de son illustre et saint docteur, le P. Bouchage fait méditer à son disciple prêtre le souvenir et les principales circonstances de la mort, sa surprise, la mort du mauvais prêtre, le jugement particulier et le jugement général, et enfin l'enfer éternel, et dans cet enfer éternel le prêtre damné. « Si la peine de sentir qu'on est maudit de Jésus-Christ, vomi de sa bouche, est l'enfer des enfers pour les damnés ordinaires, quel sera ce supplice pour un prêtre de Jésus-Christ ? » (Ch. IV-X).

5. « Mais Dieu ne nous a révélé l'enfer que pour nous en préserver. Pesant dans sa main la fragilité de notre chair, il nous jeta comme planche de salut le sacrement de Pénitence. » Une bonne confession, voilà la conclusion naturelle des méditations précédentes. Pas de découragement. Notre première couronne est flétrie, mais l'ange de la pénitence, pour nous tresser une couronne nouvelle, a encore des fleurs dans ses mains, et Dieu nous attend pour nous rendre la grâce de son amitié et l'avant-goût du ciel. (Ch. XI).

6. Afin d'aider son disciple à bien faire cette confession, le pieux auteur termine ce troisième livre par un examen détaillé des péchés du prêtre contre les commandements de Dieu et de l'Eglise et contre les devoirs de son état. (Ch. XII).

Livre IV. — Moyens de persévérer dans l'état de grâce

1. « C'est le propre des âmes sans expérience de vouloir arriver tout de suite au sommet de la perfection, et d'aspirer au don d'oraison, dès qu'elles se croient en grâce avec Dieu. Mais le démon ne les occupe de ces prétentieux desseins que pour leur faire négliger les moyens d'assurer leur persévérance, et les entraîner bientôt dans quelque lourde chute, où elles perdront courage. »

C'est afin de prémunir son disciple contre cette dangereuse illusion que le P. Bouchage lui enseigne dans ce livre les principaux moyens de persévérance.

2. Le premier est de craindre la rechute et d'en fuir l'occasion. Une fois rentrés en grâce avec Dieu, attendons-nous à être attaqués plus fort que jamais, car le démon ne peut se résigner à nous voir en possession du trésor de l'amitié divine. Pour triompher sûrement de ses attaques, enlevons sans pitié tout ce qui peut exciter l'aveugle convoitise de nos passions. La sévérité à écarter l'occasion du péché est la pierre angulaire de la persévérance, l'indispensable condition du salut, le secret des plus solides victoires. Au surplus, la fuite, fruit de la défiance et de l'humilité, attire le secours efficace que Dieu refuse à l'orgueil imprudent qui s'expose aux attraits du mal. Mais, dit-on, il faut connaître le monde et sa malice, afin de les combattre opportunément. « Ignorer la malice du monde, répond le cardinal Manning, est une grâce ; être familiarisé avec cette malice est une tentation et une souillure. » Que d'amères douleurs seraient épargnées à l'Eglise si ces principes étaient religieusement pratiqués ! (Chap. I).

3. Le second moyen de persévérance est la résistance fidèle aux tentations du démon. « La tentation éprouve les prêtres plus encore que les fidèles : ils sont appelés à de plus nobles victoires ; à la guerre on vise surtout les chefs ; le ministère recèle des dangers infiniment subtils ; les eaux bouillonnent d'autant plus fort qu'elles sont endiguées plus étroitement. » Pour surmonter ces tentations inévitables, veillons et prions, selon la recommandation de Notre-Seigneur. Prions surtout, mais prions « patiemment, humblement, avec l'assurance de vaincre. » (Ch. II).

4. Il est difficile d'être jour et nuit à combattre sur le champ de bataille sans recevoir quelque blessure. Il est donc possible que nous retombions dans le péché ; prenons garde de nous décourager, « surtout si nos rechutes sont rares et de pure fragilité. » Nous sommes tombés, relevons-nous, confessons-nous, reprenons la lutte, et profitons de nos fautes pour être plus prudents, plus pieux, plus humbles, plus confiants en la très sainte Vierge. Voilà le chemin du salut. Pas de dépit, pas de désespoir : pour dompter entièrement une violente propension au péché, une habitude surtout, il faut de longs et multiples efforts. (Ch. III).

5. Le soin que nous mettons à fuir tout péché véniel délibéré est un troisième moyen d'assurer notre persévérance dans la grâce. Ne nous permettons jamais d'offenser Dieu, en quoi que ce soit, sous le prétexte grossier que ce péché ne donne pas directement la mort à notre âme. Rappelons-nous souvent que le plus petit mensonge, la plus légère complaisance en nous-mêmes, la plus minime raillerie ou vengeance, enfin le moindre péché véniel commis sans scrupule, outrage Dieu, provoque son dégoût et le porte à nous vomir, nous prive des grâces de choix dont nous avons besoin dans l'exercice de notre ministère, alanguit notre volonté, et rend notre âme malade, anémique et sujette à mourir à la première imprudence. Ajoutons que ces effets désastreux du péché véniel sont aussi les signes lamentables d'un état plus lamentable encore. En conséquence, pour assurer notre persévérance, prenons la résolution de combattre sans merci le péché véniel par l'usage fréquent de la confession sérieusement préparée et sincèrement faite. (Chap. IV).

6. La fuite des occasions, la résistance fidèle et généreuse aux tentations et le combat à outrance contre le péché véniel délibéré, sont de puissants moyens d'assurer notre persévérance. Mais voulons-nous écarter tout danger de rechute, acquérir une pureté de cœur aussi solide que profonde, et faire de rapides progrès dans la vertu ? Embrassons la pratique sérieuse et constante de la mortification intérieure : appliquons-nous à modérer et à répri-

mer les appétits déréglés de notre cœur, et à déraciner de notre âme toute affection désordonnée. Là est la source de toutes nos misères, de toutes nos fautes, de toutes nos défaillances : tarissons cette source et notre vie sera pure, forte et féconde en bonnes œuvres. Pratiquons énergiquement et persévéramment le *Vince te ipsum* de saint Ignace. Sans cela nous retomberons bientôt, au grand préjudice de notre âme, et souvent au grand déshonneur de Dieu et au grand scandale de l'Eglise.

Ce travail d'extirpation de toute affection déréglée est long et pénible.

Le P. Bouchage, dans le but d'encourager son disciple à l'entreprendre et à le poursuivre sans relâche, lui remet sous les yeux le tableau des avantages inappréciables que l'état de grâce procure au prêtre, état qui est le privilège assuré de quiconque s'acharne à acquérir une pureté de cœur chaque jour plus grande. (Ch. v).

7. Une conscience pure est une conscience qui n'est chargée d'aucun péché : un cœur pur est un cœur affranchi de toute affection volontaire déréglée. C'est à nous procurer ce cœur pur que nous allons désormais travailler par la pratique sérieuse de la mortification et de l'examen particulier.

L'examen particulier et la mortification doivent marcher de front. L'examen particulier n'est rien, s'il n'aboutit pas à contrarier, à réduire, à mortifier nos sens et nos passions. Si nous ne nous faisons pas violence, si nous n'attaquons pas avec énergie et persévérance nos affections déréglées, nous ne sortirons jamais de leurs pièges : et ni prières, ni pénitences, ni retraites multipliées ne nous empêcheront de retourner à notre vomissement. (Ch. vi).

8. Quelles sont ces affections déréglées que nous devons déraciner de notre âme par le moyen de la mortification et de l'examen particulier, c'est que l'auteur nous indique dans un examen succinct. Ce sont d'abord les affections de la chair, impureté, gourmandise, soin exagéré de sa santé. Parmi les exercices propres à mortifier les affections charnelles, il faut signaler le *lever matinal*, « pratique essentielle à la conversion solide d'un prêtre. » — Ce sont ensuite les affections du cœur, amitiés naturelles, humaines, antipathies, désirs fiévreux, ressentiments. — Ce sont enfin les affections de l'esprit, orgueil, confiance ou défiance excessive, découragement, présomption, etc. (Ch. vii-ix).

9. Pour se purifier de toute affection mauvaise, il faut prier, s'examiner, lire, méditer, se renoncer soi-même, agir en fils de lumière, avec force et persévérance, dans toutes sortes de bonnes œuvres jusqu'à la mort. Or, un pareil travail suppose une mortification constante et sans merci. L'abandon de cette mortification, c'est la prière compromise, l'examen particulier omis ou mal fait, la lecture spirituelle et la méditation négligées, l'abnégation de soi repoussée, les grandes œuvres délaissées comme trop pénibles, trop assujettissantes, trop crucifiantes.

Au surplus, considérons attentivement les fruits précieux que la mortification apporte à ceux qui l'aiment : ordre et tranquillité de l'âme, joie constante du devoir bien rempli, facilité pour l'oraison, agilité et vigueur de la volonté, bonnes œuvres multiples, mérites toujours grandissants, etc. A ces considérations nous ajoutons la prière qui nous obtiendra la force surnaturelle nécessaire à quiconque a résolu de se vaincre soi-même. Puis, prenant exemple sur les mondains qui pour des biens périssables et futiles s'imposent souvent de lourds sacrifices, mettons-nous à l'œuvre, déclarant à notre chair, à notre orgueil et à nos mauvais penchants une guerre sans trêve ni merci ; et bientôt nous goûterons la manne cachée sous l'âcreté des mortifications. N'imitons pas ceux qui, faisant de l'ascétisme à bâtons rompus, sans suite, sans idéal, prennent ce qui les calme ou les flatte, et rejettent ce qui les contrarie ou les crucifie. (Ch. x et xi).

10. Après la fuite des occasions, la résistance fidèle aux tentations, le combat à outrance contre le péché véniel délibéré, et la pratique sérieuse de l'examen et de la mortification pour extirper de notre âme toute affection mauvaise, voici un cinquième moyen de persévérance : c'est la confession parfaite, c'est-à-dire la confession fréquente et fervente.

Confession *fréquente*, c'est-à-dire au moins hebdomadaire. Saint François de Sales avait écrit dans son *Règlement de vie :* « Je me confesserai tous les deux jours, » et saint Charles Borromée se confessait, dit-on, tous les jours. — Confession *fervente :* faite à un confesseur instruit, zélé pour notre avancement, ferme, et capable de nous dire toutes nos vérités ; confession *fervente :* faite après un examen sérieux détaillé et accompagné de la contrition, du ferme propos et de la satisfaction, trois conditions nécessaires et souvent bien négligées. Or, le moyen sûr d'arriver à faire une confession fervente, c'est la fidélité à notre examen du soir, examen dans lequel, prenant notre journée heure par heure, nous chercherons à connaître nos péchés, d'omission surtout, et nous nous appliquerons à les détester de toutes nos forces, nous accusant humblement à Notre-Seigneur de nos moindres infidélités. Loin de nous ces confessions où sous prétexte qu'il n'y a pas obligation d'accuser les péchés véniels, on se contente d'avouer quelques fautes légères, de rappeler d'un mot les inquiétudes passées, et d'avoir de tout cela une contrition quelconque ! Ces confessions imparfaites sont le fléau de la vie sacerdotale, et c'est par de semblables confessions que l'âme s'ensable sans retour dans la tiédeur. Sans une vraie application à nous procurer une intime douleur de nos moindres péchés, jamais la confession ne purifiera le fond de notre cœur. (Ch. xii).

11. Un sixième moyen d'assurer notre persévérance est l'usage des pénitences corporelles. Elles satisfont à la justice de Dieu, désarment sa colère, abrègent le purgatoire, soumettent la chair à l'esprit, et obtiennent des grâces particulières.

Les diverses bonnes œuvres, pèlerinages, assistance des pauvres, des malades, le lever matinal, le jeûne, la discipline, le coucher sur la dure, la patience dans les épreuves, etc., sont les principales formes de la pénitence corporelle. (Ch. XIII).

12. Enfin, un septième et dernier moyen de persévérer dans l'amitié de Dieu, c'est de cultiver la pénitence amoureuse et les actes de contrition parfaite.

La pénitence ou contrition parfaite consiste à s'attrister du péché non seulement pour des motifs surnaturels, comme d'avoir exposé son âme à la damnation, mais encore et par-dessus tout à cause de l'offense qui en est résultée pour l'infinie bonté et majesté de Dieu.

La fréquence de ces actes de contrition ou de pénitence parfaite nous donnera une habituelle confusion et tristesse d'avoir péché, un regret confiant mais inguérissable d'avoir outragé Dieu, nous fera quitter l'ornière commune des demi-convertis, et nous introduira dans la voie de la sainte componction, à la suite de David, de Madeleine, de saint Pierre, de saint Augustin et de tous les vrais pénitents.

Pour obtenir ces heureux résultats : 1° habituons-nous à détester tous nos péchés indistinctement, pour le motif exprès de l'offense de Dieu et des souffrances de Notre-Seigneur ; 2° multiplions dans nos oraisons les actes de contrition parfaite ; 3° au moins chaque soir, pleurons nos fautes aux pieds de notre crucifix, ou auprès d'une image de Notre-Dame des Sept Douleurs, lui demandant de nous aider à réparer la peine que nous avons faite à son divin Fils et à l'aimer désormais, sans plus jamais l'offenser de propos délibéré. (Ch. XIV).

Livre V. — De quelques moyens d'obtenir les grâces actuelles

1. L'assistance surnaturelle de Dieu nous est absolument nécessaire pour pratiquer les exercices de la vie purgative, illuminative et unitive : *Sine me nihil potestis facere*. C'est pourquoi nous devons nous appliquer et nous habituer à l'emploi des moyens propres à nous assurer cette assistance.

Parmi ces moyens le principal est la prière. Elle est la source du salut, la grande loi de la vie chrétienne et sacerdotale. Heureux le prêtre qui consacre, chaque année, un temps notable pour apprendre à bien prier ! Heureux le prêtre qui, par l'ensemble de ses dévotions, de ses lectures, de ses réflexions, par la fervente réception des sacrements, et surtout par une continuelle prière, attire sur son âme une pluie de grâces choisies, toujours plus douces, toujours plus fécondes ! Ce prêtre possède l'esprit des saints. (Ch. I).

2. Non content d'enfanter les âmes à la vie divine par la grâce sanctifiante et les habitudes surnaturelles qui en émanent, Dieu les nourrit et les fait grandir chaque jour par des grâces actuelles sans nombre. Ces grâces actuelles sont des lumières et des mouvements secrets, qui sollicitent notre volonté à pratiquer le bien et à éviter le mal, sans pourtant l'y contraindre par violence, mais l'y amenant avec autant de force que de suavité. Si nous sommes rebelles à ces attraits divins, notre perdition ne sera imputable qu'à nous-mêmes ; si au contraire nous y sommes fidèles, notre salut viendra tout ensemble et de Dieu et de nous : de Dieu qui nous prévient et nous aide, de qui nous acceptons la grâce et y coopérons en toute liberté ; c'est par cette libre et continuelle coopération aux grâces actuelles que notre vie divine croît et se perfectionne. (Ch. II).

3. Le grand moyen d'attirer en nous ces grâces, et par conséquent le grand moyen de salut et de sanctification, est la prière. « Sans la prière, dit saint Alphonse, suivant la conduite ordinaire de la Providence, toutes nos méditations, toutes nos résolutions, toutes nos promesses seront inutiles ; si nous ne prions pas, nous serons toujours infidèles à toutes les lumières que nous recevons de Dieu et à tous les engagements que nous avons pris. » La raison, c'est que nous ne pouvons rien sans la grâce ; or, « le Seigneur a déclaré qu'il ne veut accorder ses grâces qu'à celui qui prie : *Petite et accipietis.* » — Le meilleur moyen de comprendre la nécessité de la prière pour obtenir la grâce, c'est de prier ; la prière ressemble aux remèdes et aux aliments : on ne les connaît bien que par l'usage qu'on en fait. (Ch. III).

4. Tous les prêtres savent, croient et enseignent que nous avons un besoin absolu d'être assistés, encouragés, éclairés et soutenus constamment par la grâce divine, pour résister aux tentations et mener une vie chrétienne et sacerdotale. Mais chez beaucoup, cette foi en la nécessité pressante et continuelle du secours de la grâce, n'est ni assez vive ni assez pratique. De là le peu de zèle que plusieurs mettent à chercher et à rechercher les grâces de Dieu. Où sont les nuits passées en oraison ? Où sont les exercices de piété ? Qui entend ces prêtres pleurer aux pieds de leur crucifix et frapper à la porte du tabernacle en criant de tout leur cœur : *Deus in adjutorium meum intende ; Domine ad adjuvandum me festina ?*

Notre négligence à amasser des grâces et à arroser de leurs eaux vivifiantes le jardin de notre cœur, explique la lenteur de nos progrès, laquelle a sa cause, non dans notre incapacité pour la vertu, mais dans notre paresse à rechercher la grâce. (Ch. IV).

5. En conséquence, appliquons-nous à la prière, mais prions avec une entière confiance. Le prêtre qui prie bien est presque tout-puissant. Prenons garde au démon du désespoir, qui rôde sans cesse autour de nous pour nous ôter la confiance en l'efficacité de la prière : il sait bien que cette douce confiance venant à nous manquer, nous abandonnerons la prière, nous nous damnerons et nous laisserons périr les âmes. Peut-être nous insinuera-t-il que nous prions en vain, puisque nous ne voyons pas le fruit de nos prières ; répon-